



TRAITÉ
DE LA
CIVILITÉ
FRANÇOISE.

(Par Ant. de Courtin)

NOUVEAU TRAITÉ DE LA CIVILITÉ QUI SE PRATIQUE EN FRANCE PARMI LES HONNESTES GENS.

Dixiéme Edition, reveuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.



A PARIS,
Chez HELIE JOSSET, ruë S. Jacques à la Fleur-de-Lys d'or.
M. DC. LXXXI.
Avec Privilege du Roy.



A
MONSEIGNEUR
LE DUC
DE
CHEVREUSE.

MONSEIGNEUR,

On s'estonnera avec raison de voir que je mets icy sur vostre illustre nom des ouvrages, qui luy sont si peu proportionnez, & à vos grandes qualitez. Ie suis confus moy-mesme de les presenter à un Seigneur que la sagesse a perfectionné avant

ux sublimes ; qu'une education
igue de ces beaux talens, a remply
es plus belles lumieres ; & qu'une
ence singulier avec des occupations
erieuses, & particulierement pour la
uerre, dérobe dés long-temps à toute
es petites productions.

Mais comme pour satisfaire au
instances, que l'on m'a fait de tra
vailler à recueillir des Regles d
mœurs des gens du monde ; je m
suis appliqué le plus qu'il m'a es
possible ; & comme cependant j'
vû, que plus je remplissois mon s
jet, plus il y avoit de vuide ; que p



A
MONSEIGNEUR
LE DUC
DE
CHEVREUSE.

MONSEIGNEUR,

On s'estonnera avec raison de voir que je mets icy sur vostre illustre nom des ouvrages, qui luy sont si peu proportionnez, & à vos grandes qualitez. Ie suis confus moy-mesme de les presenter à un Seigneur que la sagesse a perfectionné avant

l'âge; que la Nature a partagé d'une élevation d'ame, & d'une force d'esprit capable de penetrer les choses les plus sublimes; qu'une education digne de ces beaux talens, a remply des plus belles lumieres; & qu'un genie singulier avec des occupations serieuses, & particulierement pour la guerre, dérobe dés long-temps à toutes ces petites productions.

Mais comme pour satisfaire aux instances, que l'on m'a fait de travailler à recueillir des Regles des mœurs des gens du monde; je m'y suis appliqué le plus qu'il m'a esté possible; & comme cependant j'ay vû, que plus je remplissois mon sujet, plus il y avoit de vuide; que plu[s] je disois des choses, plus il en restoi[t] à dire: Ie me suis enfin avisé d'u[n] heureux expedient, pour suppléer to[ut] ce qui se pouvoit remarquer sur ce[tte] matiere, sans que je fusse oblig[é de] m'estendre davantage. Et tout [...]

cret, MONSEIGNEVR, *est de vous proposer vous-mesme pour modele. Ie suis assuré qu'en vous voyant, & qu'en imitant la Civilité, la sagesse, la douceur, & l'honnesteté, qui vous sont si naturelles, on n'a plus besoin de Livre, ny d'estude. C'est avoir appris toutes les Regles pour bien vivre, que de vous avoir bien observé: & c'est de ma part avoir mis la derniere main à un sujet d'une estenduë infinie, que de proposer en vostre illustre personne, comme je fais, un exemplaire achevé, un livre vivant, & parfait.*

A vostre égard, MONSEIGNEVR, *je ne suis pas en peine de vous faire approuver la liberté, que je prens. Toutes ces belles qualitez n'ont garde de se démentir en cette rencontre: Vous avez trop de bonté pour refuser d'obliger qui vous pouvez: Vous avez trop d'honnesteté pour ne pas prendre mon intention en*

l'âge; que la Nature a partagé d'une élevation d'ame, & d'une force d'esprit capable de penetrer les choses les plus sublimes; qu'une education digne de ces beaux talens, a remply des plus belles lumieres; & qu'un genie singulier avec des occupations serieuses, & particulierement pour la guerre, dérobe dés long-temps à toutes ces petites productions.

Mais comme pour satisfaire aux instances, que l'on m'a fait de travailler à recueillir des Regles des mœurs des gens du monde; je m'y suis appliqué le plus qu'il m'a esté possible; & comme cependant j'ay vû, que plus je remplissois mon sujet, plus il y avoit de vuide; que plus je disois des choses, plus il en restoit à dire: Ie me suis enfin avisé d'un heureux expedient, pour suppléer tout ce qui se pouvoit remarquer sur cette matiere, sans que je fusse obligé de m'estendre davantage. Et tout ce se-

cret, MONSEIGNEVR, est de vous proposer vous-mesme pour modele. Ie suis assuré qu'en vous voyant, & qu'en imitant la Civilité, la sagesse, la douceur, & l'honnesteté, qui vous sont si naturelles, on n'a plus besoin de Livre, ny d'estude. C'est avoir appris toutes les Regles pour bien vivre, que de vous avoir bien observé: & c'est de ma part avoir mis la derniere main à un sujet d'une estenduë infinie, que de proposer en vostre illustre personne, comme je fais, un exemplaire achevé, un livre vivant, & parfait.

A vostre égard, MONSEIGNEVR, je ne suis pas en peine de vous faire approuver la liberté, que je prens. Toutes ces belles qualitez n'ont garde de se démentir en cette rencontre: Vous avez trop de bonté pour refuser d'obliger qui vous pouvez: Vous avez trop d'honnesteté pour ne pas prendre mon intention en

bonne part : Vous aimez trop la iustice, pour ne pas accepter ces effets de ma reconnoissance ; puisque de plus grands surpassent mon pouvoir : Et vous avez enfin trop de complaisance pour ne pas aggréer le zele d'une personne, quoy qu'indigne, qui est, & mesme plus qu'elle ne peut exprimer.

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble
& tres-obeïssant
serviteur, I. M.

(Jean Meusnie

I. AV

LE ſuccés qu'a eu ce Traité verifie l'opinion qu'en ont toûjours eüe quantité de perſonnes de merite & de qualité. Il ſe trouve en effet qu'il eſt utile non ſeulement aux perſonnes qui ont des enfans à élever, & aux jeunes gens : mais à ceux-là meſme, qui bien qu'avancez en âge, ne ſont pourtant pas aſſez inſtruits de la politeſſe, & de l'honneſteté que l'on doit obſerver dans le commerce du monde.

Ce fut auſſi pour cette raiſon, que ces meſmes perſonnes, qui ont un zele particulier pour l'education de la jeuneſſe, convierent l'Autheur aprés la premiere Edition de cet Ouvrage, de le revoir, & de l'augmenter, y contribuant avec cela de leur part, & envoyant à l'Imprimeur grand nombre d'obſervations, qui ſont toutes tres-judicieuſes & tres-utiles.

Il y condeſcendit de ſa part avec joye, & voulut ne pas laiſſer im-

parfaite une chose , dont on luy rend
la perfection si facile. Pour donner m
me une meilleure forme à ce Tra
que l'on pourroit presqu'appeller ma
tenant l'ouvrage de tout le monde ;
retrancha ce qui estoit superflu : il
stendit plusieurs preceptes , qui par
soient trop concis pour leur importan
il insera fidelement les observations
luy avoient esté communiquées : C
n'oublia rien luy-mesme de ce qui
vint dans l'esprit , pour accomm
cette instruction à un chascun.

Ce fut dans cette veuë , qu'il tou
quelque chose de la civilité des Dan
sçachant bien que comme elles sont
turellement modestes: c'estoit assez
leur marquer en general quelques pr
cipes, pour leur donner lieu de supp
elles-mesmes le reste. Outre que
plupart des preceptes que l'on do
aux hommes , peuvent servir pou
femmes.

Au reste , il seroit fort utile
re icy combien la Civilit

ceſſaire à un honneſte homme ; puiſque l'experience nous montre, qu'elle eſt même tellement le propre de l'eſprit humain, comme la raiſon eſt le propre de l'homme, que de même que la raiſon marque, qu'il n'eſt point brute ; La Civilité prouve de même iuvinciblement que les beſtes n'ont point de raiſon. Car nous faiſant voir par tous leurs mouvemens, qu'elles ne connoiſſent ny la bien-ſeance, ny l'honneſteté, ny l'ordre, ny la modeſtie, ny la propreté, ny la convenãce des choſes, & des actions ; qu'elles ne la connoiſſent, dis-je, ny ne la peuvent connoiſtre, il ne faut point d'autre preuve, pour en conclure, qu'elles n'ont point d'ame raiſonnable.

Or on laiſſe à juger ſur ce principe, quel nom on peut donner aux hommes, qui n'ont point de civilité, ny d'honneſteté ; & combien peu les perſonnes großieres & mal-élevées different de l'eſpece, qui n'a point de raiſon. Mais il vaut mieux guerir les defauts de noſtre prochain, que leur inſulter.

Et c'eſt pour cela que l'on donne icy les regles de l'honneſteté ; afin que les perſonnes de bon naturel, qui n'ont pas la commodité, ny le moyen de venir à Paris, puiſſent les apprendre.

*Mais afin außi que cela ſe fiſt avec plus de ſuccés, il ſeroit à ſouhaiter que l'on vouluſt veiller ſur les enfans, & leur rendre par de bons principes de morale, l'eſprit docile & ſuſceptible des preceptes de la vie du monde, car autrement c'eſt ſemer des terres incultes. Il y a un Livre qui traite de l'*Education Chreſtienne des enfans, *qui peut eſtre d'un tres grand ſecours à ceux qui en ont à élever.*

*Et pour ceux qui ont le jugement plus meur, il eſt bon de les avertir de lire touſiours avec cette inſtruction, un Traité imprimé depuis quelques années, intitulé, l'*Education d'un Prince. *Il eſt composé de divers ouvrages de deux des plus grands genies de ce ſiecle ; & il eſt abſolument neceſſaire que les*

personnes dont nous parlons, le lisent; pour se former l'esprit de ces belles connoissances. Il faut qu'ils tâchent de pratiquer les vertus, qu'ils y apprendront, autant qu'elles auront de rapport à leur condition : afin que la Civilité soit soustenuë de principes solides, & qu'elle serve d'ornement à leur sagesse, au lieu que sans cela elle ne serviroit que de couverture à leur peu de merite.

Mais sur tout il est important qu'ils lisent & qu'ils estudient soigneusement le Traité de la Civilité Chrestienne, lequel se trouve si à propos inseré dans le mesme Livre, pour establir plus solidement les principes de la Civilité commune, qu'on peut dire, que ces excellens maistres sont comme venus d'eux-mesmes à nostre secours.

Car leur traité servant pour la theorie & principes generaux de la Civilité, & le nostre pour le détail particulier de la bien-seance, ces deux pieces sont ensemble comme un ouvrage complet.

plet sur cette matiere; si toutefois le nôtre, qui n'est fait que de materiaux simples, peut former une piece d'architecture dans le corps de cét édifice, & avoir du rapport avec un ouvrage, qui est enrichy & rehaussé de pierres exquises & precieuses.

II. AVERTISSEMENT.

LEs mêmes personnes qui avoient engagé l'Auteur à mettre au jour ce Traité de la Civilité, luy aiant demandé un second Traité, qui fust comme l'accomplissement de celuy-cy, il n'a pû les refuser; sçachant luy-même qu'il n'y a point de travail mieux employé que celuy qui peut contribuer à former l'esprit, & à regler les mœurs de ceux, qui en ont besoin. Vous donnez, ont-ils dit, des maximes pour vivre avec les honnestes gens: mais quelles mesures gardera-t'on avec les gens incommodes, brusques, querelleux, violens?

En effét, le monde estant com-posé de bons & de mauvais, il s

que quiconque entreprend de proposer des regles pour bien vivre avec le monde, n'a executé que la moitié de son dessein, de n'en avoir donné, que pour vivre avec les bons & les raisonnables; & que pour s'en acquiter parfaitement, il doit en donner aussi pour bien vivre avec les gens déraisonnables.

Cette raison si convaincante ayant donc persuadé l'Autheur, il a fait une suite à ce Traité de la Civilité, sous le titre de Traité du Point d'honneur, *pour achever de donner les moyens de se conduire honnestement avec toutes sortes de personnes.*

Ainsi on a maintenant un corps entier de Morale, que l'Auteur a divisé en trois parties, pour répondre à autant de differents estats de la vie des personnes seculieres.

Le premier devoir estant de bien vivre les uns avec les autres; ils en verront les moyens dans ces deux Traitez, j'entens celuy de la Civilité, *& celuy du* Point d'honneur, ou des regles

pour

pour converser & se conduire sagement avec les incivils & les facheux.

Leur second devoir estant de se bien acquitter de sa profession, il en donne les avis dans le Traité de la Paresse, ou l'art de bien employer le temps dans toutes sortes de Conditions.

*Et le troisiéme devoir estant de bien vivre dans le Mariage, il en donne les regles dans le Traité qui porte pour titre,*la Ialousie,*ou* Moyen d'entretenir la paix dans le Mariage. *En sorte que ces quatre Traitez, qui regardent & comprennent ensemble toutes les actions en general de la vie civile, seroient imparfaits l'un sans l'autre; puisqu'il ne suffit pas d'estre honneste homme en une partie de nos mœurs: mais qu'il faut l'estre aussi dans toutes les autres, pour l'estre veritablement.*

NOU-



NOUVEAU TRAITÉ DE LA CIVILITÉ QUI SE PRATIQUE EN FRANCE Parmi les honneſtes Gens.

CHAPITRE I.

Dequoy il s'agit dans ce Traité, & en quoy conſiſte la Civilité.



A Civilité, dont nous pretendons donner icy des Regles, n'eſt que la modeſtie & l'honneſteté que chacun doit garder dans ſes paroles & dans ſes actions : car il n'eſt pas queſtion, ce me ſemble, de la bonne grace, ou d'un certain air &

trait qui eſt comme naturel dans les actions de certaines perſonnes, leſquelles ont un talent particulier de la nature pour plaire en tout ce qu'elles font, & pour ne déplaire jamais quoy qu'elles faſſent. On ne ſçauroit donner de preceptes certains pour acquerir cet heureux agrément; puiſque c'eſt une pure liberalité de la Nature. *a*

a Gaudeant bené nati

Mais comme c'eſt fort peu de choſe de plaire ſeulement aux yeux du corps, ſi nous n'avons en meſme temps le bonheur de plaire aux yeux de l'ame; ce n'eſt pas auſſi ce charme exterieur, que nous devons ſeulement rechercher, comme le principe de la veritable politeſſe: nous devons aſpirer à quelque choſe de plus ſolide, qui marque la bonne diſpoſition du dedans plutoſt que la belle diſpoſition du dehors. *b*

b Neq; *enim ſolùm corporis qui ad naturam apti ſunt, ſed multò etiam magis animi motus probandi, qui etiam ad naturam decommodati ſunt.* Cic. l. 1.

En effet, ſi nous nous attachions ſeulement à cette bonne grace exterieure, il ſe rencontreroit, que ceux qui ont quelque notable incommodité

dité corporelle passeroient pour des monstres dans la vie civile ; au lieu qu'ayant l'ame belle & bien cultivée, leurs actions peuvent estre aussi agreables, comme celles des personnes les mieux faites.

Je trouve donc que pour establir les Regles de la veritable Politesse, il ne faudroit que bien déduire celles de la bien-seance. Or cette bien-seance n'estant autre chose qu'une certaine modestie ou pudeur honneste, qui doit accompagner toutes nos actions, c'est proprement de cette vertu qu'il seroit à propos de parler, si nous en estions capables ; puisque ce seroit enseigner tout d'un temps le moyen d'acquerir cette Politesse, & cet agrément qui sçait si bien nous concilier l'affection & l'applaudissement du monde. c

CHA-

c *Modestia est per quam pudor honestatis claram & stabilem comparat auctoritatem.* Cic.Rh.

CHAPITRE II.

La définition, les circonstances, & les differentes especes de la Civilité.

LEs Anciens l'ont définie, *une science qui enseigne à placer en son veritable lieu ce que nous avons à faire ou dire*, Cic.l.1. de off. Or nous ne sçaurions pratiquer cette science, si nous n'observons exactement les 4. circonstances qui suivent. La premiere est, *de se comporter chacun selon son âge & sa condition*. La seconde, *de prendre tousiours garde à la qualité de la personne avec laquelle on traite*. La troisiéme, *de bien observer le temps*. Et la quatriéme, *de regarder le lieu où on se rencontre*. Ces Regles qui vont à se connoistre soy-mesme, à connoistre les autres, à observer les lieux & le temps, sont si necessaires, que si l'une des quatre manque, toutes nos actions, de quelque bonne intention qu'elles partent, paroissent inciviles & difformes.

Mais il seroit bien difficile de donner des regles si exactes de la *modestie*, qu'elles pussent se rapporter

a

à tous les hommes en general, à tous les lieux du monde, & à tous les temps de la vie. On sçait que ce qui est bien-seant chez quelques nations, est ridicule chez d'autres que ce qui est agreable, & quelquefois mesme édifiant en un pays, est offensant & scandaleux dans un autre: Enfin que ce qui est à propos en un certain temps, déplait & importune bien souvent un moment apres.

A cause donc de cette varieté, nous nous determinerons à traiter seulement de la bien-seance qui peut estre en usage parmi des Chrestiens, & particulierement en France: & nous tâcherons ensuite par quelques divisions, & par quelques exemples, d'en faire voir plus distinctement la pratique.

Au reste pour ce qui regarde les Ambassades ou autres ceremonies publiques, soit en France, soit dans les pays estrangers, on en peut consulter les ceremoniaux, & ceux qui ont voyagé, ou qui en sçavent la pratique de l'usage, pour apprendre d'eux à se conduire en ces occasions.

Qui pourroit en effet marquer

icy les mœurs de toutes les differentes Nations, vers lesquelles les jeunes gens que nous pretendons instruire peuvent faire voyage? & quelles regles de civilité en peut-on donner; puisque les unes n'en ont point du tout, si on les compare à la civilité Françoise; que les autres en ont de toutes differentes, & dont l'idée corromperoit plutost l'esprit de cette jeunesse, qu'elle ne l'édifieroit; & que les autres enfin en ont trop, pour ainsi dire, toutes leurs manieres estant si compassées, si étudiées, & si reglées, que c'est comme se mettre en mestier, que de vouloir les apprendre: Outre que de les sçavoir, ce n'est nullement sçavoir la civilité: car elle doit estre naturelle, n'estant autre chose que la modestie, qui ne prescrit le nombre des pas, ny certaines paroles affectées comme l'hypocrisie, mais qui remplit l'esprit d'un mépris Chrestien de soy-mesme, & d'une estime pour tous les autres.

Il ne faut donc pas se mettre en peine de ce que nos jeunes gens n'apprendront point toutes ces differentes

tes ceremonies dans ce Livre ; car on eſt aſſeuré, que pourveu qu'ils puiſſent bien apprendre cette modeſtie dont nous voulons traiter, qui eſt la veritable civilité, ils ne paſſeront point pour incivils en quelques lieux du monde qu'ils aillent ; & qu'ils ſeront au contraire civils en tout pays, s'ils le ſont à la mode de France.

Or pour le dire en peu de mots, cette modeſtie dont nous entendons parler, n'eſt autre choſe à le bien prendre que l'humilité. Ie ſçay bien, & nous en avons l'experience tous les jours, qu'il y a quantité de perſonnes qui paſſent dans le monde pour fort civiles & fort honneſtes, & qui toutesfois ne ſont pas humbles, couvrant ſous cette modeſtie apparente beaucoup de vaine gloire & d'amour propre : *e* Mais touſiours s'ils n'ont pas d'humilité, ils ſont ſem-

e L'humilité n'eſt ſouvent qu'une feinte ſoumiſſion, dont on ſe ſert pour ſoumettre les autres; c'eſt un artifice de l'orgueil qui s'abaiſſe pour s'élever ; Et bien qu'il ſe transforme en mille manieres, il n'eſt jamais mieux déguiſé, & plus capable de tromper que lors qu'il ſe cache ſous la figure d'humilité. Reflex. mor. 254.

semblant d'en avoir ; & cela mesme sert de preuve aux principes que nous establissons, & fait voir que l'on ne peut estre modeste si on n'est humble, ou que la modestie n'est autre chose, que l'humilité : Dieu ensuite juge de la sincerité, ou de la fausseté du cœur. Et il en juge en sorte que nous voyons qu'il confond ces ames doubles, en ce que quelque estude qu'elles apportent à se cacher sous cette humilité feinte, on les découvre tousiours & on les fuit, & tous leurs pieges. C'est donc la veritable humilité qui doit estre le fondement de nos actions.

Cette vertu estant bien pratiquée, je dis mesme par les personnes de la premiere qualité, le rang que l'on tient, ou de la naissance, ou de la fortune, n'en exemptant personne, & les grands n'estant veritablement grands aux yeux des sages, qu'autant qu'ils sont humbles & vertueux; cette humilité, dis-je, estant bien pratiquée, n'est autre chose, que l'honnesteté, & la modestie dont il s'agit.

Or cette vertu consistant, non seulement à ne presumer rien d'a-

vantageux de ſoy-même, mais auſſi à preferer ſur toutes choſes la ſatisfaction & la commodité des autres à la ſienne propre; juſqu'à avoir de l'horreur pour tout ce qui peut fâcher ou deſobliger quelqu'un; *f* c'eſt eſtre veritablement modeſte que d'eſtre dans cette diſpoſition. Et comme ce dernier ſentiment vient de la charité qui nous porte à regarder en toutes choſes les autres comme nous-mêmes; c'eſt à dire, à leur faire & à leur vouloir du bien & à ne faire ny ne vouloir du mal à perſonnne: il s'enſuit que la civilité d'un Chreſtien eſt cet air charitable & honneſte, qui exhale, pour ainſi dire, de l'humilité fondée ſur la charité chrétienne.

Les effets le montrent viſiblement; Car comme il n'y a rien qui rebute davantage, & qui ſoit plus inſupportable que l'orgueil & la vanité, qui vient de l'amour propre, lequel n'ayme perſonne; Il n'y a rien au contraire qui ſoit plus agreable, plus touchant, & qui gagne plus le cœur, que l'affabilité & la ſoûmiſſion ou ces ſentimens

f *Modeſtia provenit ex quadam dulcedine affectus, quâ quis horret omne quod poteſt alium contriſtare* S. Th. 2. 2. q. 157. art. 1. *Iuſtitiæ partes ſunt non violare hominem; verecundiam non offendere.* Cic. & lib. 1. of

& demonstrations humbles & charitables de bonne volonté. C'est un caractere que Dieu a imprimé à toutes les vertus qui émanent de luy, de fraper les yeux, & d'attendrir le cœur de ceux qui les voyent pratiquer: Mais sur tout, il a revestu de cette gloire l'humilité & la charité.

De là vient même que quelque défaut d'adresse qui se rencontre dans les actions des personnes humbles, modestes & charitables, elles ont neanmoins l'avantage, que bien loin que l'on s'en choque, on le prend en bonne part & on l'excuse; au lieu que de quelque politesse qu'un homme fier, superbe, & dédaigneux accompagne ce qu'il fait, tout déplaist, tout offense.

La modestie est donc l'effet de l'humilité fondée sur la charité, comme la bien-seance de nos actions est l'effet de nostre modestie.

CHA-

CHAPITRE III.

Le discernement des choses bien-seantes d'avec les mal-seantes selon l'usage

IL faut ajoûter de plus le discernement des choses honnestes & deshonnestes, convenables, & disconvenables ; car bien qu'un homme fust humble, si en même temps il estoit stupide, ou qu'il voulust faire le singulier, il ne passeroit jamais, ny pour modeste, ny pour civil, & ne seroit nullement propre à vivre parmi les honnestes gens. Or pour faire le discernement des choses qui sont bien-seantes d'avec celles, qui ne le sont pas, il seroit en premier lieu à desirer que l'on eust naturellement bon sens & bon jugement, pour de soy-même connoistre la qualité differente de chaque chose : car bien souvent, faute d'esprit, on s'égare, & on prend le change, faisant mystere de choses frivoles, & passant au contraire legerement par-dessus beaucoup d'autres, qui sont tres-considerables.

En second lieu, il faudroit obser-

ver exactement ce que l'uſage a eſtabli parmi nous pour honneſte, & éviter de même auſſi tout ce qu'il a condamné comme indécent.

En troiſiéme lieu, on devroit bien prendre garde de ne pas confondre la familiarité avec la bienſeance.

Pour le premier, on n'a point de precepte à donner, c'eſt un bien qui nous vient de la nature ſans le ſecours de l'art ; ſi ce n'eſt peut-eſtre que par une bonne éducation, & par une eſtude, & application extraordinaire ſur nous-mêmes, nous ne corrigions & rectifions en quelque façon le défaut de la nature.

Pour le ſecond, il faut ſçavoir que cét uſage s'eſt formé tant du conſentement general des honneſtes gens, que par la bien-ſeance même dont la nature a donné les premieres regles. Cet uſage ſe l'eſt propoſée comme ſon guide & ſon modele, pour la ſuivre dans les choſes qu'elle-même nous ſuggere eſtre bonnes & honneſtes ; & pour imiter ſa pudeur & ſa retenuë dans celles qu'elle juge indecentes. g

g Quod ſequamur du[cem] na[tur]am, [n]unquam [a]berrabi[m]us. [C]ic. ib.

Elle

Elle nous a par exemple, tellement obligez de nous conduire selon les talens qu'elle nous a donnez, *h* que si nous pretendons passer ces bornes, en nous contrefaisant, soit dans la parole, soit dans l'action, comme il arrive à plusieurs qui se font la voix languissante, ou la langue grasse, & qui affectent un certain marcher, & des gestes qu'ils n'ont point de la nature, la contrainte & l'irregularité paroissent aussi-tost, & l'amour que l'on a pour la simplicité y fait trouver une indecence, qui rebute, & qui choque. *i*

h Admodùm autem tuenda sunt sua cuique non vitiosa, sed tamen propria quo facilius decorum tueatur. Ib.

On n'est jamais si ridicule par les qualitez que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir. Refl. mor.

i *Id maximè quemque decet, quod est cujusque suum maximè.* Cic. ib.

In omni genere quæ sunt recta & simplicia laudantur. Ib.

L'imitation est toûjours malheureuse. Et tout ce qui est contrefait déplaist avec les mêmes choses qui charment, lors qu'elles sont naturelles. Refl. mor

De même la nature ayant voulu cacher certaines parties de nostre corps, & certaines actions; le con-

ſentement & l'uſage s'accorder
tellement à les tenir cachées pou
garder l'honneſteté , que celuy-l
paſſeroit pour le plus des-honneſt
du monde , qui découvriroit publi
quement ce qui ne ſe doit point dé
couvrir , ou feroit quelques actions
& proferoit quelques paroles , pou
les exprimer , contre l'honneur
pour ainſi dire, & la pudeur de l
nature. *l*

l *Quæ enim natura occultavit, eadem omnes, qui ſan mente ſunt, removent ab oculis, ipſiq́ue neceſſita dant operam, ut quàm occultiſſimè pateant.* Cic. ib

Pour les autres actions dont l
nature ne ſe cache point, & qui nou
ſont cependant communes avec le
animaux, comme cracher, touſſer
éternuer, manger, boire, &c. parc
que la raiſon nous dicte naturelle
ment, que plus nous nous éloignon
de la maniere des beſtes, plus nou
nous approchons de la perfection
où l'homme tend par un princip
naturel, pour répondre à la dignit
de ſon eſtre ; le conſentement d
l'honneſteté veut auſſi, que puiſqu
l'on ne peut pas ſe diſpenſer de ce
actions, qui ſont naturellement in
dif

dispensables, on les fasse le plus honnestement, c'est à dire, le moins approchant des bestes, qu'il est possible.

Il en est de mesme de certaines choses qui ne dépendent point de la nature, mais que ce mesme consentement a introduites de tout temps parmi nous, comme de se découvrir la teste pour témoigner nostre respect, de donner le pas à une porte, le haut bout dans une chambre ou à table, la main droite ou le haut du pavé dans une ruë, &c. Car ces choses sont aussi tellement de l'essence de la civilité, que si un homme n'oste pas le chapeau pour resaluër, jusqu'aux personnes de la plus petite condition, qui l'auroient salüé le premier, il passera pour un homme tres-incivil & mal élevé.

Quant au troisiéme moyen que nous avons dit estre necessaire pour faire un bon discernement, il consiste à bien distinguer la familiarité d'avec la bien-seance : Et il est en effet d'autant plus important de le faire, qu'en certaines rencontres la familiarité peut estre tout-à-fait

bien-ſeante & honneſte, là où elle ſeroit ailleurs extrémement incivile & choquante.

Pour la connoiſtre ; il faut ſçavoir premierement, que la familiarité eſt *une liberté honneſte, que des perſonnes, qui parlent ou agiſſent enſemble, prennent entre elles, laquelle leur fait, par une certaine convention tacite & reciproque prendre en bonne part ce qui les choqueroit, eſtant pris à la rigueur.*

De plus, il faut remarquer, que toute la converſation des hommes ſe paſſe, ou d'égal à égal, ou d'inferieur à ſuperieur, ou de ſuperieur à inferieur.

Et enfin, que tout ce qui ſe traite dans le monde ſe paſſe, ou entre des perſonnes qui ont une longue habitude enſemble, ou entre celles qui en ont peu, ou entre celles qui n'en ont point du tout.

D'égal à égal, ſi on ſe connoiſt beaucoup, la familiarité eſt une bien-ſeance ; ſi on ſe connoiſt peu, elle eſt une incivilité ; & ſi on ne ſe connoiſt point du tout, elle ne ſçauroit eſtre qu'une legereté d'eſprit.

D'inferieur à ſuperieur, ſi on ſe

connoiſt beaucoup, ou ſi on ſe connoiſt peu (à moins d'un commandement exprés) la familiarité eſt une effronterie ; & ſi on ne ſe connoiſt point du tout, c'eſt une inſolence & une brutalité.

De ſuperieur à inferieur, la familiarité eſt toûjours dans la bienſeance, & elle eſt méme obligeante pour l'inferieur, qui la reçoit. Ainſi ſelon ces remarques, toutes nos actions à l'égard des autres, ſont ou abſoluës, & indépendantes, ou dépendantes, ſelon la difference des trois ſortes de perſonnes, ſuperieures, égales, & inferieures. Aux premieres tout eſt permis, parce qu'elles commandent : aux autres beaucoup de choſes ſe ſouffrent, parce que l'on n'a pas droit de les cenſurer; & aux dernieres, rien n'eſt bienſeant que ce qui eſt dans les regles de la modeſtie. C'eſt pourquoy la familiarité convient aux deux premieres eſpeces, & non pas à la derniere, ſans l'ordre exprés de la perſonne, de qui nous dépendons ; encore y faut-il garder de grandes meſures.

Mais comme ces principes generaux pourroient beaucoup servir à une personne qui sçauroit les appliquer à toutes ses actions : il est sans doute aussi que quiconque pourroit reduire ces regles à certains chefs, & les expliquer dans le détail, elles seroient bien plus intelligibles, & d'une bien plus grande utilité.

Nous en pouvons faire icy la tentative, en commençant toûjours par l'exemple de la conversation d'un inferieur avec un superieur, qui se connoissent peu l'un & l'autre, comme de l'espece, qui a le plus besoin par tout, de bons preceptes. Representons-nous dons une jeune homme qui desire d'estre instruit, & conduisons-le chez un grand par tous les lieux, & dans tous le temps, qu'il peut converser avec luy

CHAPITRE IV.

L'entrée dans la maison d'un grand, & ce qu'il faut observer à la porte, dans les antichambres, &c.

POur commencer par la porte de la maison d'un Prince, ou d'un grand Seigneur, ce seroit incivilité en cas qu'elle fust fermée de heurter fort, & plus d'un coup, & ce seroit encore une mal-honnesteté d'y entrer en carosse, à cheval, ou en chaise. Il faut mettre pied à terre; à moins que par ordre du maistre de la maison on n'obligeast de faire entrer vostre carosse, ou vôtre chaise dans la court.

A la porte des chambres où du cabinet, ce n'est pas sçavoir le monde que de heurter; il faut grater.

Et quand on grate à la porte chez le Roy, & chez les Princes, & que l'Huissier vous demande vostre nom, il le faut dire, & jamais ne se qualifier de Monsieur.

Il n'est pas de la bien-seance de s'enveloper de son manteau, quand on entre, ou dans la maison, ou

dans les chambres : chez le Roy entrant ainsi, on s'exposeroit à quelque correction.

C'est effronterie d'entrer de soy-même sans estre introduit, si on est tout à fait estranger dans la maison.

Que s'il n'y a personne pour nous introduire, & que l'on s'en rapporte à nous pour entrer ; il faut voir doucement si la porte est fermée par derriere : si elle l'est il ne faut pas la pousser, ny rien faire à l'estourdie : mais il faut attendre patiemment qu'on l'ouvre, ou grater doucement. Que si personne ne vient, il faut s'en éloigner, de peur que l'on ne soit trouvé comme écoutant, & faisant l'esprit, ce qui choque extrémement ceux qui sçavent vivre.

Il est de la civilité d'avoir la teste nuë dans les sales, & dans les antichambres : & avec cela il faut remarquer que celuy qui entre, est toûjours obligé de salüer le premier ceux qui sont dans la chambre.

Il y en a même qui ayant appris le rafinement de la civilité dans quelque païs étranger, n'osent en

com

compagnie ny ſe couvrir, ny s'aſſeoir le dos tourné au pourtait de quelque perſonne de qualité eminente.

Il eſt contre la civilité, de dire à une perſonne au deſſus de vous, de ſe couvrir : Mais c'eſt auſſi une incivilité, ſi vous vous couvrez vous-même, lors que vous le pouvez faire à l'égard d'un égal ou inferieur, de ne point faire couvrir la perſonne avec laquelle vous parlez, quand elle ſeroit de beaucoup voſtre inferieur, n'eſtant pas dans vôtre dépendance.

Et c'eſt ce qu'il faut obſerver particulierement, ſi ces perſonnes ont en elles quelque qualité qui merite qu'on les ménage, comme ſi ce ſont des Eccleſiaſtiques, ou des perſonnes âgées : & alors ſi on ne veut pas uſer de paroles de commandement, comme, *couvrez-vous, Monſieur, ſoyez couvert, &c.* on pourra prendre la circonlocution : *il fait froid icy, &c.* ou la familiarité, en diſant par exemple : *voulez-vous m'en croire ? laiſſons-là les façons, couvrons-nous.*

A voſtre égard, ſi vous eſtes inferieur, il faut bien ſe garder, comme nous venons de marquer, de dire à une perſonne ſuperieure de ſe couvrir, ou de vous couvrir vous-même, qu'aprés qu'il vous l'aura dit: & il faut même reſiſter honneſtement à ce commandement, ſi cette perſonne eſt de tres-grande qualité: mais auſſi il ne faut pas le luy faire dire importunément, trois ou quatre fois.

Que ſi vous eſtiez de beaucoup ſuperieur, il ne faut pas preſſer de ſe couvrir une perſonne ſi inferieure qu'elle ne pourroit le faire ſans manquer à ſon devoir.

C'eſt s'expoſer à un affront, que d'avoir ſon chapeau ſur la teſte, dans la chambre où on a mis le couvert du Roy, ou de la Reine, & même il faut ſe découvrir, lors que les Officiers, portant la nef & le couvert, paſſent devant vous.

Dans la chambre où eſt le lit, on demeure auſſi découvert: & même chez la Reine, les Dames en entrant ſalüent le lit, & perſonne n'en doit approcher, quand il n'y a point de *baluſtre*.

A l'égard des Dames, il eſt bon de ſçavoir qu'outre la reverence qu'elles font pour ſalüer, il y a le maſque, les coëffes, & la robe, avec quoy elles peuvent témoigner leur reſpect. Car c'eſt, par exemple, incivilité aux Dames, d'entrer dans la chambre d'une perſonne à qui elles doivent du reſpect, la robe trouſſée, le maſque au viſage, & les coëffes ſur la teſte, ſi ce n'eſt une coëffe claire, & il eſt auſſi à remarquer que la reverence ne doit jamais eſtre, ni courte, ny trop precipitée, mais baſſe & grave, & pourtant ſuccinte, où il y a lieu de la faire, ou au moins en s'inclinant un peu du corps, quand on ne fait que paſſer.

C'eſt incivilité auſſi d'avoir ſon maſque ſur le viſage en un endroit où ſe trouve une perſonne d'éminente qualité, & où on en peut eſtre apperçu, ſi ce n'eſt que l'on fuſt en caroſſe avec elle.

C'en eſt une autre, d'avoir le maſque au viſage en ſalüant quelqu'un, ſi ce n'eſtoit de loin, encore l'oſte-t'on pour les perſonnes Royales.

En la chambre d'une perſonne de grande qualité où le lit eſt clos, c'eſt incivilité de s'aſſeoir ſur le baluſtre.

C'en eſt auſſi une, de s'appuyer ou s'aſſeoir ſur les bras ou ſur le doſſier de la chaiſe du Roy, qui eſt d'ordinaire tournée contre la muraille.

Il n'eſt auſſi nullement de la politeſſe, de ſe promener dans l'antichambre en attendant : cela eſt défendu chez le Roy ; & ſi on le fait, les Huiſſiers vous font reptimende, ou vous font ſortir.

Il n'eſt pas de la bien-ſeance non plus de chanter, ou de ſiffler en attendant, comme on dit, pour ſe des-ennuyer : ce qu'il faut auſſi ſe garder de faire dans les ruës, ou autres lieux, où il y a concours de monde.

CHAPITRE V.

Ce qui regle la converſation en compagnie.

COmme c'eſt une marque d[e] gereté d'eſprit, ou de va[...] d entrer effrontément en un li[...]

il y a de perſonnes occupées enſemble, je dis quand il ſeroit permis d'y entrer, à moins que l'on y ait quelque grande affaire, ou qu'on le puiſſe, ſans ſe faire regarder : c'eſt auſſi le propre d'une perſonne éventée, en s'approchant de quelque compagnie, de crier de loin à ceux que nous connoiſſions le plus, comme quelques-uns font à gorge déployée, *Monſieur ou Madame, vôtre ſerviteur, je vous ſouhaite le bon jour, &c.* Mais il faut s'approcher doucement, & quand on eſt tout contre, faire ſon compliment d'un ton de voix, qui ſoit modeſte.

C'eſt auſſi une tres-grande incivilité de tirer par le manteau, ou par la robe une perſonne qualifiée à qui vous voulez parler.

Il faut attendre qu'elle vous voye, & ſi elle parloit bas & en particulier à quelqu'un, il faut vous retirer juſqu'à ce qu'elle ait achevé de parler. Que ſi vous aviez quelque choſe de tres-preſſé à luy dire, & particulierement pour ſes intereſts, il faut tourner par où elle peut vous voir, s'approcher avec reſpect à voſtre

tour

tour, & dire, ou haut, ou bas, ce que vous avez à dire , & de la maniere qu'il le faut dire.

Il faut obſerver auſſi d'avoir un marcher modeſte, ne frapant point fortement le plancher, ou la terre, ne traînant point les pieds, ne marchant point, comme ſi on dançoit, ne marquant point la cadence de la teſte ou des mains, mais ſe retenant en ſoy-meſme, & marchant doucement ſans tourner la veüe ça & là.

Que ſi arrivant daus une compagnie on vous fait civilité, & que l'on ſe leve pour l'amour de vous, il faut bien ſe garder de prendre la place de perſonne : mais il faut ſe mettre à une autre place, & meſme à la derniere : obſervant neanmoins que c'eſt une grande incivilité, de s'aſſeoir en un lieu où il y a des perſonnes à qui nous devons du reſpect qui ſeroieut debout, & de s'aſſeoir enfin quand elles ſeroient aſſiſes, ſi elles ne le commandoient abſolument.

Moins encore faut-il demander de quoy on s'entretenoit, ou ſi on trou-

trouvoit le diſcours entamé l'interrompre, en demandant incivilement, *qui eſt celuy-là ? qui a fait, ou dit cela ? &c.* Et particulierement, ſi on remarque, que l'on parle en mots couverts.

Que ſi on entre en converſation, c'eſt une incivilité de parler à quelqu'un de la compagnie, ou dans la rencontre à un Valet, en une langue que le reſte de la compagnie n'entende pas.

Il eſt incivil auſſi de parler à l'oreille de quelqu'un ; & encore plus de rire, aprés avoir parlé : car pluſieurs s'en offenſant.

Il ſeroit inutile de marquer icy, ce que l'on dit tous les jours aux enfans, que quand on doit répondre, *oüi*, ou *non*, il faut toûjours y ajoûſter, *Monſieur, Madame, Monſeigneur, &c. oui, Madame, oui Monſieur, &c.* On ſçait auſſi que lors que l'on doit répondre *non* ; pour contredire quelque perſonne de qualité, il ne le faut jamais faire crûment, mais par circonlocution, en diſant, par exemple, *Vous me pardonnerez, Monſieur, &c. je vous demande pardon, Madame,*

ſi

si j'ose dire, que la coqueterie est un mauvais moyen pour plaire, &c. On n'ignore pas non plus que c'est une rusticité, ou une plaisanterie villageoise, de joindre le *Monsieur* ou le *Madame*, à quelque mot qui puisse faire équivoque; comme, *ce Livre est relié en veau, Monsieur; c'est là une belle cavale, Madame; il estoit monté sur un asne, Monsieur, &c.*

Enfin pour le dire en general, il faut selon le precepte de S. Paul: *(a) que vôtre entretien estant toûjours accompagné d'une douceur édifiante, soit assaisonné du sel de la discretion; ensorte que vous sçachiez comment vous devez répondre à chaque personne.*

:ol.

Il est de même tres-mal honneste de faire servir de comparaison la personne à qui on parle, pour marquer quelque imperfection ou quelque disgrace en une autre; comme par exemple en disant, *je connois cét homme là; j'y estois quand il s'enyvra; il est de vostre taille; Monsieur, il a de grands cheveux, comme vous &c.* de même à une Dame en disant: *cett[e] personne n'a pas trop bonne reputatio[n] je la connois tres-particulierement.* C'[est]

u

une femme pleine, grande & brune, comme vous, Madame, &c. Comme auſſi de parler deſavantageuſement d'une perſonne devant une autre qui auroit les mêmes défauts, comme qui diroit devant une camuſe, *cette Dame a bien mauvaiſe grace de faire la belle, eſtant camuſe, comme elle eſt. Cela eſt plaiſant, qu'une boiteuſe veüille trouver à redire à ce paſſage de ſarabande*, parlant devant une boiteuſe, &c.

C'eſt auſſi incivilité de joindre aprés le *Monſieur*, ou le *Madame*, le ſurnom, ou la qualité de la perſonne à qui on parle ; comme *oui Monſieur Cicerville* : *oüi, Monſieur le Marquis*, en parlant à luy-même ; au lieu de dire ſimplement, *oüi Monſieur.*

C'eſt de même manquer de reſpect à une perſonne, que de luy répondre, comme font la plûpart, quand elle nous dit quelque choſe d'obligeant, ou qu'elle repugne à noſtre civilité, *Vous vous mocquez, Monſieur.* Il ne faut point du tout ſe ſervir de cette façon de parler, mais tourner la phraſe autrement ; & dire, *Vous me donnez de la confuſion, Monſieur,*

c'eſt

c'est mon devoir, &c. Ie m'oublierois trop moy-même, Monsieur, &c.

Il est de même offensant, lors que l'on conte quelque avanture, & particulierement si elle est odieuse, de la mettre insensiblement sous le nom de celuy à qui on parle, au lieu d'user d'un terme indefiny : comme quand pour dire, par exemple, *on s'emporte : on dit quelque chose de desobligeant, & on a sur les oreilles* ; on dit au contraire inconsiderément, *vous vous emportez : vous dites quelque chose de desobligeant : & on vous donne sur les oreilles.*

Il faut aussi éviter en faisant une histoire avantageuse, non seulement de s'y loüer, mais même si la chose s'est passée en la compagnie d'un grand Seigneur de parler en pluriel, comme *nous allâmes là ; nous fismes cela, &c.* il ne faut parler que du grand Seigneur, sans parler de soy, & dire *Monsieur N. y alla ; il fit cela : il vit le Roy, &c.*

Si quelque homme de tres-haut qualité, joüe à quelque jeu, de contre deux, & qu'il gagne la p tie, son second se doit bien ga

de dire, *Nous avons gagné*, mais *vous avez gagné Monſieur*, ou *Monſieur a gagné*, *&c.*

Tout de même, quand un inferieur parle d'une action d'un grand à ſon égard, il ne faut pas qu'il diſe crûment, *Monſieur N. me dit cela: m'envoya à la Cour*, *&c.* mais par circonlocution: *Monſieur N. me fit l'honneur de me dire cela: de m'envoyer à la Cour*, *&c.* Et ſi c'eſt à luy-même: *Vous euſtes la bonté: vous me fiſtes grace de parler pour moy; vous priſtes la peine*, *&c.*

Où il eſt bon d'avertir auſſi qu'il faut que les termes conviennent enſemble, comme *vous euſtes la bonté de me faire cette grace*, & non pas *ce ſervice*; car *ſervice*, *amitié*, ne conviennent qu'à perſonnes égales, ou de ſuperieur à inferieur. *Monſeigneur, je vous ſupplie d'avoir la bonté de me faire ce ſervice*, eſt tres-civil, *de me faire cette grace*, *cette faveur*, *&c.* eſt dans l'ordre.

Comme auſſi il faut éviter d'uſer de mots de commandement, pour tout ce qu'on veut dire à quelqu'un en s'adreſſant à luy; mais s'accoûtumer

tumer à tourner la phrase par circonlocution, ou par quelque mode indefini, comme au lieu de dire, *allez, venez : faites cecy, dites cela, &c.* il faut dire par circonlocution, *vous feriez bien d'aller ; trouviez-vous pas à propos de venir, &c. il faudroit ce me semble faire cela, &c.* au lieu tout de même de dire, *vous vous moquez de de dire cela*, parce que ce discours est offensant, il faut tourner par l'indefini, *ce seroit se moequer de dire cela.*

C'est une simplicité à un homme qui veut passer pour sçavoir son monde, de parler de sa femme, de ses enfans, & de ses proches pour les loüer devant une compagnie où il y a des personnes de qualité : on peut bien en parler, si cela vient à propos, mais sans rien exagerer. Et il en faut même parler honnestement si on y est obligé, de peur que de s'en taire tout-à-fait, on ne donnast sujet d'estre soupçonné de jalousie.

Mais il ne faut pas trop applaudir aux loüanges, qu'on leur donne, non plus que nommer sa femme par le nom & par la qualité que l'on a, ou

ou par quelque terme badin : comme par exemple, si c'estoit un President qui parlât & qu'il dît voulant nommer sa femme, *Madame la Presidente ; mon cœur, ma fafan, est la plus cecy ; est la plus cela, &c.* au lieu de dire simplement, *ma femme*.

Pour une femme parlant de son mary, elle peut l'appeller par le nom qu'il a, devant des gens de mediocre qualité en y ajoûtant, *Monsieur*, s'il n'est luy-même de basse condition : Mais devant des personnes éminentes, il faut dire simplement, *mon mary*.

Au reste un mary est tout-à-fait ridicule de caresser sa femme devant le monde.

Une femme se doit bien garder de dire, *Monsieur*, tout court, quand elle parle de son mary ; c'est une faute pourtant qui est assez ordinaire, & sur tout parmy les Bourgeoises.

Il est pareillement incivil de s'enquerir trop particulierement d'un mary, sur le sujet de sa femme, à moins que ce ne fust ensuite de quelque longue absence & d'un grand

voyage, ou que l'on ſçuſt qu'elle fuſt malade : encore ne le faudroit-il point faire du tout à l'égard d'un mary à qui nous devrions du reſpect.

Et s'il arrive qu'il ſoit à propos de le demander, il faut parler tout autrement que le mary en parleroit : car au lieu que pour parler ſainement, il ne doit dire que, *ma femme*, en parlant d'elle ; il ne faut point dire parlant à luy de ſa femme, *quel âge*, par exemple, *a Madame voſtre femme?* mais ſe ſervir alors du nom ou de la qualité du mary, pour parler de ſa femme : *quel âge auroit bien Madame la Preſidente ? je ſouhaitte que la ſanté de Madame la Marèchale ſoit parfait* : ou par le ſurnom, *je ſuis fort aiſe que Madame de Beau-ſejour ſoit heureuſement accouchée*, parlant à M. de Beau-ſejour ſon mary.

On paſſe de même pour ridicule, ſi en parlant ou écrivant de ſon pere, ou de ſa mere, on dit, *Monſieur mon pere, Madame ma mere*, *&c.* Cela n'appartient qu'aux Princes, il faut dire ſimplement, *mon pere*, *ma mere*, *&c.* Outre que ce ſont des termes bien plus propres, & qui convien-

nent

nent mieux que tous autres au respect & à la pieté naturelle. *n* D'ailleurs de grands enfans n'ont pas de grace à dire, *mon Papa, maman, &c.* & sur tout aujourd'huy que ces noms sont entierement bannis parmy les gens de condition. Les enfans de haute qualité en parlant de leur pere, peuvent dire, *Monsieur le Duc,* ou *Monsieur le Comte, &c.*

n *Mater & filia nomina pietatis.* Hieron.

Il n'est pas aussi de la civilité, quand on parle à un tiers d'une personne de qualité en sa presence, de la nommer, & de continuer par *luy,* comme, par exemple, si voulant parler à Monsieur Alexandre, de Monsieur le Comte d'Harcourt, en sa presence, je disois, *Monsieur a fait des merveilles à Casal,* & que Monsieur Alexandre me demandât, *fut-ce Monsieur qui secourut cette place?* je répondois, *ce fut luy*, je manquerois au respect envers M. le Comte d'Harcourt, qui entendroit luy-mesme ce discours; il faudroit donc dire, *c'est Monsieur qui le secourut.*

Cela est de mesme offensant de montrer avec le doigt celuy dont on parle, ou dont on entend parler, s'il est *present.*

C'eſt pecher auſſi contre la civilité, que de faire des recommandations, ou baiſe-mains à une perſonne par une autre, qui eſt au deſſus d'elle, & à qui elle doit du reſpect.

Ce ſeroit pareillement manquer au reſpect, que de ſe méler dans la converſation qu'une perſonne qui eſt nôtre ſuperieure, auroit avec d'autres : il ne nous eſt pas permis alors de parler, ſi on ne nous interroge, ou ſi cette perſonne ne nous engage d'entrer dans ce qu'elle dit : quand par exemple, elle nous prend à témoin, ou qu'elle nous veut laiſſer dire quelque choſe qui eſt à ſon avantage, & qu'elle auroit confuſion de dire elle-même, &c.

Il y a même de l'incivilité de répondre le premier à une perſonne de qualité, quand elle demande quelque choſe en preſence d'autres perſonnes, qui ſont au deſſus de nous ; je dis méme, quand il ne s'agiroit que de choſes communes ; comme, par exemple, ſi elle demandoit, *quelle heure eſt-il ? quel jour eſt-il aujourd'huy ?* Il faut laiſſer répondre les perſonnes les plus qualifiéss

lifiées avant nous, à moins que l'on ne s'en informast directement à nous.

C'eſt auſſi une incivilité de couper le diſcours à une perſonne que nous voulons reſpecter, quand elle heſite en parlant à trouver ce qu'elle veut dire, ſous pretexte de luy ſoulager la memoire, comme ſi elle diſoit, *Ceſar défit Pompée à la bataille de. de. de.* & que nous ajoûtaſſions de *Pharſale*; il faut attendre qu'elle nous le demande.

Tout de même, il n'eſt pas permis de redreſſer cette perſonne, quand même en parlant, elle s'abuſeroit : car c'eſt une eſpece de démenty : comme ſi en prenant Alexandre pour Darius, elle diſoit, *c'eſt une marque du bon naturel de Darius d'avoir pleuré en voyant Alexandre mort :* il faut attendre que cette perſonne ſe reprenne, ou vous donne occaſion de parler vous-même de cette matiere, & de la détromper : ce qu'il faut faire alors ſans aucune affectation, de peur de la mortifier.

Comme auſſi en parlant, c'eſt une incivilité de dire à la même

perſonne, *vous m'entendez bien m'entendez-vous ? je ne ſçay ſi je m'explique*, *&c.* il faut éviter ces façons de parler, mais pourſuivre ſon diſcours, &c. ſi vous remarquez qu'elle ne vous entende point, il faut répeter ou éclaircir, mais en peu de mots, ce que vous avez dit.

Il eſt ridicule en racontant une hiſtoire, de dire preſque à chaque parole, *ce dit-il*, *ce dit-elle*, *&c.*

Il faut s'abſtenir auſſi de rien dire, qui puiſſe faire mal au cœur, ny de faire ſouvenir de certaines rencontres, qui ne ſont point avantageuſes à ceux à qui on parle, ou qui peuvent donner quelque mortification, comme de dire crûment à une perſonne, *mon Dieu*, *que vous avez mauvais viſage*, de dire à une Dame qui fait la jeune, qu'il y a long-temps qu'on la connoiſt, &c.

Que ſi quelqu'un parloit & faiſoit quelque recit, il ne faut pas l'interrompre pour dire mieux que luy, parce que c'eſt une marque de vanité qui eſt choquante.

Autre choſe eſt, s'il s'agiſſoit, par exemple, d'un fait que chacun

euſt

eust besoin de prouver & d'éclaircir, pour l'interest de quelqu'un.

C'est aussi une incivilité, quand une personne a parlé, de dire, par exemple, *si ce que vous dites est vray, nous sommes mal, &c. si Monsieur dit vray, nous n'avons plus sujet de nous estonner, que, &c.* c'est un honneste dementy; car il ne faut jamais témoigner que l'on doute de ce que dit un honneste homme. Il faut dire, par exemple, *selon ce que vous dites, nous sommes mal, &c. ce que dit Monsieur fait voir que nous n'avons pas, &c.*

Il faut se donner de garde de dormir, de s'alonger, & de bâiller, quand les autres parlent, c'est une chose tres-deshonneste, parce que c'est un témoignage que l'on s'ennuye, ce qui est desobligeant. Aussi faut-il éviter, quand cela seroit, que la compagnie s'en apperçoive, & ne pas tomber dans l'absurdité de ceux qui demandent, *quelle heure est-il ?*

Comme donc d'estre endormy & stupide en compagnie, est tout-à-fait desagreable, aussi son contraire

qui eſt un trop grand enjoüement, ſent ſon écolier : il faut s'abſtenir de joüer des mains en donnant des coups, & folâtrant avec l'un, & avec l'autre : il en peut même arriver à la fin quelque affaire, ſi le monde ne ſe plaiſt pas à ces ſortes de jeux.

Il n'eſt pas d'un homme de qualité, s'il ſe trouve en compagnie de Dames, de badiner & de porter la main, tantoſt à un endroit, tantoſt à un autre : de baiſer par ſurpriſe, d'oſter la coëffe, le mouchoir, quelque braſſelet, de prendre quelque ruban, de s'en faire une faveur, de ſe l'attacher pour faire le galant, le paſſionné ; d'emporter des lettres d'une Dame, ou de ſes livres ; de regarder dans ſes tablettes, &c. Il faut eſtre extrémement familier, pour en uſer de la ſorte : à moins que de cela, ce ſont des actions tout-à-fait indécentes & injurieuſes, & qui rendent odieuſe la perſonne qui les fait.

C'eſt auſſi contre le reſpect de ſe prendre une dent avec l'ongle du pouce, pour exprimer un dédain : comme

comme quand on dit, *je ne m'en soucie non plus que de cela*, tirant le bout de la dent avec l'ongle du pouce : la même chose est de faire nargue avec les doigts, &c.

Il est aussi fort indécent dans une compagnie de Dames, & même en toute compagnie serieuse, de quitter son manteau, d'oster sa perruque, ou son pourpoint, de se couper les ongles, de se les ronger avec les dents, ou de se les nettoyer, de se grater quelque part, de racommoder une jartiere, un soulier qui blesse, de prendre sa robe de chambre & ses pantouffles, pour se mettre, dit-on, à son aise. Ce seroit presque la même chose, si un Officier de Cavalerie paroissoit dans un Camp en souliers, & non avec la botte, devant son General.

Il est pareillement fort incommode & fort déplaisant, d'entendre tousiours en compagnie une personne se plaindre de quelque mal, ou de quelque indisposition : On attribuë cela à manque d'esprit, à quelque feinte, ou à trop d'amour propre, croyant que c'est, ou pour

couvrir par ce vain & continuel pretexte, le peu de talent que l'on a pour fournir à la converſation, ou pour avoir lieu de prendre impunément ſes aiſes, aux dépens des autres.

Il eſt de fort mauvaiſe grace, quand quelqu'un montre à la compagnie quelque bijou, ou autre choſe, de mettre d'abord la main deſſus pour le garder des premiers : il faut moderer ſa curioſité, & attendre qu'il faſſe le tour juſqu'à vous, pour le voir. Quand c'eſt à voſtre tour, il n'eſt pas bien-ſeant de faire de grandes admirations, ny des épuiſer en loüanges, comme font quelques-uns, qui témoignent par ce grand étonnement une vile complaiſance, ou de n'avoir jamais rien veu, & de ne s'entendre point à la valeur des choſes. D'autre coſté auſſi il ne faut pas eſtre indifferent, ny froid à eſtimer ce qui eſt eſtimable ; c'eſt une ſotte gloire, ou une marque d'envie mal-ſeante à tout le monde, & ſur tout à une perſonne bien née : mais il faut eſtre en cela modeſte & équitable.

Il ne faut pas oublier en paſſant qu

que c'eſt peché auſſi contre la civilité, lors que l'on eſt proche d'une perſonne qualifiée, à quelque action ou à quelque ſpectacle, de s'emporter d'admiration, & de faire des exclamations à chaque bel endroit, en preſence de cette perſonne & avant qu'elle en ait jugé: c'eſt faire le bel eſprit mal-à-propos, & manquer en même temps de reſpect.

Il faut attendre que la perſonne qualifiée admire & loüe, blâme ou cenſure, & puis applaudir: à moins que d'abord elle ne demandaſt nôtre ſentiment: car alors il faut le dire ſans attendre, & ſans exagerer.

Il eſt bon d'avertir icy, qu'il faut toûjours oſter ſon gand, & baiſer le main, en prenant ce que l'on nous preſente: comme auſſi en rendant, ou donnant quelque choſe à quelqu'un: mais ſi on nous demande cette choſe-là, il faut la preſenter promptement, de peur de faire attendre, & puis l'ayant preſentée, il faut baiſer la main.

Il faut auſſi ſçavoir, que c'eſt une *incivilité d'avancer la* main parde-

vant une perſonne qualifiée, pour donner à quelqu'un, ou pour prendre ſoy-même quelque choſe, il faut la donner ou prendre par derriere.

Mais pour revenir au bijou, papier, ou autre choſe, ſi on le renfermoit avant qu'il vinſt juſqu'à nous, il ne faut pas en témoigner d'empreſſement, mais il faut ſupprimer tout d'un coup l'envie que nous aurions de le voir, remarquant cependant qu'il eſt incivil à ceux qui le montrent à quelques-uns, de ne le pas faire voir au reſte de la compagnie.

C'eſt de même une grande indiſcretion, de regarder par deſſus l'épaule de quelqu'un qui lit, ou écrit, ou de jetter curieuſement les yeux, ou les mains ſur des papiers qui ſont ſur une table, &c.

Comme auſſi de s'approcher trop prés de ceux qui comptent de l'argent, ou d'un coffre fort ouvert, ou bien d'un cabinet, dans lequel on cherche des bijoux, ou autre choſe, o & même ſi on eſtoit ſeul dans un cabinet avec le maiſtre de la maiſon, &

Ni los ...ojos à las ...as; ni ...anos à las arcas. Refranes.

& qu'il fust obligé de sortir pour quelque affaire, il faut sortir aussi, & attendre hors du cabinet qu'il revienne.

C'est une incivilité de lire devant des personnes de qualité, quelque papier, ou quelque lettre que l'on nous viendroit de rendre : à moins que ces personnes y prenant interest, ne nous y obligeassent par un ordre exprés.

C'est aussi une incivilité de regarder les livres d'une personne que l'on doit respecter, à moins que ce ne fust dans une Bibliotheque, ou elle prendroit cela à honneur.

Que si quelqu'un arrive de nouveau, ou qu'une personne de la compagnie se leve pour s'en aller, ou pour faire honneur à celle qui entre, quand même celuy qui entre seroit nostre inferieur, il faut se lever aussi par civilité.

Que s'il arrive quelqu'un qui nous veüille parler, quand même ce ne seroit qu'un laquais de la part d'une personne pour laquelle nous devions avoir du respect, il faut se *lever de son siege*, & le recevoir *debout & découvert.* Et

Et à propos de laquais, il eſt bon d'avertir que ſi on parle à une perſonne qui ſoit de qualité à avoir des valets de pied, c'eſt une incivilité choquante que de luy dire, par exemple, *Un de vos laquais m'eſt venu dire, Monſieur*, ou *Madame*, *de vous venir voir*. Il faut dire, *un de vos valets de pied*, &c. Ce n'eſt pas pour honorer le laquais, c'eſt pour honorer le maiſtre.

Il en eſt de même des ſervantes, à l'égard d'une Dame. *Voſtre Demoiſelle, voſtre fille, voſtre femme de chambre m'a dit, Madame*, &c. & non pas *voſtre ſervante*.

Et ſi on eſt obligé d'aller & de venir devant des perſonnes de qualité, il faut pour la bien-ſeance tâcher d'aller toûjours par derriere.

Mais il faut bien ſe garder d'aller ſe méler avec des gens qui ſeroient dans un entretien particulier : quand même ils ſeroient de noſtre connoiſſance, ou que nous aurions habitude avec eux. Ce qui ſe reconnoiſtra, ou parce qu'ils ſe retirent à part, ou parce qu'ils parlent tout bas, ou bien parce qu'ils changent de diſcours

cours quand nous nous en approchons ; ce qu'ayant remarqué, il faut doucement se retirer, de peur de les interrompre ; ce qui seroit une grande indiscretion.

Que si on se rencontroit dans une compagnie où il fût question d'opiner ou de parler sur une affaire, ou autre chose : il faut quand c'est nôtre tour se découvrir pour salüer la personne la plus qualifiée, & le reste des assistans, & dire alors son sentiment. Que si dans cette assemblée il y a une personne éminente en dignité, & comme en relief par dessus les autres, il faut luy adresser le discours & se servir du singulier en disant, par exemple, *Monseigneur, ou Monsieur, aprés ce que ces Messieurs ont déja dit, il est inutile d'employer de longs discours pour vous persuader une verité si constante.* Que si la compagnie est à peu prés de personnes égales, il faut se servir du pluriel. *Messieurs, ou Messeigneurs, &c.*

Et pour ce qui est des assemblées qui se font pour quelque ceremonie, il est bon d'avertir qu'il faut avoir égard à deux sortes de personnes

dans

dans ces ſolennitez. La premiere eſt de ceux qui ſont les Auteurs de la ceremonie. Et la ſeconde, de ceux qui en ſont ſeulement les conviez.

Pour les Auteurs, quand il s'agit du ſerieux de la ceremonie, il faut touſiours leur ceder, quand meſmes ils ſeroient nos inferieurs. Par exemple, ſi ce ſont perſonnes qui ſe marient, l'Epoux & l'Epouſée, leurs proches, & les gens d'Egliſe, doivent eſtre privilegiez, & il eſt de la civilité de leur faire honneur, fuſſent-ils beaucoup au deſſous de nous.

Si c'eſt à un Baptême, les Comperes & Comeres, l'Enfant, & les autres, qui ſont de l'eſſence de la Ceremonie, doivent preceder. Si c'eſt à un Enterrement, les parens du mort doivent avoir la premiere & la plus honorable place. Si c'eſt dans une Egliſe à une Proceſſion, à une Offrande, &c. les Marguilliers & Officiers des Egliſes doivent paſſer les premiers.

Pour les Conviez ſi on eſt de ce nombre, il ne faut point prendre ſoy-même de place, s'il y a un Maiſtre de ceremonie qui en donne;

mais s'il n'y en a point, & que les places soient à la liberté d'un chacun, il est de la discretion de laisser les premieres vuides pour des personnes plus qualifiées, à moins que l'on fût d'un caractere & d'une dignité qui obligeast, suivant l'usage du monde, à se faire honneur soy-même, en se plaçant un peu honnestement, non pour l'amour de sa propre personne, mais pour le respect de la compagnie dont on seroit membre, ou du Prince, dont on seroit Ministre, &c.

A la Comedie, dans les loges, si elles sont tout proches & joignant le Theatre, les moindres places sont les premieres, & les meilleures sont les plus reculées: si les loges sont éloignées, c'est tout le contraire.

En general, à l'égard de toutes sortes de personnes, la civilité concernant la presence, se doit mesurer sur ce que l'on est soy-même; & ensuite sur ce que sont les autres. Communément il est loüable & de la civilité, de ceder aux Ecclesiastiques à cause de leur caractere; &

so

ſouvent des perſonnes qui ſçavent vivre, ont trouvé à redire que des Seigneurs & des Juges traitaſſent des Eccleſiaſtiques & des Curez en valets. A la verité il y en a quelques-fois qui par leur peu de merite & par leur importunité, ne ſont pas dignes qu'on leur faſſe beaucoup d'honneur; mais auſſi leur caractere, quelque défaut qu'ait leur perſonne, ne doit point eſtre traité avec mépris.

On doit auſſi du reſpect aux Magiſtrats, ſur leſquels rejalit quelque rayon de la Majeſté de la Loy, dont ils ſont les depoſitaires au nom du Prince; aux perſonnes qui ont des dignitez publiques; à ceux qui ſont de qualité par leur naiſſance; aux Dames; aux perſonnes âgées; & à ceux qui ont quelque talent extraordinaire, qui les diſtingue & les rend celebres.

CHA-

CHAPITRE VI.

L'audience d'un Grand.

A L'égard d'un Grand, entrant dans ſa chambre ou dans ſon cabinet, il faut marcher doucement, & faire une inclination du corps & une profonde reverence, s'il eſt preſent : Que s'il ne paroiſſoit perſonne, il ne faut point fureter çà & là, mais ſortir ſur le champ, & attendre dans l'antichambre.

Si cette perſonne eſt malade & au lit, il faut s'abſtenir de la voir, ſi elle ne le demande : & ſi nous la voyons, il faut faire la viſite courte, parce que les malades ſont inquiets & ſujets aux remedes & aux temps : il faut de plus, parler bas, & ne l'obliger que le moins qu'il ſe peut à parler. *p*

Mais ſur tout, il faut obſerver que c'eſt une tres-grande indécence de s'aſſeoir ſur le lit, & particulierement ſi c'eſt d'une femme : & même il eſt en tout temps tres-mal ſeant & d'une familiarité de gens de peu, lorſque l'on eſt en compagnie de

p *Incivile eſt eũ ſalutare qui reddit urinam, aut alvum exonerat.* Eraſ. coll. in princ.

de personnes sur qui on n'a point d
superiorité , ou avec qui on n'e
pas tout-à-fait familier , de se jett
sur un lit, & de faire ainsi conve
sation.

Si cette personne écrivoit, lisoi
ou étudioit, il ne faut pas la détou
ner, mais attendre qu'elle ait ach
vé, ou qu'elle se détourne elle-m
me, afin que nous luy parlions.

Si elle nous ordonne de nous a
seoir, il faut obeïr avec quelque p
tite démonstration de la violen
que souffre nostre respect, & o
server de se mettre au bas bout, q
est toûjours du costé de la porte p
laquelle nous sommes entrez, co
me le haut bout est toûsjours où
personne qualifiée se met.

De même, il faut prendre un si
ge moins considerable que le si
s'il y en a; le fauteüil est le pl
honorable, la chaise à dos apré
& ensuite le siege pliant.

C'est une chose tout-à-fait ind
cente de se presenter devant d
personnes au dessus de nous,
particulierement devant des Dame
& de montrer la peau à travers

ch

chemise & le pourpoint ; ou d'avoir quelque chose d'entr'ouvert, qui doit estre clos par honnesteté, comme nous avons déja dit.

Quand on s'assiet, il ne faut pas se mettre coste à coste de la personne qualifiée, mais vis-à-vis, afin qu'elle voye que l'on est tout prest à l'écouter : il faut avec cela se tourner le corps un peu de costé & de profil, parce que cette posture est plus respectueuse que de se tenir de front.

Il faut luy laisser entamer le discours, quand elle ne diroit qu'un mot, qui nous donnât lieu de parler : à moins qu'on ne vist cette personne en passant pour l'informer promptement d'une affaire, ou la faire ressouvenir de quelque chose qu'elle sçeust déja.

Il ne faut pas se couvrir si elle ne le commande ; il faut avoir ses gands aux mains, & se tenir tranquille sur son siege ; ne point croiser les genoux ; ne point badiner avec ses glands, son chapeau, ses gands, &c. ny se foüiller dans le nez, ou se grater autre part.

Il faut éviter de bâiller, de
moucher, & de cracher; & si on
est obligé là, & en d'autres lie
que l'on tient proprement, il faut
faire dans son mouchoir, en se
tournant le visage, & se couvrant
sa main gauche, & ne point regard
apres son mouchoir.

A propos de mouchoir, on d
dire qu'il n'est pas honneste de l'
frir à quelqu'un pour quelque cho
quand mesme il seroit tout blanc,
on ne vous y oblige absolument.

Il ne faut point prendre de tab
en poudre, ny en mâcher, ny s'
mettre des feüilles dans le nez, si
personne qualifiée, qui est en dr
d'en prendre devant nous, ne no
en presentoit familierement, auqu
cas il faut en prendre, ou en faire
semblant, si on y avoit repugnance.

Si on est assis prés du feu, il fa
bien se donner de garde de crach
dans le feu, sur les tisons, ny cont
la chéminée; moins encore faut
s'amuser à badiner avec des pince
tes, ou à tisonner le feu. Que si cet
personne témoignoit de vouloir a
commoder le feu, alors il faut se fa

fit promptement des tenailles ou pincettes pour la prevenir, à moins qu'elle ne le voulust faire absolument elle-même pour son divertissement. Il ne faut pas aussi se lever de dessus son siege pour se tenir debout le dos au feu ; mais si cette personne se levoit, il faudra se lever aussi.

Que si par avanture il ne se trouvoit qu'un écran chez cette personne, & qu'elle vous contraignist de le prendre, aprés luy avoir témoigné la confusion que vous avez de l'accepter, il ne le faut pas refuser, mains incontinent aprés, sans qu'elle s'en apperçoive, il le faut mettre doucement de costé, & ne s'en point servir.

De même, si par quelque occasion cette personne se trouvoit chez vous prés du feu, il ne faut pas souffrir qu'un laquais luy presente un écran; mais vous devez luy presenter vous-même.

Et pour ce qui est des Dames, c'est une immodestie tres-grande de trousser leurs juppes prés du feu, aussi bien qu'en marchant par les ruës.

Il ne faut pas quand on p faire de grands gestes des mains la sent d'ordinaire les diseur rien, qui ne sont pathetiques c mouvemens & en contorsion corps.

Mais il est ridicule en parla un homme, de luy prendre & ses boutons, ses glands, son drier, son manteau, ou de luy ner des coups dans l'estomac, &

Il s'en fait quelquefois un sp cle des plus divertissans, quand luy qui se sent poussé & tiraillé cule, & que l'autre n'apperc pas son incivilité, le poursuit recogne jusqu'à luy faire dema quartier.

Il est mal-seant aussi de fai certaines grimaces d'habitude, me de rouler la langue dans la che, de se mordre les lévres, c relever la moustache, de s'arr le poil, de cligner les yeux, c frotter les mains de joye, de se craquer les doigts en se les t l'un aprés l'autre, de se grater hausser les épaules, &c. il ne fau avoir non plus une contenance

te d'une piece, fiere, arrogante & dédaigneuse.

Il est de même tres-mal-seant, quand on rit de faire de grands éclats de rire, *q* & encore plus de rire de tout, & sans sujet.

Que si par hazard cette personne laissoit tomber quelque chose, il faut en cette rencontre, comme en toute autre, le ramasser promptement; & ne pas souffrir qu'elle ramasse rien de ce qui nous seroit tombé, mais il le faut ramasser vistement nous-mêmes.

q *Fatuus in risu exultat vocem suam: vir autem sapiens vix tacitè ridebit.* Eccl. cap. 21.

Que si elle éternüoit, il ne faut pas luy dire tout haut, *Dieu vous assiste*: mais il faut seulement se découvrir, & faire une profonde reverence, faisant ce souhait interieurement.

Et si la necessité nous oblige nous-mêmes d'éternüer, il faut tâcher de le faire doucement, & non comme certaines gens qui en ébranlent la maison par les fondemens; ce qui est tres-importun aux personnes qui nous entendent.

S'il arrivoit qu'elle se mist en peine d'appeller quelqu'un qui ne fust

pas proche d'elle, il faut sortir p
l'aller appeller soy-mesme, ce q
ne faut pas faire tout haut sur le
gré, ou par la fenestre, mais
voyer quelqu'un le chercher où
sera pour le faire venir; car aut
ment c'est pecher contre le respe

De là vient que generalem
parlant, les gens qui sçavent
vre, présument desavantageusem
d'un Maître ou d'une Maîtress
chez qui les domestiques sont si
resseux qu'ils s'entr'appellent or
nairement, & s'entredisent t
ce qu'ils ont à dire par une fenest
ou crient de la cour, ou du haut
la montée. Car c'est un témoign
ge qu'ils n'ont aucun respect,
aucune discretion; & par con
quent que le Maistre, ny la Maîtr
se, n'en sont pas dignes, n'aya
pas l'esprit ou l'autorité de se fa
respecter, & de tirer leurs domes
ques de la paresse & de l'incivili
où ils vivent.

Il faut aussi estre fort attentif à
que dit cette personne de qual
avec laquelle nous sommes,
ne luy pas donner la peine de rep

la mesme chose: il ne faut pas non r plus l'interrompre, mais attendre qu'elle ait achevé de parler pour luy répondre. Il ne faut pas non plus la contre dire; & si la necessité nous y obligeoit, pour l'informer de la verité, il ne le faut faire qu'aprés luy en a avoir *demande excusé*, r comme nous avons remarqué icy-devant; & si elle s'obstinoit, il ne faut plus resister, mais attendre une autre occasion.

Ce terme a esté censuré mais voyez, Traité de la Paresse, II. Entret. art. 11. où on répond à cette Censure.

S'il y a dans la conversation d'autres gens ſ plus habiles, il les faut laisser parler, les écouter & se taire: ſ ou si on est pressé de dire son sentiment, il le faut faire en peu de paroles, & se bien garder d'imiter l'indiscretion de ceux qui se picquent d'occuper toûjours le bureau dans les compagnies. t

ſ *Si est tibi intellectus, responde proximo: sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato, & confundaris.* Id. cap. 5. *Adolescens loquere in tuâ causâ vix: quam necesse fuerit, si bis interrogatur fueris, habeat caput responsum suum. In multis esto quasi inscius & audi tacens simul & quærens.* Eccl. 32.

t*Nec verò tanquam in possessionem suam venerit.* dit Ciceron d'un grand parleur, *excludat alios: sed cùm reliquis juribus, tum in sermone communi vicissitudine nonnunquan utendun putet.* Offic. l.

Si on eſt obligé de faire quelques complimens, il faut les faire courts, & répondre plûtoſt avec des reverences qu'avec de longs diſcours.

Que ſi cette perſonne nous avoit fait couvrir, ce qu'il ne faloit faire qu'aprés un commandement abſolu, il faut ſe découvrir, quand dans le diſcours on parle d'elle, ou de quelqu'un qui la touche, ou de quelque perſonne de la premiere dignité, à laquelle cette perſonne qualifiée prend intereſt : mais ſi à ſe découvrir ſouvent, cela l'importunoit, & qu'elle nous le deffendiſt, alors il faut ſe tenir couvert.

Il faut en tous nos diſcours, s'abſtenir de jurer, qui eſt un vice où pluſieurs tombent par une méchante habitude, penſant par là donner plus de creance à ce qu'ils diſent : & quand on deffend de jurer, on entend meſme exclure ces juremens qui ne ſignifient rien, comme *teſtenon*, *pardy*, *morbleu*, *jarny*, eſtant certain que ny les uns ny les autres ne ſont pas de perſonnes bien élevées ; & que quand on jure devant une derſonne de qualité ; & particulie-

culierement devant les Dames, on perd le reſpect, pour ne rien dire de plus.

Il faut au contraire que noſtre diſcours ſoit ſimple, & qu'il marque en toutes choſes noſtre retenuë, & le reſpect, dont nous voulons perſuader la perſonne, à qui nous parlons.

C'eſt pourquoy il eſt bon de ſçavoir encore que c'eſt une tres-grande incivilité, de queſtionner & d'interroger la perſonne que l'on veut honorer, & même quelque perſonne que ce ſoit, *u* ſi ce ne ſont gens qui dépendent de nous, ou que l'on ſoit obligé de faire parler; & en ce cas, il en faut uſer avec beaucoup de civilité & de circonſpection : parce que l'on prend ordinairement les gens curieux pour des eſpions; & que l'on craint & fuit naturellement les eſpions. *x* C'eſt pourquoy ſi on eſt obligé de preſſentir quelque choſe de la perſonne que l'on doit reſpecter, il faut luy parler en telle

u *Arcanum neque tu ſcrutaberis ullius unquam.* Hor. epiſt. lib. 1. epiſt. 18.

x *Percunctatorem fugito: nam garrulus idem eſt: nec retinent patulæ commiſſa fideliter aures; Et ſemel emiſſum vocat irrevocabile verbum.* Id. ibid.

ſorte, que vous l'obligiez civilement à vous répondre, ſans pourtant l'interroger. Par exemple, ſi vous voulez ſçavoir ſi cette perſonne fera la campagne prochaine, de luy dire, *Irez-vous à la guerre, Monſieur?* cela eſt choquant; parce que cette demande eſt trop familiere: au lieu que cette façon de parler, *Sans doute Monſieur, que vous ferez auſſi la campagne*, n'a rien d'offenſant que la curioſité, que l'on excuſe, quand elle eſt reſpectueuſe.

Nous avons dit que la nature nous a donné des regles pour la pudeur: elles doivent en effet tellement ſervir pour nos diſcours mêmes, que c'eſt manquer de reſpect que de proferer une parole ſale: & quand c'eſt une converſation de femme l'équivoque même n'eſt pas permiſe; elle choque la civilité, auſſi bien que l'honneſteté.

Et non ſeulement l'équivoque, mais les mots auſſi qui laiſſent ou peuvent laiſſer la moindre idée ou image de deshonneſteté.

C'eſt pourquoy il faut obſerver lorſqu'il ſe rencontre quelque licen-

tieux dans une compagnie, qui sort de ces regles, & profere quelque parole libre, de n'en pas rire, mais de faire semblant de ne l'avoir point oüye.

Comme les juremens & les paroles libres blessent la civilité, il en est de même de la contention, de l'emportement, des grandes hyperboles, des fanfaronades, & des menteries, de la médisanee, & de son contraire, qui est de parler à son avantage, & de se loüer sans cesse par comparaisons, entassant une infinité de ces façons de parler, *Pour moy je n'en use pas ainsi; pour moy je me fais cela; un Gentil-homme comme moy; un homme de ma qualité, &c.* qui sont discours aussi importuns & indiscrets, que ridicules. *y*

y Deformis est de seipso prædicare, falsa præsertim, & cum irrisione audientium imitari militem gloriosũ. Cic. Off lib. I.

Mais si les grands parleurs qui parlent long-temps, & ne disent que des bagatelles: si ceux qui ne sçauroient parler de rien sans auparavant faire un prelude; si ceux qui contestent sur tout ce qu'on leur peut dire, quand ce ne seroit que des choses tres-indifferentes: si ceux qui font les oracles & asseurent har-

diment comme veritable tout c
qu'ils disent, quoy qu'eux-mêm
ne sçachent pas si cela est vray c
faux : si ceux qui ne parlent jama
sans s'échauffer & sans se mettre e
colere, quoy que personne ne le
en donne sujet, & seulement pou
contredire, & vouloir par une pr
somption & une opiniastreté insu
portable, obliger tout le monc
à suivre leur avis. z Si tous ces gens
dis-je, sont incommodes & ins
ciables : ceux qui ne sçauroient pa
ler sans élever le ton de la voix, ju
qu'à donner la migraine à ceux q
les écoutent, le sont encore davan
tage. C'est pourquoy il faut soigne
sement éviter toutes ces imperf
ctions : & pour la derniere il fa
prendre garde au ton de la voix q
l'on a naturellement, & le hauss
ou baisser selon la distance du lie
où est la personne à qui nous pa
lons : laquelle distance doit estre c
cela nostre regle unique, à moi
que cette personne ne fust sourde, &
qu'alors nous fussions obligez d
sortir de mesure.

Une autre incivilité fort mal-pla
san

z *Alter rixatur de lana sæpè caprina. Propugnat nugis armatus : scilicet ut non sit mihi prima fides, &c.* Hor. epist. lib 1. ep. 18.

ſante eſt de ceux qui ne croyent pas qu'on les entende, s'ils ne parlent bouche-à-bouche, crachant au nez des gens, & les infectant bien ſouvent de leur haleine. Les perſonnes qui ont de la civilité, en uſent autrement, & ſi elles ont quelque rapport à faire, ou quelque choſe de ſecret à dire à quelque perſonne qualifiée, elles luy parlent à l'oreille.

Au reſte, il faut avoir grand ſoin de ne pas faire ſa viſite trop longue: mais obſerver en cas que la perſonne qualifiée ne vous congediaſt point elle-même de prendre le temps pour ſortir, lors qu'elle demeure dans le ſilence, lors qu'elle appelle quelqu'un, ou lors qu'elle donne qu'elqu'autre indice qu'elle a affaire ailleurs: & alors il faut ſe retirer ſans grand appareil, & même ſans rien dire, s'il arrivoit quelque tiers qui priſt voſtre place, ou ſi la perſonne s'appliquoit à autre choſe. Que ſi voſtre retraite eſt apperçeuë, & que ce grand Seigneur vouluſt vous faire quelque civilité au ſortir de ſa chambre: il ne faut

pas l'en empécher, parce que ce ne seroit pas paroiſtre aſſez perſuadé qu'il ſçait ce qu'il fait, & que ſouvent il arriveroit que nous nous défendrions d'une choſe, que l'on ne fait pas à noſtre ſujet. On peut bien ſeulement témoigner par quelque petite action, qu'en cas que cet honneur s'addreſſaſt à nous, nous ne nous l'attribuons pas: & cela ſe fait en pourſuivant ſon chemin ſans regarder derriere ſoy, ou méme en ſe tournant ou en s'arrétant, comme pour le laiſſer paſſer, & montrer par là que l'on croit qu'il a affaire autre-part.

Que ſi on ne peut pas éviter que la civilité ne ſe manifeſte, & que cette perſonne ſorte de ſa chambre, il faut s'arreſter tout court, ſe tirer à coſté, & ne point ſortir de cette place, qu'aprés qu'elle ſera rentrée dans ſa chambre.

De méme, ſi par rencontre cette perſonne avoit à aller quelque part & que nous nous trouvaſſions devant, il faut ſe tirer à coſté: s'arreſter tout court, la ſalüer, & la laiſſer paſſer.

Et

Et même ſi c'eſtoit le Roy, la Reine, Monſeigneur le Dauphin, Monſeigneur le Duc d'Orleans, & autres Enfans de France qui deuſſent paſſer, il faut s'arreſter d'auſſi loin que l'on entend le bruit, pour les laiſſer paſſer, ſoit que l'on fuſt à pied ou à cheval, en chaiſe ou en caroſſe.

Que ſi la perſonne qualifiée nous menoit à une feneſtre, ou que même il y euſt quelque ſpectacle à voir delà, il ne faut point prendre place ny s'approcher de cette feneſtre, qui nous ſeroit commune avec elle, pour regarder : il ne fant pas non plus cracher par la feneſtre ny en cette rencontre-là, ny en aucune autre.

Que ſi la perſonne qualifiée nous reconduiſoit juſqu'à la porte de la ruë, il ne faut point monter ny à cheval ny en chaiſe, ny en caroſſe en ſa preſence, mais la prier de rentrer dans ſa maiſon avant que d'y monter : que ſi elle s'obſtinoit, il faut s'en aller à pied & laiſſer ſuivre le caroſſe, &c. juſqu'à ce que cette perſonne ne paroiſſe plus.

Que si en presence de cette pe
sonne qualifiée, il en arrivoit u
autre qui fust nostre superieure
mais inferieure à l'autre, il ne fa
pas quitter la personne qualifiée ,
qui nous faisons la cour, pour all
au nouveau venu, mais il faut fai
simplement quelque signe de civili
muëte. Que si ce dernier venu esto
superieur à la personne à qui no
rendons visite, alors il faut que cor
me celle-cy se rangera vray-sembl
blement à son devoir, nous nous
rangions de même, & que no
quittons le premier, pour honor
le dernier.

Que si avec cela la personne qu
lifiée parloit à une autre, il ne fa
pas se servir de ce temps-là po
faire conversation à part avec que
qu'un qui seroit prés de nous : cet
familiarité est mal-seante : outre qu
si on parle bas, cela est suspect
défendu, & si on parle haut,
bruit l'interrompt & l'importune.

Que si on est obligé d'accomp
gner cette personne superieure da
sa maison, ou même en la nostre,
faut, s'il y a lieu de cela, passer d
vant

vant, pour ouvrir les portes, & pour relever les tapisseries, s'il y en a à relever. Même si c'est un homme qui ait de mauvaises jambes & qui marche avec peine, il est de la civilité de luy donner la main pour l'aider à marcher.

CHAPITRE VII.

Que l'on doit se conformer à la joye & à l'affliction de la personne qualifiée: où on traite de la complaisance, & de la propreté en general.

IL est aussi à remarquer, que si nous sçavons qu'une personne pour laquelle nous avons quelque consideration, est dans la joye, ou dans la tristesse, la bien-seance nous ordonne absolument de nous y conformer, en telle sorte que cette personne demeure persuadée que nous entrons aussi avant comme elle-même, dans le bien, ou dans le mal qui la touche. C'est ce que l'on appelle en general, *complaisance*. Elle est si necessaire pour la vie civile, qu'el-

qu'elle eſt le ciment de toutes les amitiez : comme au contraire la rudeſſe & un certain air qui veut par tout donner la loy, en eſt le renverſement infaillible.

La complaiſance eſt de rapporter ſon interieur & ſon exterieur à l'exterieur & à l'interieur de la perſonne qui a droit de l'exiger de nous. Je veux dire, en un mot, pour me ſervir de la penſée d'un Poëte, qui ſçavoit le monde, que quand l'un veut aller à la chaſſe, l'autre ne s'opiniaſtre pas à vouloir joüer de la flute.

a Hor. Epiſt. L. 1. Epiſt. 18.

a Ce qu'il y a ſeulement à excepter icy, eſt qu'il ne faut jamais eſtendre noſtre complaiſance à faire ou approuver rien de mauvais ou d'injuſte : tout cecy ne s'entendant que des actions honneſtes d'elles-meſmes, ou indifferentes.

Il faut donc que nos habits témoignent le ſentiment de noſtre cœur, auſſi-bien que nos paroles & nos actions : n'imitant pas certains ridicules, qui entendent ſi mal cette conformité, que ſi une maiſon eſt en joye, ils la déconcertent avec une mine froide, grave & ſerieuſe : & ſi ell

elle eſt dans l'affliction, ou même en habit de deüil, ils y viennent tout enjoüez, & tout couverts de rubans, décontenançant les gens avec des contes pour rire. & ne leur parlant que de divertiſſement. *b*

b *Musica in luctu importuna narratio.* Eccleſ. c 22. *Oderunt hilarem triſtes, triſtemque Iocoſi.* Hor. Epiſt. L. 1. ep. 18.

Mais à propos d'habits, il eſt bon de dire, que la propreté fait une grande partie de la bien-ſeance, & ſert autant que toute autre choſe, à faire connoiſtre la vertu & l'eſprit d'une perſonne: Car il eſt impoſſible, que voyant ſur elle des habits ridicules, on ne conçoive incontinent l'opinion, qu'elle eſt ridicule elle-même.

Or la propreté eſtant une certaine convenance des habits à la perſonne, comme la bien-ſeance aux autres choſes eſt la convenance des actions, & des paroles, à l'égard des autres & de nous-mêmes: il eſt neceſſaire ſi nous voulons eſtre propres, de conformer nos habits à noſtre taille, à noſtre condition, & à noſtre âge.

Le contraire de la propreté eſt en la diſconvenance, qui conſiſte dans l'*excés ou du trop* de propreté, qui

qui eſt le vice dans lequel tombent les perſonnes qui s'aiment trop, ou du trop de negligence, qui eſt celuy des perſonnes pareſſeuſes, molles, naturellement ſales & mal propos.

Ces deux defauts ſont auſſi blâmables l'un comme l'autre : mais celuy qui viẽt de negligence a cela de plus, qu'outre la mauvaiſe idée qu'il donne de la perſonne, il deſoblige celle devant qui on ſe preſente, & manque en quelque façon au reſpect.

Or la loy que l'on doit obſerver indiſpenſablement pour la propreté, c'eſt la mode : c'eſt ſous cette maiſtreſſe abſoluë qu'il faut faire ployer la raiſon, en ſuivant pour nos habits, ce qu'il luy plaiſt d'ordonner, ſans raiſonner davantage, ſi nous ne voulons ſortir de la vie civile.

Cette mode a les deux mêmes extrémitez vicieuſes, que celles dont nous venons de parler, l'excés de negligence, l'excés d'affectation ; l'un & l'autre font paſſer la perſonne pour ridicule.

En effet, ſi une perſonne quelque

que modeste & retirée qu'elle soit, veut se roidir contre cette mode qui est un torrent, en paroissant, par exemple, devant le monde avec un chapeau pointu, à present qu'ils se portent bas de forme, elle se mettra au hazard d'estre couruë & montrée au doigt.

Il en est de même de l'excés d'affectation : car si on fait des chausses larges par en bas, ils y mettent deux aûnes de largeur ; si le bas de la robe d'une Dame doit traîner de demy-aûne, on y en met une & demie : Si les manches sont courtes, on ne fait que des aîlerons : Si on porte du ruban à costé des chausses, on en met jusques dans la pochette : & tout le reste à proportion, jusqu'aux nœuds des souliers qui estoient d'un pied de long quand on en portoit.

Pour éviter cette bizarrerie incommode, il faut remonter jusqu'à la source de la mode qui est la Cour, & de plus il faut faire en cecy ce que l'on fait dans les autres choses qui dépendent du caprice : il faut suivre la plus saine partie.

C'eſt pourquoy ceux qui ne vont point à la Cour, doivent tâcher de connoiſtre quelqu'un qui y ait commerce, & s'en faire un modéle, le prenant à peu prés de ſa condition, de ſon âge, & de ſa taille ; & non ſeulement il faut que cette perſonne qui nous doit ſervir de regle, ait habitude à la Cour, mais auſſi pour venir à mon principe, qu'elle ait elle-même de l'eſprit & de la vertu. Car ceux qui ont du jugement & de la ſageſſe, retranchent autant que faire ſe peut, le luxe & la fadaiſe des modes, & les reduiſent à quelque utilité, à quelque commodité, & ſur tout à la modeſtie, qui doit eſtre la regle de toute la conduite d'un Chreſtien, comme nous l'avous miſe pour fondement de ce Traité ; & il ſe fait alors une eſpece de paradoxe, en ce que la mode qui eſt capricieuſe, bizarre, & ſouvent ſcandaleuſe, devient raiſonnable & modeſte.

Nous avons dit que les habits doivent avoir rapport à la condition des perſonnes : & il eſt aiſé de le juger en s'imaginant, par exemple,

un

un homme destiné à l'Eglise, s'habiller, ou du moins s'approcher autant qu'il peut, de l'habit d'un homme du monde; Car alors on ne peut pas dire que cét Ecclesiastique soit en son bon sens, mais qu'il est en masque, & qu'il porte un momon à celuy qu'il va visiter, & ainsi du reste.

C'est la même chose pour l'âge, & une vieille femme, par exemple, ou un vieillard vestu en jeunes gens, sont des personnes qui semblent ne se parer, estant proche du tombeau comme ils sont, que pour aller eux-mêmes en pompe à leurs funerailles.

Mais de proportionner les habits à la taille, c'est une chose à laquelle peu de gens prennent garde, & qui est pourtant essentielle à la propreté: Car il se fait sans cela une disconvenance insupportable. C'est pourquoy il faut observer que si la mode fait toutes les choses grandes, elles ne doivent estre que mediocres pour les petits hommes: autrement s'ils portent un grand rabat, parce que c'est la mode, on ne voit en eux qu'un rabat; si c'est un chapeau à grand

grand bord, ce ne sera qu'un chapeau que l'on verra marcher, ainsi du reste. Ce qui ne choque pas moins la veuë qu'un Peintre qui pecheroit contre les regles de la portraiture, donnant de grands bas à une petite figure; & de petites jambes à une grande.

Cette convenance doit donc estre exacte & égale, tant à l'égard de la personne, & de la condition, que de l'âge, évitant l'extremité aussibien dans l'excés que dans le défaut.

Et non seulement c'est la propreté & la bien-seance des habits qui donnent bonne impression de la personne : mais ses domestiques, son train, sa maison, ses meubles & sa table, tout cela dévant avoir aussi proportion & rapport à la qualité & à l'âge, parce que ce sont autant de signes qui nous marquent, sans que le Maistre parle, s'il a de l'esprit & de la vertu : Outre même que l'on peut par ce moyen plus que par tout autre, manquer de respect envers les personnes à qui nous en devons : nous élevant au dessus d'elles par le faste & par la vanité. *a*

Hor. Epist L. 1. ep. 18.

Le

La ſeconde partie de la propreté, eſt la netteté, qui eſt d'autant plus neceſſaire, qu'elle ſupplée à l'autre, quand elle manque: Car ſi les habits ſont nets & ſur tout ſi on a du linge blanc, il n'importe pas que l'on ſoit richement veſtu; on ſentira toûjours ſon bien, même dans la pauvreté.

Avec cela il faut avoir ſoin de ſe tenir la teſte nette, les yeux & les dents, dont la negligence gaſte la bouche, & infecte ceux à qui nous parlons; les mains auſſi, & même les pieds, particulierement l'Eſté, pour ne pas faire mal au cœur à ceux avec qui nous converſons, ayant ſoin de ſe couper les ongles. Il faut auſſi ſe tenir les cheveux longs ou courts, la barbe d'une telle ou telle maniere, ſelon la mode ordinaire, temperant le tout à l'âge, à la condition, &c.

CHAPITRE VIII.

Des complimens.

MAis, demandent quelques-uns, que dire à ces grands Seigneurs & aux Dames de qualité quand on les va visiter ? Quelque chose ou rien. Quelque chose, si vous vous proposez quelque fin dans vostre visite : & rien si vous allez seulement pour vous montrer, & dire sans parler à ce grand Seigneur que vous n'estes pas mort. Et alors le conte que l'on fait pour rire d'un courtisan qui disoit, *Ie suis venu, Monseigneur, pour vous faire la reverence*, & du Seigneur qui répondit si brusquement, *Faites-là*, est tout-à-fait à propos ; car il ne s'agit que de cela, & ce seroit importuner le grand Seigneur, & sortir des regles de la bien-seance, que d'en faire, & dire davantage.

Que si c'est pour quelque chose, ou c'est pour affaires & choses premeditées, & alors on n'a pas besoin de regles ; Il ne faut que sçavoir bien ce que l'on a à dire, & l'expo-

ſer le plus ſimplement qu'il eſt poſſible ſans ambiguité ny détours : où c'eſt pour s'acquitter de quelque civilité, qui s'exprime, par ce que nous appellons compliment.

Il y en a de deux eſpeces : les uns par leſquels nous inſinuons quelque paſſion, comme une conjoüiſſance, qui eſt une expoſition de la joye que nous avons de quelque proſperité arrivée à la perſonne qualifiée : une condoleance, qui eſt un témoignage de la douleur que nous reſſentons d'une affliction qui luy ſeroit ſurvenuë : un remerciement, qui eſt un mouvement de reconnoiſſance de quelque grace que nous aurions receuë : une proteſtation de ſervice, de reſpect, de ſoûmiſſion, d'obeïſſance, de fidelité; une plainte, un reſſentiment, &c. Et alors on n'a pas beſoin non plus de preceptes. C'eſt le langage du cœur, il ne faut que le laiſſer parler. S'il eſt ſincere, il ne peut rien dire, qui ne plaiſe, & qui ne perſuade, eſtant l'effet infaillible & admirable de la verité.

Tout ce qui ſeroit eſtudié, bien loin de perſuader ces paſſions, les ren-

rendront suspectes : il ne faut qu'exprimer simplement ce que l'on ressent dans l'interieur, & garder dan le discours, aussi bien que dans l maintien, à l'égard de soy, & d celuy à qui on parle, toutes les regles de la bien-seance que nou avons marquées jusqu'icy. D'où i s'ensuit que dans cette espece, le bons complimens sont ceux qui s font sans regles, & où le cœur parl sans aucun art, c'est à dire, où il s montre à découvert sur la langue.

L'autre sorte de compliment es la loüange. Par la premiere espec nous nous insinuons par nous-mêmes dans l'esprit de la personne à qu nous parlons, & par celle-cy nou nous y insinuons par elle-même Mais cette espece est tres-difficile traiter ; elle demande beaucoup d circonspection & d'adresse, pou persuader que l'on dit la verité.

Quelles loüanges peuvent en effe estre veritables dans cette natur corrompuë ? Mais il ne s'agit pas icy de sçavoir si on dit la verité toute les fois qu'on louë quelqu'un, c'es assez de croire qu'on la dit ; car alor

ce

ce n'eſt pas mentir. C'eſt pourquoy ſi nous pouvons perſuader celuy à qui nous parlons, que nous ſommes nous-mêmes perſuadez de ſon merite, le compliment devient ſincere & obligeant, quand même celuy à qui nous le faiſons ſçauroit dans ſon ame qu'il eſt faux.

Ainſi ceux-là ſe trompent fort, qui mettent tous leurs complimens en hyperboles, & en grandes exaggerations, qui ſe détruiſent d'elles-mêmes : qui mettent, par exemple, les Ceſars & les Alexandres, aux pieds du premier qu'ils veulent loüer de quelque bravoure : Qui mettent l'éclat de la beauté d'une Dame au deſſus du Soleil & des aſtres : Qui font honte à la neige & au lys en parlant de ſa blancheur ; Qui rendent les roſes toutes paſles, & le corail tout jaune à la veuë des lévres & des jouës vermeilles de ces Venus imaginaires.

Quelles penſées peuvent avoir les perſonnes qui s'entendent loüer de cette maniere, ſi elles ont l'eſprit ſain ? Elles ne peuvent penſer que l'une de ces deux choſes, ou que

ceux qui les loüent ainsi, ont de l'esprit, & qu'ils croyent qu'elles n'en ont point, elles-mesmes s'imaginant qu'elles sont capables de croire des menteries si fades; ou qu'ils sont hors de leur bon sens, & qu'ils croyent eux-mêmes dire vray, quoy qu'ils mentent. La raison est que l'appas est trop grossier, & que ces comparaisons sont d'elles-mêmes trop éloignées de la verité. Aussi ne peuvent-elles point servir pour le serieux, mais seulement pour le burlesque & pour les jeux d'esprit. Il est donc à propos d'insinuer à ceux que l'on complimente, que l'on est convaincu soy-même des choses obligeantes que l'on tâche de leur persuader: & afin d'y reüssir il faut parler humainement, c'est à dire, que l'on doit proportionner les loüanges à l'étenduë de l'homme.

Pour la matiere de ces loüanges elle est si ample & de tant de sortes, qu'il seroit difficile de luy donner des bornes dans ce Chapitre. Ce q[...] l'on peut faire est de prescrire qu[...] tre circonstances que l'on a acco[...] stumé de proposer comme les c[...]

tre principales ſources, d'où la plûpart de ces diſcours peuvent dériver, ſe ſervant tantoſt de l'une & tantoſt de l'autre, & verſant pour ainſi dire, de celle-cy dans celle-là, & de l'une dans l'autre pour ne jamais demeurer vuide.

Ces quatre circonſtances ſont, *le temps, le lieu, la perſonne, & la choſe.*

Par le temps, on peut entendre l'âge, les ſaiſons, le paſſé, le preſent, l'avenir, &c.

Par le lieu, les differens endroits du monde, le Royaume particulier où on eſt, la ville, la maiſon, la ſitutation, &c.

Par la perſonne, celle qui parle, celle à qui on parle, & les autres perſonnes qui peuvent tomber dans le diſcours. Enſuite le corps & l'eſprit, ou l'extierieur & l'interieur, c'eſt à dire, les qualitez corporelles; comme la ſanté, la beauté, la maladie, &c. & les qualitez ſpirituelles, comme l'eſprit, le bon ſens, la memoire, la vertu, le ſçavoir, &c.

Et par la choſe, generalement

tout ce qui peut fournir matiere de parler hors les trois autres lieux.

Cela fait, il faut se souvenir de traiter selon les regles de la bien-seance que nous avons données, toutes les choses que l'on tirera de ces sources pour composer le compliment, & faire toûjours les mesmes suppositions que nous avons faites au commencement, des personnes superieures, inferieures, & égales ; de celles qui s'entre-connoissent beaucoup, peu, ou point : & selon ces suppositions, user de respect, & s'abstenir de familiarité, ou passer par dessus les loix rigides du respect, & traiter familierement.

Faisons-en l'experience pour la premiere espece des complimens, qui est comme nous avons dit, une expression du cœur ; & supposons que ce soit, par exemple, un inferieur qui parle à une personne superieure qu'il ne connoist point familierement, & à qui il doit du respect.

Monsieur, je viens vous remercier de l'amitié que vous m'avez témoignée en recommandant mon procez, & vous assurer que si je puis vous donner aussi des mar-

marques de la mienne en quelque occasion, vous reconnoistrez que je n'ay pas esté indigne de vostre protection, &c.

Ce compliment est incivil, parce premierement que ces expressions qui sont le langage du cœur, & qui touchent par consequent plus vivement, donnent lieu de croire que la personne qui parle, a de la presomption & trop bonne opinion d'elle-mesme: Et en second lieu, parce que les termes estant rrop familiers, blessent le respect.

C'est pourquoy, pour le rendre civil, il faut que la pensée & les termes soient plus humbles, & dire, par exemple, *Monsieur, vous m'avez témoigné tant de bontez pendant mon procez, que j'ose croire que vous ne trouverez pas mauvais que je sois venu pour avoir l'honneur de vous en rendre tres-humbles graces; & vous témoigner ma reconnoissance, & le zele que j'ay demeriter l'honneur de vostre protection par mon respect & mon tres-humble service, en toutes les occasions qu'il vous plaira m'honorer de vos commandemens.*

L'exptession & le tour du compliment, n'ont rien de presom-

parle, que l'on a en effe
touché de reconnoiſſance
de ſoûmiſſion.

De meſme ce complir
Dame, Madame, *je prend.*
à voſtre douleur pour ne pas
mes larmes avec les voſtres
neſte occaſion, &c. pourro
d'égal à égal, mais d'in
perieur, il faut marq
ſoûmiſſion, & dire à
Madame, *l'honneur que vo*
jours fait de me regarder
ſerviteurs particuliers de
me donne la liberté de ven
ner avec le reſpect que je d
je prends à voſtre douleur

Tout de meſme, il
bien-ſeance d'alle

genre soûmis. Ce compliment ne seroit bon que pour un amy d'égale condition.

Pour un inferieur, il faut donner un autre tour ; & si on veut en effet luy témoigner la joye que l'on a de sa santé, il faut s'informer auparavant de quelque domestique, comment cette personne se porte, & puis tourner le compliment ainsi, *J'ay beaucoup de joye*, Monseigneur, *que vous soyez en parfaite santé*, &c.

Mettons aussi un exemple de la seconde espece des complimens, qui sont les loüanges ; & parce qu'il est plus difficile, donnons-luy un peu plus d'étenduë, & introduisons, si vous voulez, nostre jeune Cavalier prés d'une jeune personne à qui il doive du respect par sa qualité ; qu'il connoisse, mais non dans une grande familiarité, & qu'il visite pour luy rendre un simple devoir, sans avoir aucune chose precise à luy dire.

Surquoy, il faut remarquer deux choses : la premiere, qu'en general, les hommes doivent du respect aux Dames, jusque-là que d'en sortir

tant soit peu,c'est une marque de brutalité & d'une éducation basse : la seconde est, que comme ce sexe ne sentant pas dans cette jeunesse le chagrin des affaires du monde, a d'ordinaire l'esprit enjoué, & beaucoup de douceur & de naturel, particulierement s'il est bien élevé,il faut de mesme prendre un air beaucoup plus gay, c'est à dire, plus serain que l'ordinaire, pour la conversation des Dames, & observer plus qu'en aucun lieu du monde d'estre complaisant; c'est à dire, de ne rien faire ny de ne rien dire qui puisse choquer la personne à qui on parle,non seulement directement, mais mesme indirectement, ou donner quelque idée desavantageuse de soy-mesme. u

u *Toute personne qui se fait ou haïr, ou mépriser en parlant parle mal, & cette regle oblige d'éviter tout ce qui ressent la vanité, la legereté, la malignité, la bassesse, la brutalité, l'effronterie, & generalement tout ce qui donne l'idée de quelque vice & de quelque défaut d'esprit.* Education d'un Prince 2. Edit. p. 61. v. 17.

C'est pourquoy il faut encore observer que cet air soit toûjours le milieu entre l'enjoüé & le serieux, c'est

c'eſt à dire, qu'il ſoit modeſte & ſelon les regles de bien-ſeance que nous avons marquées ; de meſme parce que ces ſortes de converſations degenerent ſouvent en bagateles, il faut ſe propoſer de joindre toûjours l'utile à l'agreable, je veux dire, que quoy qu'on diſe, il y ait toûjours du ſolide.

Pour cet effet jamais il ne faut, par exemple, loüer l'exterieur ſans l'accompagner de l'interieur : jamais applaudir à aucun vice, jamais donner lieu à aucune mauvaiſe diſpoſition d'eſprit, &c.

Ce jeune homme connoiſt donc cette perſonne, & il en connoiſt par conſequent toutes les inclinations & toutes les belles qualitez ; ſuppoſons en effet que ce ſoit une vertueuſe : qu'elle ait leu les bons Livres, & appris les bonnes choſes; qu'elle employe le temps, & qu'elle s'occupe alors à peindre ſi vous voulez en mignature dans ſon cabinet, où on introduit noſtre diſciple. Faiſons leur faire une converſation. Il n'a aucun ſujet d'entretien, & il faut qu'il prenne, comme

on dit, conseil sur le champ; il n'y a point de meilleur que d'avoir recours aux lieux cummuns que nous avons marquez, & que nous designerons icy à la marge afin de les reconnoistre.

c Ces compliments ont esté censurez: mais voyez le Traité de la Paresse, II. Entretien, art. XI. où répond à cette Censure.

c *Hé quoy Monsieur* (c'est la Demoiselle qui commence) *attendre que l'on vous fasse entrer ?*

Par le lieu. *On doit, Mademoiselle*, dit le Cavalier, *ce respect au temple des muses.*

Idem. *I'ay peur de le profaner.*

Vous faites, Monsieur, reprend la jeune Dame, *bien de l'honneur à ce cabinet.*

Quoy, Mademoiselle, continuë le Cavalier, *vous ne voulez pas que le sejour des muses soit où regnent les beaux arts ?*

Mais j'ay entendu dire, repond la Dame, *que les muses estoient neuf & je suis toute seule.*

Par la personne *Elles estoient neuf, je l'avoue*, repond le Cavalier, *mais vous seule, Mademoiselle, les valez toutes neuf. L'une ignoroit ce que l'autre sçavoit, & vous en sçavez plus que toutes ensemble.*

Mais Monsieur, dit la Dame, *c'est me combler de confusion.* Et

Et c'est en quoy, Mademoiselle, reprend le Cavalier, *vous valez plus que ces neuf sçavantes, d'accompagner tant de merite d'une si grande modestie.* *Id. P l'interieur.*

Il y a Monsieur, répond la Dame, *des gens qui sont contraints d'estre modestes. Et vous me trouvez sur cet ouvrage qui vous répondra pour moy, que je ne merite pas ces louanges-là.*

Quoy, Mademoiselle, dit le Cavalier, *c'est donc aujourd'huy vostre jour de peindre ? je vous détourne, je m'en vas.* *Par le temps.*

Non, non Monsieur, continuë la Dame, *ce seroit une fausse honte de ne pas vouloir peindre devant des connoisseurs, vous me direz mes défauts. Mais je quittois le pinceau, comme vous estes entré.*

De grace, Mademoiselle, reprend le Cavalier, *que je ne sois pas cause que vous quittez l'ouvrage, je m'en iray plûtost.* *Par la personne.*

Non, Monsieur, insiste la Dame, *à ous dire la verité, il faut de la belle hueur à la peinture, comme à la poesie. Ie mmençois de m'ennuyer. Il est presque possible de rien faire au chaud qu'il it.* *La personne par l'interieur.*

Il est vray, repond le Cavalier, *qu'il*

fait une grande chaleur, mais rien ne vous rebute, Mademoiselle, vous allez à la vertu par elle-même, sans qu'aucune incommodité vous en détourne.

Helas, s'écrie le Dame, *je suis bien heureuse d'estre icy bien à l'ombre, & de m'amuser à des bagatelles, tandis que de pauvres gens souffrent à la campagne cette chaleur excessive dans le travail & la peine: j'y songeois, même en achevant ce méchant navire. Car je croy que ces pauvres gens qui sont dans les vaisseaux, ont bien à souffrir en pleine Mer, & dans un navire où l'odeur n'est pas, comme je crois, bien agreable. Voyez, Monsieur.*

Oserois-je? dit le Cavalier.

Tres-volontiers, Monsieur, reprend la Dame, *je ne fais point mystere de mes ouvrages, ils n'en valent pas la peine.*

a per-
nne
ar l'in-
rieur.

Il n'est pas juste, Mademoiselle, dit le Cavalier, *que vous en soyez le juge, Vous vous estes trop severe. C'est une tempeste ou un port de Mer.*

ar la
ose.

Oui, Monsieur, répond la Dame.

Voila qui est fort beau, s'écrie le Cavalier, *ces vagues sont fort bien touchées, & fort tendres; Mais quoy, Mademoiselle, avoir vous-même tant de*

e la
ose à la
rsonne.



de douceur, & peindre si juste un Element si colere?

Ha Monsieur, dit la Dame, *vous sçavez que les Peintres veulent estre cajolez. Ie ne vaux pas me défendre, puisque j'en suis du nombre, j'ay aussi ma petite vanité: je veux pourtant vous dire les choses comme elles sont: & si je suis assez vaine pour avouer que ce n'est pas d'imagination que j'ay representé la colere, je veux estre assez de bonne foy, pour vous dire que j'ay pris tout ce qu'il y a de plus beau dans mon ouvrage, d'un excellent original que voila.*

Ie vous assure, Mademoiselle, reprend le Cavalier, *que l'on ne connoist point quel est l'original.* *Par la chose.*

C'est pour me donner courage, Monsieur, dit la Dame, *mais ce n'est pas, comme je croy, une tempeste.*

En effet, continuë le Cavalier, *le Ciel est trop serain, & le navire ne paroist pas assez agité. C'est apparemment le flux que le Peintre a voulu representer; Car il fait beaucoup de flots & d'écume sur la Gréve.*

Bon Dieu! reprend la Dame, *je suis donc bien éloignée de connoistre ce grand mystere du flux & reflux, puisque*

que venant de le peindre ; je ne le connois pas moy-même.

Par les personnes.

Mademoiselle, interrompt le Cavalier, *il ne faut pas vous estonner si nous ne le connoissons pas, je croy que les plus sçavans sont de même que nous ; ils le peignent sans le connoistre, ils le peignent d'imagination.*

Philosophie de M. des Cartes.

I'ay, dit la Dame, *un peu lû des ouvrages d'un Philosophe moderne, ce qu'il en dit est bien imaginé aussi bien que le reste. Vous sçavez sans doute cette Philosophie-là, Monsieur.*

De la chose à la personne.

I'en ay lû quelque chose, répond le Cavalier, *mais j'admire que rien ne vous puisse échaper.*

Ie l'ayme, continuë la Dame, *parce qu'on la comprend.*

Il est vray, dit le Cavalier, *que les raisons qu'elle rend des choses, sont tout à fait sensibles & naturelles.*

Ie l'ayme aussi, reprend la Dame, *parce que ces Messieurs ne se picquent pas de développer les secrets de la Toute-puissance de Dieu: mais seulement d'en raisonner autant qu'ils en sont capables, en avouant en même-temps, que si quelqu'ũ à quelque chose de meilleur à dire, il leur fera grand plaisir. Mais je m'appercois qu'il*

ne

ne me sied pas bien de faire là sçavante devant vous Monsieur.

Moy, Mademoiselle? s'écrie le Cavalier, *je serois bien sçavant si j'estois capable d'estre vostre disciple.* *Par les personnes*

Ah mon Dieu! répond la Dame, *il faudroit que les sciences fussent tombées en quenoüille.*

Il y a apparence que cela soit, Mademoiselle, dit le Cavalier, *puisqu'à la Cour vous estes toutes sçavantes à l'envy l'une de l'autre.* *Idem.*

Cela seroit joly, reprend la Dame, *si nostre sexe occupoit à present les charges de l'Estat.*

Pourquoy non? dit ce Cavalier, *si le monde n'est comme la Mer qu'un flux & reflux; Si selon l'opinion des Philosophes qui sont vos favoris, la terre tourne au lieu du Ciel, pourquoy cette revolution, ne se fera-t-elle point dans les personnes, comme dans les choses?*

Ce seroit, je vous avoue, reprend la Dame, *une assez plaisante chose à voir, mais voicy un laquais qui vient m'appeller.*

Ie suis vostre tres-humble serviteur, Mademoiselle, dit le Cavalier, *je vous demande pardon de mon importunité.*

Que

Que cela ne vous chasse pas, Monsieur, reprend la Dame, *on n'est jamais importuné de personnes faites comme vous.*

Vous avez trop de bonté, répond le Cavalier, *vous en comblez jusqu'au moindre de vos serviteurs, j'en suis confus, Mademoiselle,* je m'enfuis.

Par les personnes.

Adieu donc, Monsieur, luy crie la Dame, *je vous suis bien obligée de vôtre civilité, &c*

On peut voir dans ce dialogue un échantillon de la conversation : & parce qu'elle seroit ennuyeuse & seiche si elle estoit toute de complimens de part & d'autre, on a voulu y méler quelques incidens indifferens, pour montrer que le compliment ne doit point estre tiré, mais naistre naturellement du discours.

CHAPITRE IX.

De ce que l'on doit faire dans l'Eglise.

SI on entre dans l'Eglise, avec une personne de qualité, il faut sans empressement prendre les devants pour presenter de l'Eau-benite en

en baiſant la main, & enſuite ſe placer derriere en ſe compoſant avec modeſtie: Car ſi on eſtoit aſſez mal-heureux pour oublier, ou pour negliger de ſe mettre à genoux devant Dieu par indevotion, molleſſe ou pareſſe, il faut du moins le faire par bien-ſeance, & à cauſe des gens de qualité qui peuvent ſe rencontrer en ce lieu là: ces immodeſties en un lieu ſaint, donnant tres-mauvaiſe opinion de l'éducation d'une perſonne, ſelon ce principe que nous avons étably, qu'il faut conformer nos actions au lieu où nous ſommes.

Il faut donc eſtre debout, aſſis, ou à genoux, ſelon l'ordre qui s'obſerve dans l'Egliſe; par exemple, à l'Evangile on ſe leve, & pendant le reſte de la Meſſe on ſe tient à genoux: mais particulierement pendant que Dieu eſt preſent ſur l'Autel, ſelon la pratique qui s'obſerve meſme à la Meſſe du Roy, & par ſon ordre, digne certes du bon ſens, & de la pieté de ſa Majeſté.

Il ne faut point grimaſſer en priant Dieu, ny dire ſes prieres d'un

ton haut, ny parler & s'entretenir avec quelqu'un, de peur de détourner les autres.

Moins encore faut-il falüer dans l'Eglife quelqu'un que l'on n'auroit pas vû de long temps, ny faire des embraffades & des complimens, la fainteté du lieu ne le permet point & ceux qui le voyent, s'en fcandalifent.

C'eft auffi une tres-grande indécence de fe peigner dans l'Egiife, ou de s'y racommoder quelque chofe, &c. il faut fortir pour cela.

Il faut garder le filence, & eftre affis au Sermon, & fi on eftoit enrumé, ou fi on avoit la toux, il vaut mieux s'abftenir d'y aller, que d'interrompre le Predicateur, & incommoder ceux qui font prés de nous.

Si on eft obligé de mener une Dame à l'Eglife ou ailleurs, il faut la conduire en la foûtenant de la main droite felon la difpofition du haut du pavé ou du haut bout, & avoir le gand à la main: Car c'eft une regle generale qu'il faut toûjours avoir le gand, quand on donne la main à une Dame, là & ailleurs.

Il faut auſſi entrer le premier par tout, pour luy faire faire place, ouvrir les portes, luy preſenter l'Eau-benite en entrant ſeulement, comme nous avons dit, &c. Que ſi dans la rencontre il s'offroit des perſonnes plus qualifiées que vous pour la mener, il faut leur ceder la main, & ne l'oſter jamais à perſonne, ſi la Dame ne l'ordonne elle-meſme, ou que l'on ne ſoit aſſuré que celuy qui la tenoit ne s'en formaliſera pas.

Elle doit obſerver de ſa part, que c'eſt une vanité qui tient de l'inſolence, de ſe faire mener, & porter la robe dans l'Egliſe, & à la veuë de Dieu. Comme c'eſt une incivilité de ſe ſervir de careau en preſence de perſonnes eminentes.

Il faut auſſi avertir que quand on vous preſente le Pain-benit, ſi vous n'eſtes qu'un particulier, il n'en faut prendre qu'un morceau.

Que ſi vous eſtiez le Seigneur de la Paroiſſe, & qu'il y euſt prés de vous des perſonnes que vous vouluſſiez honorer, vous devez, la corbeille vous eſtant preſentée le premier, ou les obliger d'en prendre les

pre-

premiers, ou en prendre vous-mesmes plusieurs parts, & les distribuer à ces personnes-là, avant que d'en retenir pour vous.

Au reste, les lieux d'honneur sont d'ordinaire marquez dans les Eglises, c'est pourquoy il est inutile d'en faire icy des remarques. On peut seulement dire en passant, que par exemple, dans une Procession, ou si on veut, en accompagnant le saint Sacrement chez un malade, &c. on n'observe pas le haut du pavé entre personnes qui se veulent faire honneur, mais seulement la main droite, qu'on laisse à la personne la plus qualifiée: Car ce seroit une chose trop incommode & trop indécente en la presence de Nostre Seigneur, qui doit avoir toute nostre attention, de tournoyer avec un cierge à la main autour de la personne qualifiée, toutes les fois qu'elle passeroit le ruisseau.

Il seroit bon aussi & tout à fait de la bien-seance, que tout le monde s'accoûtumast dans l'Eglise à cracher dans son mouchoir, comme nous avons dit qu'il faloit faire chez les

les grands : Car ordinairement il n'y a point de pavé d'écurie ſi ſale & ſi dégouſtant, que celuy de la maiſon de Dieu.

CHAPITRE X.

Pour marcher avec un Grand, & pour le ſalut.

QUe ſi nous ſommes obligez d'aller dans les ruës à coſté de ces perſonnes qualifiées, il faut leur laiſſer le haut du pavé, & obſerver de ne pas ſe tenir directement coſte à coſte, mais un peu ſur le derriere, ſi ce n'eſt quand elles nous parlent, & qu'il faut répondre, & alors il faut avoir la teſte nuë.

Surquoy il eſt bon d'avertir ceux qui ont droit de ſouffrir qu'on leur cede toûjours le haut du pavé, d'avoir un peu de conſideration pour ceux qui leur rendent cet honneur, & de ſe diſpenſer le plus qu'ils peuvent de paſſer & repaſſer le ruiſſeau pour ne pas les incommoder en les obligeant de faire une eſpece de manége autour d'eux pour leur laiſſer le lieu d'honneur. Que

Que si quand nous sommes dans la ruë avec une personne qualifiée, il passoit, ou s'il se rencontroit quelqu'un de connoissance, ou un laquais de quelque amy, il faut bien se garder de les appeller tout haut, *hola hé ? comment se porte ton Maistre ? mes baise-mains à Madame*, &c. il n'y a rien de si mal poli, aussi bien que de quitter la compagnie de cette personne pour aller à eux : mais si on a affaire à ces personnes-là, & que l'on ne soit pas engagé à l'entretien de la personne qualifiée, on peut faire signe secretement, & leur dire à l'écart & promptement ce qu'on a à leur dire, ou les saluer de loin simplement, sans que la personne qualifiée l'apperçoive trop.

De mesme c'est une grande incivilité, rencontrant dans les ruës une personne avec qui on n'est pas familier, de luy demander où elle va, ou d'où elle vient.

Que si on se promene avec cett[e] personne superieure dans une cham[bre], ou dans une allée, il faut o[b]server de se mettre toûjours au d[es]sous. Dans une chambre, la pl

où eſt le lit, marque le deſſus, ſi la diſpoſition de la chambre le permet ; ſinon il faut ſe regler ſur la porte.

Que ſi c'eſt dans un jardin, il faut ſe mettre à main gauche de la perſonne, & avoir ſoin ſans affectation de regagner cette place à tous les tournans.

Que ſi on eſt trois à ſe promener, le milieu eſt le lieu d'honneur, & partant celuy de la perſonne qualifiée : la droite eſt le ſecond : & la gauche eſt le troiſiéme. De là vient que le haut bout dans un jardin & ailleurs où l'uſage n'a rien déterminé, eſt la droite de la perſonne qualifiée.

Que ſi par exemple, deux grands Seigneurs faiſoient mettre un inferieur au milieu d'eux pour pouvoir mieux écouter quelque recit qu'il auroit à leur faire, il faut à chaque retour d'allée que l'inferieur ſe tourne du coſté du plus qualifié de ces Seigneurs. Que s'ils ſont tous deux égaux, il faut qu'il ſe tourne à un bout d'allée, du coſté de l'un, & à l'autre bout, du coſté de l'autre ; obſervant de quitter luy-meſme le milieu,

lieu, quand il aura achevé son recit.

Que si la personne qualifiée garde sa place qui est le milieu, & que les deux autres personnes qui sont à ses costez, soient d'une assez égale condition, il sera de son honnesteté de se tourner à chaque retour d'allée, tantost vers l'un, & tantost vers l'autre.

En general, quand on se promene deux à deux, il faut observer qu'au bout de chaque longueur de promenade, on doit tourner en dedans du costé de la personne avec laquelle on se promene, & non en dehors, de peur de luy tourner le dos.

Que si on se promene trois ensemble, & que l'on soit égaux, on peut se quitter le milieu alternativement à chaque retour d'allée, celuy qui estoit au milieu se reculant à costé, pour laisser entrer au milieu un de ceux qui estoient à costé.

Que si la personne qualifiée s'asseoit pour se reposer, il ne faudroit point s'asseoir prés d'elle qu'elle ne nous y conviast, & en ce cas là on doit prendre le bas bout, c'est à dire, sa gauche en laissant un espace raisonna-

sonnable entre deux : mais si nous nous trouvions avec d'autres gens, ce seroit une grande civilité de se promener en la presence & à la veuë de la personne qualifiée, pour laquelle on doit avoir du respect, comme aussi de se tenir assis devant elle, si elle se promenoit.

De mesme, c'est une grande incivilité, quand on est dans le jardin d'une personne que l'on doit respecter, d'y cüeillir des fruits ou des fleurs, ou autre chose : si on en presente on peut les accepter, sinon il ne faut toucher à rien que des yeux.

Que si on recontre dans les ruës teste-à-teste une personne de qualité ; il faut prendre le bas où est le ruisseau : s'il n'y a point de haut ny de bas dans un chemin, il faut se poster en sorte que nous passions sous sa main gauche pour luy laisser la main droite libre : & cela se doit aussi observer dans la rencontre des carosses.

Que s'il s'agit de la salüer comme venant de la campagne, il faut le faire en se courbant humblement ostant son gand, & portant la mai

jusqu'à terre; mais sur tout, il faut faire ce salut sans precipitation ny embaras, ne se relevant que doucement, de peur que la personne que l'on saluë venant aussi à s'incliner, & peut-estre par honnesteté à embrasser celuy qui le saluë, on ne luy donne quelque coup de teste.

Que si c'est une Dame de haute qualité, il faut par respect ne la pas baiser, si elle-méme par honnesteté ne tend la joüe ; & alors même il faut seulement faire semblant de la baiser, & approcher le visage de ses coëffes : & de quelque façon qu'on la saluë, soit qu'on la baise ou non, il faut que toutes les reverences se fassent avec de tres-profondes inclinations de corps.

Que si en la compagnie de cette Dame il s'en rencontre quelques autres qui soient d'égale condition, ou indépendantes d'elle, alors il les faut salüer de même : Que si elles luy sont inferieures on dépendantes, c'est une incivilité de les salüer, parce que s'est faire quelque injure à leur superieure, que de les traiter de leur égale.

CHA-

CHAPITRE XI.

Ce qu'il faut obſerver à table.

S'Il arrive qu'une perſonne de qualité vous retienne à manger, c'eſt une incivilité de laver avec elle, ſans un commandement exprés, auquel cas il faut obſerver que s'il n'y a point d'Officier pour prendre la ſerviette dont on s'eſt eſſuyé, il faut la retenir, & ne pas ſouffrir qu'elle demeure entre les mains d'une perſonne plus qualifiée.

Il faut auſſi ſe tenir découvert & debout quand on dit *Benedicite & Graces.*

Il faut enſuite attendre que l'on vous place, ou ſe placer au bas bout, ſelon le precepte de l'Evangile, & en ſe plaçant avoir la teſte nuë, & ne ſe couvrir qu'aprés que l'on eſt tout à fait aſſis, & que les perſonnes plus qualifiées ſont couvertes.

Il ne faut point quitter ſon manteau ou ſon épée pour ſe mettre à table, parce qu'il eſt de la bienſeance de les garder.

Eſtant aſſis, il faut ſe tenir le

corps droit sur son siege, & n
tre jamais les coudes sur la tabl

De mesme il ne faut poi
moigner par aucun geste que
ait faim, ny regarder les via
avec grande avidité, comme
devoit tout devorer.

Il ne faut point mettre la mai
plat le premier, si on ne l'ord
pour servir les autres, aprés
ou peut se servir soy-mesme.

Si on sert, il faut toûjours do
le meilleur morceau, & gard
moindre, & ne rien toucher qu
la fourchette; c'est pourquoy
personne qualifiée vous dem
de quelque chose qui soit de
vous, il est important de sç
couper les viandes proprement
avec methode, & d'en conno
aussi les meilleurs morceaux, af
les pouvoir servir avec bien-sea

Par exemple, si c'est un po
de santé, & qu'elle vous dem
du Chapon boüilly qui est ord
rement dessus, la poitrine passe
le meilleur endroit, les cuiss
les aisles vont aprés. L'opi
commune est, que la cuisse

n



mieux que l'aisle de toute la volaille boüillie ; c'est pourquoy je la nomme la premiere.

Les Pigeons rôtis ou en ragoust se servent tous entiers, ou se coupent en travers par la moitié.

Pour ce qui est des viandes que nous appellons volatilles, & qui se servent rôties, la maxime la plus constante des gens qui se connoissent en bons morceaux, & qui rafinent sur la delicatesse des mets, est que de tous les oyseaux qui gratent la terre avec les pieds, les aisles sont toûjours les plus delicates, comme au contraire, les cuisses sont les meilleures de tous ceux qui volent en l'air : & comme la Perdrix est au nombre de ceux qui gratent, l'aisle en est par consequent le meilleur morceau.

Quant à la maniere de couper adroitement les viandes rôties ; il est presque general, au moins à l'égard de la volaille, de lever d'abord les quatre membres, en commençant toûjours par la cuisse.

Que s'il arrive que la volaille soit grosse, comme peuvent estre les

Chapons du Mans, les Coqs-d'Inde, les Oyes, & les Canards, ce qui en peut eſtre ſervi de meilleure grace, c'eſt le blanc de la poitrine que l'on coupe en long par tranches ou filets.

Les Oranges qui ſe ſervent avec le rôti ſe doivent couper en travers, & non pas en long comme les pommes.

A l'égard de la groſſe viande, il y a peu de gens qui n'en connoiſſent les bons endroits : c'eſt pourquoy il ſeroit comme inutile d'en parler dans ce livre, où on s'eſt propoſé autant que l'on a pû, de ne traiter que des choſes que l'on a crû eſtre les plus ignorées. Nous dirons ſeulement par occaſion.

Que de la piece de Bœuf tremblante, l'endroit le plus entre-lardé de gras & de maigre eſt toûjours le meilleur; & comme le petit coſté de l'aloyau eſt toûjours le plus tendre, il paſſe auſſi pour le plus recherché.

Pour la langue de Veau elle ſe coupe ordinairement par le milieu à l'endroit le plus charnu, & le rognon s'en preſente par honneur.



Dans un Cochon de lait, ce que les plus frians y trouvent de meilleur, eſt la peau & les oreilles; & dans le Liévre, le Levraut, & le Lapin, les morceaux les plus eſtimez, & que l'on appelle par rareté morceaux du chaſſeur, ſe prennent aux coſtez de la queuë; le rable, les cuiſſes, & les épaules vont aprés.

Pour ce qui eſt du Poiſſon, les plus habiles Traiteurs maintiennent, que la teſte & ce qui en approche le plus, eſt en la plus grande partie toûjours le meilleur: ce qui fait qu'au haut bout d'une table bien ordonnée, on ſert ordinairement la hûre du Poiſſon, qui ſe coupe en deux, ainſi que peut eſtre le Marſoüin, le Saumon frais, le Brochet ou la Carpe, & de ce dernier la langue en eſt le plus délicat morceau.

Quant aux Poiſſons qui n'ont point d'autres arreſtes qu'une épine qui va tout du long, commme, par exemple, la Vive & la Sole, on en ſert toûjours le milieu, parce qu'il eſt ſans contredit le meilleur.

Il faut obſerver qu'il eſt mal-

feant de toucher le Poiſſon avec
coûteau, à moins qu'il ne ſoit
paſte ; on le prend ordinairem
avec la fourchette, & on le preſe
ſur une aſſiette.

Il eſt de la bien-ſeance &
l'honneſteté, de peler quaſi tou
ſortes de fruits crûs avant que
les preſenter, & de les offrir rec
verts bien proprement de leur pe
re ; quoy qu'à preſent en beauc
d'endroits on les preſente ſans
ler.

Les Cerneaux ſe prennent d
le plat avec la main ſans autre ce
monie, ainſi que les autres fruits c
& confitures ſeiches.

Il faut auſſi ſe ſouvenir de ne
prendre les Olives avec la fourch
te, mais avec ſa cuilliere : car il s
fait quelquefois un ſujet de ri
quand cela arrive.

Toutes ſortes de tartes de co
ture & gaſteaux, aprés avoir
coupez ſur le plat ou ſur le baſſin
on les a ſervis, ſe prennent avec
plat du coûteau, & ſe preſentent
une aſſiette.

Il eſt bon pourtant d'obſer

que c'eſt une incivilité de s'ingerer de couper & de ſervir à la table d'une perſonne ſuperieure, quelque habile que l'on fuſt, ſi elle ne le commande. Et comme il eſt aiſé d'apprendre à couper & à ſervir quand on a mangé trois ou quatre fois à quelque bonne table, il n'eſt pas honteux non plus de s'en excuſer, & de s'en remettre à un autre, ſi on ne le ſçait pas.

On remarquera donc que c'eſt ou au Maiſtre ou à la Maiſtreſſe de la maiſon de couper & de ſervir, ou à ceux de la table qu'ils prient ou commandent de le faire. Et alors il y en a qui obſervent aprés avoir coupé ce qu'on leur a ordonné, de le faire paſſer devant le Maiſtre ou la Maiſtreſſe, afin qu'ils le diſtribuent à leur volonté.

Qui que ce ſoit qui diſtribuë les viandes coupées, vous ne devez pas tendre precipitamment voſtre aſſiette pour eſtre ſervi des premiers, mais il faut attendre que celuy qui ſert vous en preſente à voſtre tour; & meſme s'excuſer de prendre s'il paſſoit quelqu'un plus qualifié, ou enfin

le prendre s'il le faut, mais le presen-
ter incontinent soy-mesme aux per-
sonnes que l'on veut honorer, à
moins que ce ne fust le Maistre ou la
Maistresse de la maison, j'entends
la personne qualifiée qui vous pre-
sentast elle-mesme la viande, au-
quel cas il faut retenir ce qu'elle
vous donne.

C'est aussi au Maistre, ou à la
Maistresse de la maison, & non à
d'autres, d'inviter à manger, mais
civilement & de loin-à-loin, sans
avoir toûjours l'œil sur une person-
ne, de peur que celui qu'ils pressent de
manger, ne crûst au contraire qu'on
l'observast, & que l'on se scanda-
lisast peut-estre de ce qu'il mange-
roit trop; la table estant un lieu où
il faut donner une entiere liberté.
C'est pourquoy generalement par-
lant, il ne faut jamais estre attentif
à voir manger & boire les autres.
Il vaut mieux les animer par le bon
visage & une certaine gayeté, qui
les persuade que c'est de bon cœur
qu'on les traite, & qu'ils ne sçau-
roient faire plus grand plaisir que d[e]
se bien traiter eux-mêmes.

Il ne faut pas non plus presser personne de boire : car souvent il s'en rencontre à qui l'excez du vin fait mal, d'autres qui ne le peuvent pas porter, & qui estant en quelque façon plus obligez que les autres à la sobrieté, par leur caractere, comme les Ecclesiastiques, les Magistrats, &c. font un estrange spectacle dans l'intemperance.

Il faut observer, que quand on vous demande quelque chose que vous devez prendre avec une cuilliere, il ne faut pas le faire avec la vostre, si elle vous a servi : que si elle ne vous a pas servi, il la faut laisser sur l'assiette que vous presentez, & en demander une autre, si ce n'est que celuy qui vous a prié de le servir n'eust mis la sienne sur son assiette, en vous l'envoyant, ou vous la presentant : observant que tout ce que vous servirez, vous le devez toûjours presenter sur une assiette blanche, & jamais avec le coûteau, la fourchette, ou la cuilliere tout seuls.

Si la personne à qui vous presentez cette assiette est proche, & que vous la luy presentiez à elle-mesme,

peur de l'embarras.

Si on vous sert, il faut tout ce que l'on vous donn découvrir en le prenant, vous est offert par persc rieure.

Si vous serviez quelqu il y eust de la cendre, con quefois sur des trufes, il mais souffler dessus, mais nettoyer avec le cousteau de la bouche dégoustan fois les personnes : outr jette la cendre sur la table

Il est incivil de dem mesme de quelque chose la table, particulierem quelque friandise; & par

ecy, *je ne mange pas de cela ; je ne mange jamais de roty ; je ne mange jamais de lapin ; je ne sçaurois rien manger où il y a du poivre, de la muscad', de l'oignon. &c.* Comme ce ne sont qu'aversions imaginaires, que l'on pouvoit corriger facilement, si on eust eu dans sa jeunesse quelque bon amy, & que l'on peut encore vaincre tous les jours, si on veut souffrir un peu la faim, ou n'aimer pas tant sa personne & ses appetits ; aussi ne faut-il jamais que telles repugnances soient connuës : il faut prendre civilement tout ce que l'on vous presente ; & si le dégoust en est naturellement invincible, comme il s'en rencontre en effet, il faut sans faire semblant de rien, laisser le morceau sur l'assiette, & manger d'autre chose ; & quand on n'y prend pas garde, se faire desservir ce que l'on a aversion de manger.

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder d'y mettre la main, que les plus qnalifiez ne l'y ayent mise les premiers ; ny de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat, qui est vis-à-vis de nous ; moins encore doit-on prendre

dre, comme nous avons dit, les meilleurs morceaux, quand mesme on seroit le dernier à prendre.

Il faut prendre en une fois ce que l'on a à prendre: car c'est une incivilité de mettre deux fois la main au plat, & plus encore de l'y mettre pour prendre morceau à morceau, ou bien tirer la viande par lambeaux avec sa fourchette.

Il faut bien se garder d'étendre le bras par dessus le plat que vous avez devant vous, pour atteindre à quelque autre.

Il est necessaire aussi d'observer qu'il faut toûjours essuyer vostre cuilliere, quand aprés vous en estre servi, vous voulez prendre quelque chose dans un autre plat, y ayant des gens si delicats qu'ils ne voudroient pas manger de potage où vous l'auriez mise, aprés l'avoir portée à la bouche.

Et même si on est à la table de gens bien propos, il ne suffit plus d'essuyer sa cuilliere; il ne faut pas s'en servir, mais en demander une autre. Aussi sert-on à present en bi[...] des lieux des cuillieres dans des [...]

qui ne servent que pour prendre du potage & de la sauce.

Quand on mange il ne faut pas manger viste ny goulûment, quelque faim que l'on ait, & peur de s'engoüer ; il faut en mangeant joindre les lévres pour ne pas laper comme les bestes.

Moins encore faut-il en se servant, faire du bruit, & racher les plats, ou ratisser son assiette en la desseichant jusqu'à la derniere goutte. Ce sont cliquetis d'armes, qui découvrent comme par un signal, nostre gourmandise à ceux, qui sans cela n'y prendroient peut-estre pas garde.

Il ne faut pas manger le potage au plat, mais en mettre proprement sur son assiette ; & si il estoit trop chaud, il est indécent de souffler à chaque cuillierée, il faut attendre qu'il soit refroidy.

Que si par malheur on s'estoit brûlé, il faut le souffrir si on peut patiemment, & sans le faire paroistre : mais si la brûlure estoit insupportable comme il arrive quelquefois, il faut promptement & avant

que les autres s'en apperçoivent, prendre ſon aſſiette d'une main, & la porter contre ſa bouche, & ſe couvrant de l'autre main remettre ſur l'aſſiette ce que l'on a dans la bouche, & le donner viſtement par derriere à un laquais. La civilité veut que l'on ait de la politeſſe, mais elle ne pretend pas que l'on ſoit homicide de ſoy-meſme.

Il ne faut pas mordre dans ſon pain, mais en couper ce que nous avons à porter à la bouche, ſans retenir le coûteau à la main; non plus que quand on mange ou une pomme ou une poire, &c.

Il faut tailler ſes morceaux petits, pour ne ſe point faire de poches aux jouës comme les ſinges.

Il ne faut pas non plus ronger les os, ny les caſſer ou ſecoüer pour en avoir la moüelle; il faut en couper la viande ſur ſon aſſiette, & puis la porter à la bouche avec la fourchette.

Je dis avec la fourchette, car il eſt (pour le dire encore une fois) tres-indécent de toucher à quelque choſe de gras, à quelque ſauce, à quelque

ſyrop,

ſyrop, &c. avec les doigts ; outre que cela vous oblige à deux ou trois autres indécences. L'une eſt d'eſſuyer frequemment vos mains à voſtre ſerviette, & de la ſalir comme un torchon de cuiſine ; en ſorte qu'elle fait mal au cœur à ceux qui la voyent porter à la bouche, pour vous eſſuyer. L'autre eſt de les eſſuyer à voſtre pain, ce qui eſt encore tres-mal propre : & la troiſiéme, de vous lécher les doigts, ce qui eſt le comble de l'impropreté.

Il faut bien ſe garder de ſaucer ſes morceaux dans le plat, ou dans la ſaliere, à meſure qu'on les mange ; mais il faut prendre du ſel avec la pointe du coûteau, & de la ſauce avec une cuilliere.

Et à propos de ſel, il eſt bon de dire qu'il y a certaines gens qui font ſcrupule d'en ſervir à quelqu'un, auſſi-bien que de la cervelle ; mais ce ſont ſuperſtitions ridicules : il faut ou mettre du ſel ſur une aſſiette, pour en preſenter à ceux qui ſont éloignez, ou leur offrir la ſaliere, ſi cela ſe peut, afin qu'ils en prennent eux-meſmes ; & pour la cervelle,

comme elle passe au goust de quelques-uns, pour un morceau friand, il est plus civil d'en offrir aux autres, qu'il ne seroit de la manger toute soy-mesme, par un motif de superstition.

Il faut donc tenir pour regle generale, que tout ce qui aura esté une fois sur l'assiette, ne doit plus estre remis au plat.

Il ne faut pas non plus se pancher trop sur son assiette, ni y laisser tomber, ou sur son rabat, la moitié de ce que l'on porte à la bouche.

Il n'y a rien de plus mal appris, comme nous avons dit, que de lécher ses doigts, son couteau, sa cuilliere, ou sa fourchette; ny rien de plus vilain que de nettoyer & essuyer avec les doigts son assiette & le fond de quelque plat; ou, ce qui est encore pis, de boire à mesme le reste du boüillon, de la sauce & du syrop, ou de le verser dans la cuilliere; c'est s'exposer à la risée de toute la compagnie.

Il faut quand on a les doigts gras, ou son couteau, ou sa fourchette, &c. les essuyer à sa serviette, & jamais

mais à la nape ny à ſon pain. Et pour s'empécher d'avoir les doigts gras, il faut point manger avec ; mais avec ſa fourchette, comme nous avons déja remarqué.

Que ſi on avoit quelque couteau, cuilliere ou fourchette à rendre à quelqu'un qui vous les euſt preſtez, il faudroit les eſſuyer de voſtre ſerviette, ou les envoyer laver au buffet, puis les mettre ſur une aſſiette blanche, & les luy preſenter.

Que s'il arrive par quelque accident extraordinaire qu'on ait quelque choſe dans la bouche qne l'on ſoit obligé de rejetter, il ſeroit fort incivil de le laiſſer tomber de haut en bas ſur ſon aſſiette, comme ſi on vomiſſoit : il faut le prendre, & l'enfermer dans la main, & le remettre doucement ſur ſon aſſiette, la donnant auſſi-toſt pour le faire emporter s'il ſe peut, ſans que ceux qui ſont à table s'en apperçoivent, obſervant de ne jamais rien jetter à terre.

Se moucher avec ſon mouchoir à découvert, & ſans ſe couvrir de ſa ſerviette ; en eſſuyer la ſueur du viſage,

ſage, ſe gratter la teſte ou autr
part ; rotter & cracher avec cel
& ſe tirer de l'eſtomac avec force
frequemment , ſont des ſaletez
faire ſoulever le cœur à tout le mo
de. Il faut donc s'en abſtenir , c
le faire le plus ſecrettement qu'il e
poſſible, en ſe couvrant & ſe cach
tant que l'on peut.

De même, qu'il ne faut pas fair
comme on dit, la petite bouch
mais manger honneſtement & ſ
lon ſon beſoin : ainſi ne faut il p
paroiſtre inſatiable, ny manger ju
qu'à ſe faire venir le hoquet , ma
au contraire, il faut ſe retenir
ceſſer le premier de manger : à moi
que la perſonne qualifiée , do
l'honneſteté eſt de ne point fai
deſſervir , que chacun n'ait ache
de manger , ne nous conviaſt
continuer.

Quoy qu'il en ſoit, il ne faut j
mais ſe haſter de manger juſqu'à
perdre haleine comme un che
pouſſif qui ſouffle d'ahan.

Il faut auſſi remarquer qu'il
tres-mal-ſeant pendant le repas
de critiquer ſur les viandes & ſur
ſa

ſauces, ou de parler ſans ceſſe de mangeaille : c'eſt la marque évidente d'une ame ſenſuelle, & d'une éducation baſſe.

Comme il ne faut point manger à la dérobée : auſſi ne faut il point boire en cachette.

C'eſt une grande incivilité de demander à boire le premier, & avant que les perſonnes les plus qualifiées ayent beu.

C'eſt manquer au reſpect, de demander à boire tout haut, il faut en demander tout bas, ſi l'Officier ou quelque laquais eſt proche ; ſinon il faut faire ſigne.

C'eſt eſtre fort groſſier que de boire à la ſanté d'une perſonne de condition, s'adreſſant à elle-même.

Que ſi quelqu'autre commence ſa ſanté par galanterie, il eſt du devoir de la boire ; mais il faut que cela ſe faſſe ſans appeller la perſonne qualifiée à témoin : ce qui ſe peut faire de la ſorte ; *C'eſt Monſieur*, parlant à celuy à qui on la porte, *à la ſanté de Monſeigneur*; & non pas ainſi, *Monſeigneur, c'eſt à voſtre ſanté, & je la porte à Monſieur.*

Mais

Mais c'eſt le comble de l'incivilité, d'ajoûter comme nous avons déja dit, le nom de la perſonne qualifiée, parlant à elle-méme, ou de dire en beuvant à la ſanté de ſa femme, ou de quelqu'un de ſes parens & parẽtes; *Monſeigneur, à la ſanté de Madame voſtre femme, de Monſieur vôtre frere, de Madame voſtre ſœur, &c.* Il faut nommer la femme par la qualité ou par le ſurnom du mary, & les autres, ou par leurs ſurnoms, ou par quelque qualité, s'ils en ont, en diſant, par exemple, *A la ſanté de Madame la Maréchale, de Monſieur le Marquis, &c.*

S'il arrive que nous devions répondre à une perſonne qualifiée, & que dans ce moment elle porte le verre à ſa bouche pour boire, il faut ſe taire, & attendre qu'elle ait beu pour continuer noſtre diſcours.

Il faut toûjours avant que de boire, s'eſſuyer la bouche.

Il ne faut pas trop laiſſer remplir ſon verre, de peur d'en repandre en le portant à la bouche.

Cela tient trop du familier de goûter le vin, & de boire ſon verre

à deux ou trois repriſes : il faut le boire d'une haleine & poſément, regardant dedans quand on boit, & obſervant de ne pas boire quand on a la bouche pleine. Je dis poſément, de peur de s'ennoüer, ce qui ſeroit un accident fort mal-ſeant & fort importun en une table de ceremonie ; outre que de boire tout d'un coup comme ſi on entonnoit, c'eſt une action de goinfre, laquelle n'eſt pas de l'honneſteté.

Il faut auſſi prendre garde en beuvant, de ne pas faire de bruit avec le goſier pour marquer toutes les gorgées que l'on avalle, en ſorte qu'un autre les pourroit compter.

Il faut ſe garder auſſi aprés qu'on a beu, de pouſſer un grand ſoûpir éclatant pour reprendre ſon haleine.

Il eſt plus civil de boire tout ce qu'il y a dans ſon verre, que d'en laiſſer.

Il eſt incivil de ſe faire donner à boire pardevant la perſonne honorée ; il faut prendre le verre d'un autre coſté.

Il eſt de même incivil de preſenter un verre de vin à une perſonne, ſi on en a déja gouſté.

Que

Que si la personne de qualité vous porte la santé de quelqu'un, ou même boit à la vostre, il faut se tenir découvert, s'inclinant un peu sur la table jusqu'à ce qu'elle ait beu : il ne faut point luy faire raison, si elle ne l'ordonne precisément.

Ce qui se doit entendre des personnes de la plus haute qualité ; car pour celles qui ne sont pas si éminentes, & entre lesquelles & l'inferieur, il y a peu ou point de difference, il ne faut pas violer la maxime de la table, qui est de ne se point découvrir ; l'usage l'ayant tellement estably, que l'on passeroit pour un nouveau venu dans le monde d'en user autrement.

Quand elle vous parle, il faut aussi se découvrir pour luy répondre, & prendre garde de n'avoir pas la bouche pleine. Il faut observer la même civilité toutes les fois qu'elle vous parlera jusqu'à ce qu'elle vous l'ait défendu, aprés quoy il faut demeurer couvert, de peur de la fatiguer par trop de ceremonie.

Il est incivil de se curer les dents devant le monde, & de se les curer du-

durant & aprés le repas avec un couteau, ou avec une fourchette: c'eſt une choſe tout à fait mal-honneſte & dégoutante.

Il eſt auſſi de l'incivilité de ſe rincer la bouche aprés le repas, devant des perſonnes que nous devons reſpecter.

Que ſi la perſonne qualifiée mangeoit ou ſe tenoit encore à table à la fin du repas, & que l'on fuſt ſeul avec qui elle fiſt converſation, particulierement ſi on n'eſt ny dépendant d'elle, ny ſon domeſtique, on eſt obligé de demeurer à table pour luy tenir compagnie juſqu'à ce qu'elle ſe leve.

Si on eſt obligé de ſe lever avant les autres, il faut avoir la teſte nuë, & en cas que l'on ſoit dépendant, ou domeſtique, il ne faut pas ſe lever que l'on n'ait un laquais tout preſt, pour oſter en même-temps l'aſſiette, dont l'objet n'eſt pas honneſte, non plus que la familiarité de celuy qui ſe ſeroit levé de table, ſans la deſſervir luy-même, s'il n'a perſonne pour le faire.

Quand on oſte les aſſiettes, il ne

faut pas ſouffrir que l'on commence par vous à ſervir les aſſiettes blanches, mais il faut attendre à prendre celle qu'on vous preſente, qu'on en ait donné aux plus qualifiez de la compagnie, & particulierement aux Dames, à qui même il faut preſenter & donner vous-même celle qui vous eſt offerte, ſi on eſtoit trop long-temps à les ſervir.

Il faut obſerver auſſi que c'eſt une choſe tres-mal-honneſte quand on eſt à table d'une perſonne que l'on veut honorer; de ſerrer du fruit ou autre choſe dans ſa poche: ou dans une ſerviette pour l'emporter.

Et c'eſt une grande incivilité de preſenter du fruit, ou quelque autre choſe dont on auroit déja mangé.

Que s'il arrive que quelque Prince ou Princeſſe, vous demande ou vous engage à leur faire quelque regale, il ne faut pas vous mettre à table, mais derriere le fauteüil pour leur preſenter des aſſiettes & à boire: Si c'eſt un Prince, & qu'il vous commande de vous mettre à table, vous pouvez vous y mettre au bas bout; mais ſi c'eſt une Princeſſe, on té-

témoigne mieux sçavoir son monde de s'en dispenser.

Il faut aussi dans ces rencontres, tâcher de paroistre le moins qu'il est possible inquiet & empressé. Moins encore faut-il estre impatient & emporté contre son domestique, de crainte que l'on a que les choses aillent mal : C'est d'un esprit petit, & qui montre par ces violences estre plutost faché & embarassé de ses hostes, que transporté de zele pour les bien recevoir.

Il faut avoir donné auparavant le meilleur ordre que l'on auru pû : avoir marqué exactement à un chacun son office, & puis demeurer en repos, & laisser aller toutes choses leur train, plutost que de troubler la joye, que toute la maison doit tesmoigner de posseder des hostes si considerables.

Que si les choses vont apparemment mal, il en faut succintement demander pardon aux personnes qualifiées, qui de leur costé ne seroient pas raisonnables, si elles n'excusoient les fautes qui se font, estant d'ailleurs persuadées de la bonne volonté.

Mais pour revenir, il faut remarquer que de s'emporter contre son domestique, de l'injurier, & de le battre, en presence d'une personne à qui on est inferieur, ce seroit tout-à-fait manquer de respect, & témoigner pour elle un extréme mépris en cette rencontre & en toute autre.

Pour conclusion du repas, il faut se tenir découvert en se levant de table, & dire, *Graces*, quand la personne qualifiée les dit, & puis luy faire une profonde reverence pour la remercier; & quand même plusieurs autres personnes se seroient trouvées à ce repas, qui seroient au dessus de nous, il ne faudroit pas faire cette reverence generale; mais il faut l'adresser uniquement à la personne la plus qualifiée.

CH

CHAPITRE XII.

Ce qui se doit pratiquer, lors qu'une personne de qualité nous visite, & quand nous devons visiter.

S'Il arrive qu'une personne qualifiée nous fasse visite, & que nous en soyons avertis, il faut l'aller recevoir au carosse, ou le plus loin que nous pourrons, & faire entrer le carosse dans la cour, si on est logé commodément pour cela.

Il faut avoir alors, ou son épée au costé, ou son manteau sur les épaules, ou si on est d'épée, & que l'on soit en manteau ce jour-là, il faut avoir le manteau & l'épée, estant indecent de paroistre autrement.

Il faut l'introduire dans le lieu le plus honorable, & luy presenter un fauteüil pour s'asseoir, observant de ne se mettre que sur un moindre siege; & mesme de ne pas s'asseoir, qu'aprés qu'elle nous l'aura commandé.

Que si elle nous surprend dans nostre chambre, il faut se lever promptement, si on estoit assis, & tout

tout quitter pour luy faire honneur, s'abstenant de toute action jusqu'à ce qu'elle soit sortie : & si on estoit au lit, il faut y demeurer.

Mais il y a ce temperament à prendre, que si dans les honneurs que nous tâcherons de luy rendre, comme en effet, il faut l'accüeillir de tout nostre mieux, cette personne retranchoit elle-mesme de nos déferences, il ne faut pas s'y obstiner, ny faire les façonniers, mais il faut obeïr à tout ce qu'il luy plaira de commander, puisque nous ne pouvons mieux luy témoigner qu'elle a tout pouvoir dans nostre propre logis, qu'en faisant tout ce qu'elle ordonne.

Et il est à remarquer, que ce n'est pas seulement aux personnes de haute qualité à qui nous devons rendre honneur dans nostre maison : mais aussi à toute autre personne qui peut passer chez nous pour étrangere ; c'est à dire, à tous ceux qui ne sont pas nos domestiques, ny nos inferieurs, quand ils n'auroient que l'âge pardessus nous ; lesquels, par exemple, nous sommes obligez d'al-

ler recevoir, d'introduire, & de faire asseoir dans nostre plus belle chambre, de leur donner par tout le pas, le haut bout à table, & ailleurs; leur déferant enfin presque tous les mesmes honneurs, du plus au moins, qu'aux personnes les plus qualifiées, si nous voulons paroistre civils.

C'est pourquoy, quand quelqu'un, à qui nous devons cette civilité nous vient voir, c'est une incivilité, de le faire long-temps attendre, à moins que nous ne fussions engagez avec des personnes de plus haute qualité, que ne seroit celle-là, ou occupez à des affaires publiques. Encore seroit-il alors de la civilité de luy envoyer qu'elqu'un d'une condition honneste, pour l'entretenir en attendant.

Il faut conduire la personne qualifiée, quand elle sort de nostre maison, jusqu'au carosse, si ce n'est ceux qui viennent pour leurs affaires propres, & que l'on soit soy-mesme une personne publique : comme un homme d'Estat, un Magistrat, un Avocat, un Procureur, &c. qui sont actuellement occupez ; car alors non

S[illegible] une Dame q[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Que [illegible] avec vous, & que [illegible] les [illegible] c'[illegible], que [illegible] s'en va eft plus [illegible] qui reftent : il faut a[illegible] elle eft inferieure, il alier & demeurer av[illegible] en luy faifant excufe [illegible]

s'il arrivoit, que quelque jeune personne eust esté laissée chez nous, de ne la pas laisser retourner seule chez elle, & particulierement s'il estoit nuit, ou qu'il y eust loin : mais il faut ou la renconduire soy-mesme, ou la mettre entre les mains de personnes seures, qui l'escortent & l'accompagnent, jusqu'à ce qu'elle soit en son logis.

Pour les visites que nous avons à faire, si on suit l'exemple : ou, pour mieux dire, la faineantise de certaines gens, qui employent tout le temps de leur vie à visiter, pour faire visite, comme disoit un bel esprit, il n'y a point d'autres regles à donner, sinon d'aller de porte en porte : mais pour une personne qui d'une part pense à bien employer le temps, & de l'autre à garder la bien-seance, on peut l'avertir qu'il y a des occasions, où ce seroit blesser la civilité, que de manquer à faire visite aux personnes à qui nous voulons témoigner du respect ou de l'amitié. Par exemple, il faut visiter un Grand, de temps en temps, pour sçavoir l'estat de sa santé, & nous renouvel-

ler dans ses bonnes graces ; & en general toutes les fois qu'il arrive occasion de prendre part à sa joye, ou à sa tristesse, pour ce qui luy est survenu de bien, ou de mal : quand particulierement nous sommes persuadez, que cette personne le prend en bonne part.

Il faut de plus sçavoir, qu'à l'égard de personnes qui arrivent nouvellement de la campagne, la regle generalement receuë, concernant les visites, est que le dernier arrivé doit estre visité le premier : Et que ce dernier venu est de son costé obligé de faire sçavoir son arrivée aux autres, parce que l'on n'est pas obligé de deviner.

C'est comme je dis, la regle generale de la civilité : mais il faut sçavoir l'appliquer : Car si la chose se passe entre une personne superieure & un inferieur ; ou à l'égard d'un homme & d'une femme ; il seroit ridicule, que cet inferieur qui arriveroit de la campagne envoyast avertir le plus grand Seigneur ou la Dame, de son arrivée, pour en estre visité le premier : Il doit les aller

voir,

voir, & leur apprendre luy-mesme qu'il est arrivé. Et reciproquement quoy que la personne superieure, ou bien une Dame arrivassent de la campagne, & qu'elles fussent en droit d'estre visités les premieres, celuy qui doit cette visite ne peut pourtant pas estre accusé d'incivilité, si on ne luy fait sçavoir, que l'on est arrivé.

Cette regle generale n'a donc lieu qu'entre personnes égales, & d'homme à homme. J'arrive par exemple de la campagne; & si j'envoye dire à une personne, qui est d'égale qualité que moy, & avec laquelle j'ay liaison, *que je suis arrivé; que je luy baise tres-humblement les mains, & que dans l'impatience où j'estois d'apprendre de ses nouvelles, je n'avois pas voulu differer de m'en informer, me disposant d'aller moy-même l'assurer de mon service, quand il luy aura plû me marquer l'heure de sa commodité*, cette personne ne sçait pas son monde, si elle prend le compliment au pied de la lettre, à moins qu'elle ne fust indisposée, ou indispensablement occupée; Elle doit aller visiter la pre-

miere, celuy qui luy envoye faire cette honnesteté, ou si elle ne le peut sur le champ, elle est obligée de luy envoyer quelqu'un pour la feliciter de son arrivée, & luy faire ses excuses en attendant qu'elle l'aille voir en personne.

CHAPITRE XIII.

Ce qu'il faut observer dans le jeu.

QUe s'il se rencontre qu'une personne de qualité nous oblige de joüer avec elle, ce qu'il ne faut jamais entreprendte qu'aprés qu'elle nous l'a commandé; il ne faut point témoigner d'empressement dans le jeu, ny d'envie de gagner; cela marque la petitesse de l'esprit & de la condition; & mesme il est bon de s'en abstenir tout-à-fait, si nous ne sommes pas d'humeur commode dans le jeu, pour mille inconveniens qui en peuvent arriver.

Il ne faut pas aussi se negliger dans le jeu, ny se laisser perdre par complaisance, tant pour ne pas faire le fanfaron, ce que l'on tourneroit

en ridicule, que pour éviter que cette personne crûst, que l'on ne contribuast pas à son divertissement avec assez d'attache ny de soin.

Il ne faût pas non plus parler par quolibets dans le jeu.

Il est tres-incivil aussi de chanter, ou de siffler en joüant, quand même cela ne se feroit que doucement & entre les dents, comme il arrive souvent lors que l'on réve au jeu.

Il ne faut pas non plus tabouriner des doigts, ou des pieds.

Et si c'est à un jeu d'exercice, comme à la paume, au mail, à la boule, au billard, il faut prendre garde de ne point faire de postures du corps ridicules & grotesques.

S'il arrive quelque differend, il ne faut point s'opiniastrer : mais si enfin on estoit obligé de soustenir un coup, ce doit estre tranquillement, sans élever le ton de la voix, en le prouvant évidemment & promptement.

C'est, outre l'offense de Dieu, une tres-grande immodestie pour le monde poly, que de jurer, comme nous l'avons déja dit, & plus encore

core au jeu, où tout doit estre paisible, pour ne pas troubler le divertissement.

L'enjeu que l'on gagne se doit exiger froidement, si quelqu'un a manqué de mettre, n'usant point de ces mots imperieux ; *payez, mettez*, mais bien de ces termes doux & honnestes, comme : *je gagne cela, on n'a pas mis au jeu, il me manque de l'argent, &c.*

Et quand on perd, il faut toûjours payer avant qu'on le demande ; car c'est une marque de la noblesse de l'esprit, de bien payer ce que l'on doit au jeu, comme par tout ailleurs, sans témoigner aucune repugnance.

Si on sçait que la personne à qui on doit du respect, ne se plaise pas à perdre, il ne faut pas, si on gagne, quitter le jeu, si elle ne le commande, ou qu'elle ne se soit raquittée: & si on perd, il faut se retirer doucement : estant toûjours honneste de se conformer à ses forces, au lieu que c'est s'exposer à la risée & au mépris, que de faire par complaisance plus que l'on ne peut.

Si

Si la perſonne eſt fâcheuſe au jeu, il ne faut point relever ſes paroles en façon quelconque, mais pourſuivre & joüer ſon jeu: moins encore faut-il prendre garde à ſes emportements, particulierement, ſi c'eſt une Dame : Il eſt alors de la prudence de prendre tout en bonne part, & de ne point ſortir du reſpect, ny du calme de l'eſprit.

Que ſi de plus qualifiez que vous viennent pour joüer, & que vous occupiez la place; il eſt de l'honneſteté de la leur ceder.

CHAPITRE XIV.

Ce qui s'obſerve au Bal.

SI on ſe trouve à une aſſemblée, ou à quelque bal, il faut avant toutes choſes ſçavoir exactement, je ne dis pas la danſe, ſi on ne veut, mais les regles de la danſe, & de la civilité qui ſe pratique ſelon le lieu où on ſe rencontre : car elle n'eſt pas la même par tout: & ne pas manquer de la moindre choſe à cette pratique.

Que

Il faut obſerver pareillement que dans un bal où ſont les perſon nes Royales, on ne va point pren dre les Dames à leur place, ny o ne les y remene point, on ſe con tente de leur faire ſigne en les ſa lüant pour les appeller, & de leu faire la reverence, quand on a dan ſé, les laiſſant aller ſeules.

Et alors on doit obſerver, qu paſſant devant les perſonnes Roya les, il faut faire de tres-profonde reverences, ſi ce n'eſt quand o danſe.

Il n'eſt pas permis de prendre l place, ou le ſiege de ceux qui dan ſent.

C'eſt auſſi une ridicule contenan ce, de ſuivre de la teſte ceux qu danſent; ou quand on entend de violons, ou autres inſtruments, d'e marquer la cadence en dandinan de la teſte, & du corps, & frap pant des pieds.

Il faut obſerver auſſi, que ſi o ſe trouve parmy des maſques, c'eſ une incivilité d'en faire démaſque quelqu'un, s'il ne le veut, & d porter meſme la main ſur le maſque

a

au contraire, on eſt obligé de faire encore plus d'honneſtetez à des maſques qu'à d'autres gens : car ſouvent ſous le maſque, il ſe trouve des perſonnes à qui, non ſeulement nous devrions de la civilité, mais du reſpect.

CHAPITRE XV.

S'il faut chanter, ou joüer des inſtruments.

S'Il arrivoit que l'on eût de la voix, ou que l'on ſçût joüer de quelque inſtrument, ou même que l'on eût le talent de faire des vers, il ne faut jamais le faire connoiſtre par aucune marque : mais ſi cela eſtoit découvert & connu, & que dans la rencontre on fût prié par une perſonne pour laquelle on eût de la deference, d'en faire voir quelquechoſe, il eſt bon & honneſte de s'en excuſer d'abord. Mais ſi elle ne ſe payoit pas de ces excuſes, alors il eſt d'une perſonne qui ſçait le monde, de ne pas heſiter à chanter, ou à joüer de cet inſtrument, ou à reciter quel-

quelques petits ouvrages de sa façon
cette obeïssance prompte & sincer
met à couvert de tout évenement
au lieu qu'une resistance façonniere
sent le maistre chanteur ; & encor
le mauvais maître qui veut se fair
valoir, ce qui fait que l'on trouv
aprés des censeurs rigides qui disent
N'est-ce que cela ? Cela valoit-il la pein de se faire tant prier ?

Et sur tout, il ne faut, ny touffe
trop, ny cracher, ny estre trop long
temps à accorder sa Guitare, ou so
Luth.

Il faut bien se garder aussi, de s
loüer soy-mesme, par certains geste
estudiez, qui marquent nostre com
plaisance, & de dire par exemple
lors que l'on chante ; *Voila un bel en droit ; en voicy encore un plus beau ; pre nez garde à cette chûte*, &c. cela est d
l'homme vain, ou de peu.

Il faut aussi avoir soin de fini
promptement, pour éviter d'estr
ennuyeux, & pour laisser, comm
on dit, la compagnie sur la bonn
bouche.

Et mesme, il faut finir d'autan
plûtost, que personne ne vous dira
c'es

c'est assez; parce que c'est une incivilité de le dire, si celuy qui chante est personne de condition : comme c'en est une de parler & de l'interrompre quand il chante.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut observer en voyage, en carrosse, à cheval, & à la chasse.

SUpposé qu'une personne à laquelle nous devons du respect, nous mene en voyage : il est de la bien-seance en general de s'acommoder à tout : de trouver tout bon : de ne se plaindre jamais : de ne faire jamais attendre aprés soy : d'estre toûjours alerte, vigoureux, officieux à tous ; & de ne point imiter ceux qui n'ont jamais de bons chevaux, jamais de bonnes chambres, jamais de bons lits : qui commettent les domestiques les uns avec les autres, & mesme avec le maître : qui ne sont jamais prests : qui ne trouvent rien de bien ny de bon, & qui sont fâchez de tout, & toûjours de mauvaise humeur.

Le

extremement deplaiſant, quand
tout cela on rencontre des gens
commodes, qui peſent plus
tout le bagage.

Si on monte en Caroſſe, il
laiſſer monter la perſonne la
qualifiée la premiere, & mont
dernier, en prenant la moindre
ce. Le fond & la droite du fon
la premiere. La gauche du fon
la ſeconde. Le devant vis-à-v
la perſonne qualifiée, eſt la tro
me, & la joignante eſt la quatri
Les portieres, s'il y en a, ſo
dernieres, quoy que les place
portieres du coſté du fond ſoi
principales.

Quand on eſt en Caroſſe, il

ou un Enterrement, ou bien le Roy, la Reine, les Princes les plus proches du ſang Royal, & des perſonnes d'un caractere & d'une dignité éminente, comme ſeroit un Legat, &c. il eſt du devoir & du reſpect de faire arreſter le caroſſe juſqu'à ce qu'ils ſoient paſſez : aux hommes d'avoir la teſte nuë, & aux Dames d'oſter le maſque ; excepté toutefois qu'à l'égard du S. Sacrement, on doit ſortir du caroſſe quand on le peut; & ſe mettre à genoux.

Quand on ſort de caroſſe, il eſt de la civilité d'en ſortir les premiers, afin de donner la main à la perſonne qualifiée quand elle ſort, ſoit femme ou homme.

Si on doit monter à cheval, il faut auſſi laiſſer monter la perſonne de qualité la premiere, & luy aider meſme à monter, ou tenir l'eſtrier. En marchant, il faut de meſme qu'à pied, luy donner la droite, & ſe tenir meſme un peu ſur la derriere, ſe reglant ſur le train qu'elle va : mais ſi alors on eſtoit au deſſus du vent, & que l'on jettaſt de la pouſſiere ſur elle, il faut changer de place.

De



& que l'on duſt paſſer apre
ſonne qualifiée, il faut s'
d'elle, en ſorte que voſtre c
luy jette ny eau ny bouë.

Si elle galoppe, il fut
garde de ne pas aller plus viſt
le; & ne faire point parad
cheval, à moins qu'elle ne
mande.

Et meſme ſi on eſt à la c
ne faut pas couper cette p
ny ſe laiſſer emporter par t
deur, mais on doit la laiſſe
la premiere à la priſe & à la
la beſte: & s'il faut mettre
la main, ou le piſtolet pour
ner le dernier coup, il fa
cet honneur à la perſonne q

S'il arrivoit qu'à cauſe du
logement on duſt coucher
chambre de la perſonne pou

à l'écart & contre le lit où on doit coucher, & se coucher sans bruit, demeurant tranquille & paisible durant la nuit.

Comme on s'est couché le dernier, la civilité veut qu'on se leve le premier, afin que la personne qualifiée nous trouve le matin tout habillez : la bien-seance ne souffrant pas qu'une personne que nous devons respecter, nous voye nuds, & en des-habillé, ny aucune de nos hardes traîner çà & là, non plus que nostre lit découvert, ou la chambre en desordre.

C'est une grande incivilité de se regarder au miroir, & de se peigner en presence d'une personne que nous considerons : & mesme il n'est pas honneste de le faire dans une cuisine où il peut voler des cheveux dans les plats : moins encore faut-il se servir des peignes, ou d'aucune des hardes de la personne à qui nous devons du respect.

De-là il est aisé de conclure qu'il n'est pas de l'honnesteté, de se saisir à grand'haste de la premiere chambre, du premier lit, &c. Il faut en

cela outre la civilité, garder quelque justice.

Et même il seroit tres-mal honneste à une personne qualifiée, si dans un mauvais logement, & à l'étroit, elle prenoit fiérement tout pour elle, sans se mettre en peine si les autres ont la moindre commodité.

Ces actions ne sont pas de grand Seigneur, car il doit avoir par tout de la bonté & de l'humanité, même pour ses inferieurs, jusqu'à vouloir dans la rencontre partager avec eux le mal & la peine.

CHAPITRE XVII.

Ce qu'il faut observer en écrivant des lettres; & des preceptes pour apprendre à les écrire.

LEs mêmes précautions que l'on observe pour la politesse de l'action & du discours, se doivent observer dans les lettres que l'on écrit, qui sont le discours des absens. C'est pourquoy il faut se servir des mêmes expressions d'amitié, d'honnesteté, de

de respect en écrivant, que nous sommes obligez d'observer en parlant pour estre dans les regles de la bien-seance.

Il est à remarquer pour la ceremonie de l'écriture, d'inferieur à superieur, qu'il est plus respectueux de se servir de grand papier, que de petit, & que le papier sur lequel on écrit, doit estre double, & non en simple demy-feüille, quand on n'écriroit à la premiere page que six lignes; à moins que ce ne fust, ou un simple compliment en peu de paroles, ou un billet que l'on écrivist seulement, pour faire ressouvenir de quelque chose dont on auroit déjà écrit : car alors on peut prendre du petit papier, pour éviter la façon, mais il faut que ce petit papier soit double, aussi-bien que le seroit une feüille.

Qu'aprés le *Monseigneur* ou le *Monsieur* que l'on met au commencement d'une lettre, & tout au long sans abreviation, comme seroit *Mons.* ou *Mgr.* on laisse beaucoup de blanc avant que d'écrire le corps de la lettre : differemment pourtant, selon

mier mot du corps de la Lett
puiſſe pas faire de liaiſon &
conſtruction avec celuy de *Mo*
ou de *Monſeigneur*, qui eſt à la
comme par exemple; ſi aprés
ſieur on venoit à commencer l
tre par ces mots, *voſtre Laquai*
venu, &c.

Que dans le corps de la lettr
tes les fois que l'on eſt obligé
peter *Monſieur* ou *Monſeigneur*, l
on doit repeter par reſpect de t
en temps, & particulierement
le diſcours s'adreſſe directemen
perſonne qualifiée, il ſe doit
écrire tout du long, & non pa
abreviation, par exemple, *ain*
voyez Monſieur, ou *Monſeigneur*,
pas, *Monſr.* ou *Mgr.* combien

Monsieur, dont vous devez attendre, &c.

Lorsque l'on écrit à une personne à qui on peut donner un tître comme d'Excellence, d'Altesse, &c. non seulement, il ne faut point l'obmettre, mais il faut le plus qu'il est possible s'en servir ; c'est à dire quand on peut l'employer naturellement & sans le tirer de loin: car autrement il faut mettre *vous*. Lors donc que le sens le peut souffrir, il faut mettre le tître, & tourner la phrase à la troisiême personne : comme *vostre Excellence sçait ; elle a entendu ; elle me pardonnera, &c.* Il faut observer aussi, qu'il faut écrire cette qualité tout du long, au moins la premiere fois que l'on a sujet de la mettre dans châque page : aprés on pourra continuer par abreviation, comme aprés avoir dit *Vostre Excellence*, on dira *V. E.* Vostre Altesse, *V. A.* Vostre Altesse Royale, *V. A. R.* Vostre Majesté, *V. M. &c.*

On met *Vostre Excellence* pour un Ambassedeur : *Vostre Altesse* pour un Prince ou une Princesse. *Vostre Altesse Royale* pour un fils ou une fille du Roy. *Vostre Majesté* pour un Roy ou

des ABBEZ ... pour un Evêque ...
Grandeur, pour un Evêque. *Vostre Eminence*, pour un Car-
vêque. *Vostre Eminence*, pour un Car-
dinal. *Vostre Sainteté*, pour le Pape.

A la fin de la lettre pour marquer
sa soûmission, si c'est une personn
simplement au-dessus de nous o
met *Monsieur*, & ce *Monsieur*, doi
estre au commencement de la ligr
dans le milieu du blanc du papi
qui reste entre la fin de la lettre,
ces paroles, *Vostre tres-humble & tr*
obeïssant serviteur, qui se doivent m
tre tout au-bas du papier à cc
droit: *Monsieur mon tres-honoré p*
vostre tres-humble & tres-obeïssant s

Aprés celà on peut faire les
litez que l'on veut à d'autres
sonnes; mais il faut bien se g
... on écrit à de

fait ordinairement ainsi. *Vous me permettrez, s'il vous plaist, Monsieur, d'asseurer Monsieur etc. & Madame etc. de mes tres-humbles services au reste. Vous aggréerez que je fasse icy mes tres-humbles baise-mains à Monsieur & à Madame, &c.*

Que si c'est un Prince ou une personne éminente en dignité, on met *Monseigneur*, & on le met le plus-haut que l'on peut: puis de suite, mais un peu plus-bas, *de Vostre Altesse*, ou *de Vostre Excellence*; & aprés, comme nous avons dit, tout au-bas de la page, *Le tres-humble & tres-obeïssant Serviteur. SIRE, de Vostre Majesté, le tres-humble, tres-obeïssant & tres-fidele Sujét.*

Que si l'écriture ou la matiere de la lettre devoit finir trop-bas, il faut la ménager en sorte que l'on en puisse garder deux lignes pour finir à la page suivante, mais il ne faut pas en avoir moins de deux lignes. C'est pourquoy s'il se rencontre par exemple, qu'une feüille de papier soit écrite de tous les costez, & finisse au-bas de la derniere page, la bienseance ne voulant pas qu'on la mette

te ainsi cruëment dans l'enveloppe il faudra couvrir cette derniere page d'une demi-feüille de papier blanc volante, qui se joigne & s'engage à la feüille écrite par une petite marge.

On n'a point d'autres termes que ceux avec lesquels nous venons de marquer que l'on finissoit les lettres pour exprimer son respect : les autres regardent l'amitié, la reconnoissance, la familiarité.

Et il est tellement de la bienseance, de ne point confondre les termes de respect, avec ceux-cy, qu'il n'y a rien qui soit si difforme que de les voir confondus : Et d'autant plus que les fautes des lettres font bien plus d'impression, que celles du discours : car on peut le redresser sur le champ.

C'est pourquoy il faut toûjours observer l'égalité du stile ; & si c'est une lettre serieuse, prendre garde de n'y jamais couler de termes, d'expressions, ny de pensées familieres & presomptueuses : Comme font quelques-uns qui ne se possedent pas assez, & qui aprés la premiere periode

riode d'un ſtile grave, s'étourdiſſent, & croyent dire merveilles, en faiſant de petites pointes d'eſprit, & exprimant en termes enjoüez & figurez, qui ne ſeroient propres que pour le familier, le galant & burleſque, ce qui doit eſtre dit en termes ſimples, humbles & circonſpects.

Pour le comprendre mieux, il eſt bon de ſçavoir que la veritable éloquence conſiſte principalement dans le rapport du ſtile à la matiere & aux perſonnes, & que pour cêt effét il faut premierement bien diſcerner les ſtiles; en ſecond lieu obſerver la qualité des perſonnes; & en troiſiême lieu, prendre garde à celle de la matiere, qui avec la perſonne, eſt la regle des ſtiles.

Il eſt vray que l'on n'auroit pas eû beſoin d'autres preceptes, ny d'autres regles pour le diſcours, que d'eſtre ſincere & veritable, la verité ſeule eſtant d'une force merveilleuſe pour tourner l'eſprit où elle veut. Mais depuis que la malice & l'intereſt ſe ſont emparez de l'eſprit de l'homme, les uns ſubſtituënt le menſonge en la place de la verité, pour

abuser de la créance de ceux avec qui ils agissent, selon leurs differentes veuës; & les autres par l'experience trop établie qu'ils ont de la duplicité de l'esprit de l'homme, craignant d'estre trompez, se roidissent souvent par cette crainte, aussi-bien contre la verité que contre le mensonge. Ainsi on a esté obligé de faire un art de bien parler, qui est l'éloquence; afin que comme auparavant l'esprit donnoit de luy-même entrée à la verité, sans le secours de l'art, par la confiance mutuelle qui regnoit parmy les hommes, cêt art pust vaincre aussi la repugnance que le soupçon avoit introduite dans l'esprit pour la verité. Ce qu'il fait en disant nettement la verité, & d'une maniere agreable, & animée, qui non seulement instruise, mais touche & persuade.

Or pour y parvenir il y a deux moyens. Le premier est de rendre intelligible cette verité: ce qui se fait par la netteté du stile en exprimant les choses naturellement, & par des termes propres, justes & clairs: Et non seulement propres à

faire

faire entendre les pensées, mais aussi à les soûtenir, en sorte que l'on exprime avec des termes simples ce qui est simple de soy; avec des expressions figurées ce qui doit estre figuré; avec des expressions graves & majestueuses ce qui est de soy grave & majestueux; & avec des termes élevez, grands & pompeux, ce qui est de soy grand & magnifique. Et c'est-là la diversité des stiles, & la bien-seance que l'on doit observer à l'égard de la matiere.

Le second moyen est en exposant la verité, d'empêcher qu'elle ne soit combattuë & détruite par des raisons étrangeres. Pour cêt effét il faut dissiper la repugnance & la défiance que celuy ou ceux à qui on l'expose pourroient avoir que ce ne fust pas la verité: Ce qui se fait en observant qu'il n'y ait rien de choquant dans ce que nous disons & écrivons; car la moindre chose rebute & fait naistre de l'aversion, ou du moins du scrupule dans l'esprit de celuy avec qui nous agissons, qui fait qu'il resiste à la verité. Pour l'éviter, il faut que celuy qui parle ou

écrit, s'insinuë luy-même dans l'esprit, & gagne l'amitié de celuy à qui il parle ou écrit.

Il y reüssira si outre le soin qu'il apportera de conformer, comme nous avons dit, son stile *a* à la matiere, il le confirme aussi à la personne, en rendant du respect à celuy à qui il parle, s'il luy en doit, estant modeste & humble sil le faut, familier & caressant s'il le doit estre; en faisant paroistre de la confiance & de l'estime pour la personne à qui on écrit; & en ne donnant aucune marque de passion vicieuse dans ce qu'il écrit; en sorte que s'il en paroist *b* on voye qu'elle naist de la matiere & non pas de la personne.

a *Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soy-même la verité de ce qu'on entend; on se sent porté à aimer celuy qui nous le* [f]*it sentir: car il ne nous fait pas montre de son* [bi]*en, mais du nostre, & ainsi ce bien-fait nous le* [re]*nd aimable. Outre que cette communauté d'in*[te]*lligence que nous avons avec luy, incline neces*[sa]*irement le cœur à l'aimer.* Pensée de M. Pascha[l]. chap. 31.

b *La vraye Rhetorique doit imprimer une idée* [a]*imable de celuy qui parle, & le faire passer pour* [ho]*neste homme.* Educat. d'un Pr. II. P. §. 37.

Autrement non seulement celuy qu

qui parle n'inſinuëra pas la verité, mais ne pourra point détruire les repugnances dont elle pourroit eſtre combatuë : au lieu que s'inſinuant luy-même dans l'eſprit de celuy à qui il parle, par les moyens que nous venons de marquer, il s'en rend le maiſtre, & le ferme à toutes les contradictions qui pourroient s'oppoſer à luy ; donnant poids à ce qu'il dit pour les prévenir, en ſe les objectant luy-même, & y répondant ; ou autoriſant même ſon ſilence s'il n'en parle pas, comme il eſt de l'art de les taire quand elles ſont ſi groſſieres & ſi déraiſonnables, que ce ſeroit avoir mauvaiſe opinion de celuy à qui on parle, que de témoigner qu'on le croit capable de s'y laiſſer ſurprendre : & c'eſt en quoy conſiſte la bien-ſeance à l'égard des perſonnes.

Pour les ſtiles, il y en a de pluſieurs eſpeces. La premiere eſt, le ſtile ſimple & naturel qui eſt une maniere de parler ingenuë & familiere, mais qui pourtant eſt noble dans cette familiarité, & qui ayant la netteté pour qualité eſſentielle, exige

propre . . . naturellement, . . .
regles qu'ils ont naturellement . . .
que leur donne l'uſage reçû parmy
les honneſtes gens. C'eſt cêt air na-
c Educ. turel. *C'eſt cette ſimplicité facile, élé-*
d'un Pr. *gante & delicate.* c Nous pouvons e . . .
II. P. §. apporter pour exemple les parol . . .
39. ſuivantes de N. Seigneur.

Il y avoit un homme riche qui eſt . . . veſtu de pourpre & de lin, & qui ſe tr . . . toit magnifiquement tous les jours. . . . avoit auſſi un pauvre appellé Laza . . . couché à ſa porte tout couvert d'ulce . . . qui euſt bien voulu ſe pouvoir raſſaſier . . . miettes qui tomboient de la table du ri . . . mais perſonne ne luy en donnoit; & . . . chiens venoient luy lécher ſes playes. . . . arriva que ce Pauvre mourut, & fut . . . porté par les Anges dans le ſein d'A . . . . . . auſſi, & fu . . .

trempe dans l'eau le bout de son doigt, & qu'il me rafraîchisse la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flamme: Mais Abraham luy répondit: Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçû vos biens dans vostre vie, & que Lazare n'y a eu que des maux, c'est pourquoy il est maintenant dans la consolation & la joye, & vous estes dans les tourmens, &c. d

d *S. Luc. chap.* 16. *v.* 19.

Où on peut observer que tous les termes sont naturels, purs & clairs, sans figures ny ornement estudié, & les periodes courtes; ce qui est encore une qualité singuliere de ce stile.

Aussi est-il à cause de cette simplicité & de cette clarté, non seulement la principale partie de l'éloquence, e qui est d'exposer intelligiblement ce que l'on doit; mais aussi le fondement de tous les autres stiles; parce que la pureté doit estre commune à tous les autres.

e *Prima est eloquentiæ virtus, perspicuitas.* Quintil.

Il a pour opposé dans son espece le stile plat & bas, qui est composé de pensées & d'expressions basses, qui laissent une idée d'un esprit rampant & vulgaire: & qui même est sou-

m'avez fait un grand ...
cy. *Il allit, il parta, j'allions, &*
le patois des Provinces, qui so
François corrompu de leur plus
le éloquence, un verbe actif
neutre, comme *j'ay tombé mon*
sortez ce cheval de l'écurie, &c. me
un auxiliaire pour un autre, &
masculin ce qui est feminin. Et
me ces stiles informes choquer
rectement la pureté, il s'ensuit
sont aussi opposez aux autres
qui doivent estre naturelle
purs.

La seconde espece est le st
guré, qui sortant des termes si
se sert d'expressions allegoriqu
represente une chose par une
qui y a rapport.

amour, il y reste bien encore des terres inconnuës. Il est plus habile que le plus habile homme du monde. Il semble même qu'il soit la dupe de la bonté, & qu'il s'oublie luy-mesme, lors que nous travaillons pour l'avantage des autres; Cependant c'est prendre le chemin le plus asseuré pour arriver à ses fins: c'est prêter à usure, soûs pretexte de donner: c'est enfin s'aquerir tout le monde par une magie subtile & delicate, &c. f

f *Reflexions morales.* 2. 3. 4. 236.

Où les mots sont presque tous hors de leur signification naturelle, & les expressions soûs des metaphores & des comparaisons continuelles.

Mais lorsque les figures se prennent de choses plaisantes, que l'on substituë en la place de celles que l'on veût exprimer, & quand le rapport qu'elles y ont, en est éloigné, ou si même quelquefois elles n'y ont qu'un rapport feint, ce stile est un stile enjoüé & plaisant qui consiste en hyperboles ou exagerations supposées, en allusions plaisantes, en analogies disproportionnées, pour ainsi dire, en contre-veritez, & passions contrefaites, en comparaisons

&

& imitations irregulieres, en antitheses agreables, &c. Comme, par exemple, dans la lettre suivante de M. de Voiture à une Demoiselle, à qui il envoyoit des Lions de cire.

Lettre XII.

Mademoiselle, ce Lion ayant esté contraint pour quelques raisons d'Estat de sortir de Lybie avec toute sa famille, & quelques-uns de ses amis, j'ay crû, qu'il n'y avoit point de lieu au monde où il se pust retirer si dignement qu'auprés de vous, & que son malheur luy sera heureux en quelque sorte, s'il luy donne occasion de connoistre une si rare personne. Il vient en droite ligne d'un Lion illustre, qui commandoit il y a trois cens ans sur la montagne de Caucase: & de l'un des petits fils duquel on tient icy qu'estoit descendu vostre bisayeul; celuy qui le premier des Lions d'Affrique passa en Europe. L'honneur qu'il a de vous appartenir me fait esperer que vous le recevrez avec plus de douceur & de pitié que vous n'avez coûtume d'en avoir: & je croy que vous ne trouverez pas indigne de vous d'estre le refuge des Lions affligez. Celà augmentera vostre reputation dans toute la Barbarie, où vous estes déja estimée plus que

tout ce qui est de-là la Mer, & où il ne se passe jour que je n'entende loüer quelqu'une de vos actions. Si vous leur voulez apprendre l'invention de se cacher soûs une forme humaine, vous leur ferez une faveur signalée; car par ce moyen ils pourroient faire beaucoup plus de mal, & plus impunément : Mais si c'est un secret que vous vouliez reserver pour vous seule, vous leur ferez toûjours assez de bien de leur donner place auprés de vous, & de les assister de vos conseils. Je vous asseure, Mademoiselle, qu'ils sont estimez les plus cruels & les plus sauvages de tout le pays, & j'espere que vous en aurez toute sorte de contentement. Il y a avec eux quelques Lionceaux, qui pour leur jeunesse n'ont encore pû étrangler que des enfans & des moutons; Mais je croy qu'avec le temps ils seront gens de bien, & qu'ils pourront atteindre la vertu de leurs peres. Au moins sçay-je bien qu'ils ne verront rien auprés de vous qui leur puisse radoucir ou rabaisser le cœur, & qu'ils y seront aussi-bien nourris que s'ils estoient dans les plus sombres forests d'Afrique. Sur cette esperance & l'assurance que j'ay que vous ne sçauriez manquer à tout ce qui est de la generosité, je vous remercie déja du bon

accueil

accueïl que vous leur ferez, & vous assure que je suis, Mademoiselle, &c.

Tout est comme on void, agreablement contrefait dans cette lettre, le nombre des periodes même qui dévroit être concis & coupé, comme du figuré serieux, & arondi & plein, comme si c'estoit le stile grave, qui traitast une matiere serieuse; afin de cacher ce stile soûs un autre, & donner par ce moyen à cette galanterie l'air de lettre d'Estat pour affaires importantes. Ainsi le sens, le stile, les expressions, & les termes estant figurez, & ces figures désignant ce que l'Auteur veût dire par un rapport éloigné & disproportionné, font entrer dans l'esprit de celuy qui lit la réalité travestie plaisamment, & causent l'agréement qui est de l'essence de ce stile.

Le figuré serieux a dans son espece pour opposé certain stile de pointe, qui subtilise sur toutes les pensées & sur toutes les paroles, qui figure tout hors de propos & sans necessité. Certain stile que ceux qui se croyent parfaits appellent faux precieux, lequel metaphorise tout jusqu'aux laquais

quais & aux mouchettes. g Et celuy-là mesme qu'ils prennent pour veritable precieux, que les personnes de bon goust ne distinguent pourtant point trop du faux, qui consiste en certaines expressions *de nouvelle estampe*, ausquelles ces Orateurs de ruelle ont voulu comme cloüer l'éloquence, pour parler comme eux, & dont ils se rendent tellement esclaves, en voulant ne pas sortir des termes de la mode precieuse, qu'au lieu que la figure a esté inventée pour donner de la liberté à celuy qui écrit, & pour plaire à celuy qui lit. On voit que leur liberté est une liberté captive, qu'ils sont parez & redressez comme une mariée qui n'ose se remuer; on ne les lit qu'en les portant sur les épaules, pour parler leur langage, si ce n'est qu'on a plaisir de voir qu'ils se servent de ces mots extraordinaires pour exprimer leur plus grand serieux; au lieu qu'ils n'ont esté imaginez que pour l'enjoüement de la conversation.

Le stile enjoüé a pour contraire le mauvais burlesque, qui ne consiste

qu'en

g *Il y en a qui masquent toute la nature. Il n'y a point de Roy parmy eux; mais un Auguste Monarque, point de Paris, mais une Capitale du Royaume.* Pensée de M. Pascal.

Ib. *Il faut qu'il y ait dans l'eloquence de l'agreable & du réel; mais il faut que cet agreable soit rée*

qu'en ironies basses ou raillerie
tes, en comparaisons fades
mots que l'on croit mots pour
& qui pourtant n'ont aucun se
ne frappent l'imagination qu
choses communes & insipides
sorte que si celuy qui les écrit
rioit apparemment le premier,
sonne n'en riroit.

La troisiême espece est le
grave, modeste & soûtenu, c
forme du stile simple & du stile
ré serieux. Aussi est-il tout seri
c'est pourquoy toutes les figur
doivent estre serieuses, grav
honnestes : il n'admet rien de
libre, rien de trop hardy, ri
familier, ny d'enjoüé. Ses per
doivent estre plus longues,
arondies que des stiles preceden
liées ensemble pour s'appuy
s'éclaircir les unes par les autre
comme ce stile ne veut pas
part que rien manque au rais
ment, & que de l'autre il s'élo
roit de la gravité qui luy est p
en faisant de châcune des partie
le composent, de petites period
parées, il a de coûtume de les

ſouvent les unes aux autres, par le moyen d'une demie periode, que les Grecs appellent *Ergaſia* h & certains Modernes qui l'improuvent peut-eſtre faute de l'entendre, *une queuë de periode*, comme une queuë de Comete, & cette demy periode s'exprime par un Participe à peu prés ainſi : *eſtant certain que, &c. rien n'eſtant plus avantageux que, &c.* ou qui rentre ſeulement par un Participe. Prenons un exemple de ce ſtile à l'ouverture d'un Livre qui traite d'une matiere grave & de ce caractere. En voicy un, où Moïſe parle dans Joſeph aux Iſraëlites, que les Principaux d'entr'eux pouſſez de jalouſie avoient fait ſoûlever contre luy, juſqu'à le vouloir lapider. Il parle à Coré chef de la ſedition, qui vouloit dépoüiller Aaron de ſa grande ſacrificature, pour s'en reveſtir.

h *Eſt par oratoria quâ aſtruitur & efficitur quod conatur & aggreditur.*

Je demeure d'accord, dit-il, *que vous & ceux que je voy s'eſtre joints à vous, eſtes tres-conſiderables, & je ne mépriſe même aucun d'entre tout le peuple, quoy qu'ils vous ſoient inferieurs en richeſſes, auſſi-bien qu'en tout le reſte. Mais ſi Aaron a été étably ſouverain ſacrificateur*

ce

ce n'a pas esté pour ses richesses, puisque vous estes plus riche, que luy & moy, ne sommes tous deux exemple. Ce n'a pas esté non plus à cause de la Noblesse de sa race, puisque Dieu nous a fait naistre tous trois d'une mesme famille, & que nous n'avons qu'un mesme ayeul. Ce n'a pas esté aussi l'affection fraternelle qui m'a porté à le mettre dans cette charge; puisque si j'eusse consideré autre chose que Dieu, & l'obeissance que je luy dois, j'aurois mieux aimé prendre cet honneur pour moy, que de le luy donner; nul ne m'estant si proche que moy-mesme. Car quelle apparence y auroit-il de m'engager dans le peril, où l'on m'excuse par une injustice, & d'en laisser à une autre tout l'avantage? Mais je suis tres-innocent de ce crime; Et Dieu n'auroit eu garde de souffrir que je l'eusse méprisé de la sorte, ny de vous laisser ignorer ce que vous deviez faire pour luy plaire. Or bien que ce soit luy mesme, & non pas moy qui a honoré Aaron de cette charge, il est prest de s'en déposer pour la ceder à celuy qui y sera appellé par vos suffrages, sans pretendre se prévaloir de ce qu'il s'en est acquité tres-dignement, parce qu'encore qu'il y soit entré avec vostre approbation, il a

si peu d'ambition qu'il aime mieux y renoncer que de donner sujet à un si grand trouble. Avons nous donc manqué au respect que nous devons à Dieu, en acceptant ce qui luy plaisoit de nous offrir; Et aurions-nous pû au contraire le refuser sans impieté; Mais comme c'est à celuy qui donne à confirmer le don qu'il a fait; c'est à Dieu à declarer de nouveau, de qui il luy plaist se servir pour luy presenter des sacrifices en vostre faveur, & estre le Ministre des actions qui regardent vostre pieté: Et Coré seroit-il assez hardy pour oser pretendre par le desir qu'il a de s'élever à cet honneur, d'oster à Dieu le pouvoir d'en disposer? Cessez donc d'exciter un si grand tumulte; la journée de demain décidera ce differend: que chacun des pretendans vienne le matin avec un encensoir à la main, du feu & des parfums...... celuy dont Dieu témoignera que l'oblation luy sera plus agreable, sera estably souverain sacrificateur, &c.]

On void dans ce stile que la force] *Ioseph Livre IV. ch. 2.* des raisons est cachée sous la gravité des expressions, & sous des figures tranquilles & moderées. Aussi a-t'il pour opposez tous les stiles vehemens, aussi-bien que ceux qui ont

forme du ſtile grave &
ré ſerieux , & qui co
belles , *ſolides* , *mais ex*
m *Education d'un Prince.* Ib.
ſurprenantes , m dont
ſont éclatantes, les
giques & magnifique
nent un grand ſens,
grande idée du mot c
pagnent ; les figures
pathetiques ; & ſui
caracteres , le nomb
coupé ou eſtendu.
genre-là , que l'on
le diſcours que le
adreſſe à Dieu , pou
voir qu'on l'accuſoi
élû par affectation
frere aiſné , Grand I

trez jusques dans les plus secrettes pensées des hommes, & les replis de leur cœur les plus cachez, ne dédaignez pas, mon Dieu, de faire connoistre la verité, & de confondre l'ingratitude de ceux qui m'accusent si injustement. Vous sçavez, Seigneur, tout ce qui s'est passé dans les premieres années de ma vie ; & vous le sçavez, non pour l'avoir ouy dire, mais pour y avoir esté present. Vous sçavez aussi tout ce qui m'est arrivé depuis, & ce peuple ne l'ignore pas ; mais parce qu'il interprete malicieusement ma conduite, rendez, s'il vous plaist, mon Dieu, témoignage à mon innocence. Ne fut-ce pas vous, Seigneur, qui lors que par vostre secours, par mon travail & par l'affection que mon beau pere avoit pour moy, je passois auprés de luy une vie tranquille & heureuse, m'obligeastes à la quitter, pour m'engager à tant de travaux pour le salut de ce peuple ; & particulierement pour le tirer de captivité ? Neanmoins aprés avoir esté delivré de tant de maux par ma conduite, je suis devenu l'objet de leur haine. Vous donc, Seigneur, qui avez bien voulu m'apparoistre au milieu des flâmes sur la montagne de Sina, m'y faire entendre vostre voix, & m'y rendre spectateur de tant

de prodiges : qui m'avez envoyé porter vos ordres au Roy d'Egypte : qui avez appesanty vostre bras sur son Royaume, pour nous donner moyen de sortir de servitude, & avez humilié devant nous son orgueil & sa puissance : qui lors que nous ne sçavions plus que devenir, nous avez ouvert un chemin miraculeux au travers de la mer, & ensevely dans ses flots les Egyptiens qui nous poursuivoient ; qui nous avez donné des armes quand nous estions desarmez : qui avez fait sortir de l'eau d'une roche, pour desalterer nostre soif : qui nous avez fait venir des vivres de delà la Mer, lors que nous n'en trouvions point sur la terre : qui nous avez envoyé du Ciel une nourriture auparavant inconnue aux hommes : Et qui enfin avez reglé toute nostre conduite par les admirables & saintes Loix que vous nous avez données : Venez ô Dieu Tout-puissant, juger nostre cause, vous qui estes tout ensemble un juge & un témoin iccorruptible. Faites connoître à tout le monde, que je n'ay jamais reçeu de presens pour commettre des injustices, ny preferé les riches aux pauvres ; ny rien fait de préjudiciable à la republique : mais qu'au contraire, je me suis toûjours efforcé de la servir de

tout

tout mon pouvoir. Et maintenant que l'on m'accuse d'avoir estably Aaron souverain sacrificateur, non pour vous obeir, mais par faveur & par une affection particuliere, faites voir que je n'ay rien fait que par vostre ordre, & faites connoistre quel est le soin qu'il vous plaist de prendre de nous, en punissant Dathan & Abiron, comme ils le meritent, eux qui osent vous accuser d'estre insensible; & de vous laisser tromper par mes artifices. Et afin que le chastiment que vous ferez de ces profanateurs de vôtre honneur & de vostre gloire, soit connu de tout le monde, ne les faites pas, s'il vous plaist, mourir d'une mort commune & ordinaire; mais que la terre sur laquelle ils sont indignes de marcher, s'ouvre pour les engloutir avec toutes leurs familles & tout leur bien; & qu'un effet si signalé de vostre souverain pouvoir, soit un exemple qui apprenne à tout le monde le respect que l'on doit avoir pour vostre Majesté suprême, & une preuve que je n'ay fait dans le ministere dont vous m'avez honoré, qu'executer vos commandemens. Que si au contraire les crimes que l'on m'impute sont veritables, conservez ceux qui m'en accusent, & faites tomber sur moy seul l'effet de mes imprecations, &c.

On pourroit mettre aussi dans ce genre-là, la preface de cette traduction de Joseph, dont voicy quelques paragraphes du commencement.

Mais ce qui rend l'Histoire de Joseph, aprés l'Ecriture Sainte, preferable à toutes les autres Histoires, c'est qu'au lieu qu'elles n'ont pour fondement que les actions des hommes, celle-cy nous represente les actions de Dieu mesme. On y voit éclater par tout sa puissance, sa conduite, sa bonté, & sa justice. Sa puissance ouvre les mers, & divise les fleuves, pour faire passer à pied sec des armées entieres, & fait tomber sans effort les murs des plus fortes villes. Sa conduite regle toutes choses; & donne des loix qu'on peut nommer la source où l'on a puisé tout ce qu'il y a de sagesse dans le monde. Sa bonté fait tomber du Ciel, & sortir du sein des rochers, de quoy rassasier la faim; & desalterer la soif de tout un grand peuple dans les deserts les plus arides.

Et tous les élemens estant comme les executeurs des arrests que prononce sa justice, l'eau fait perir par un déluge ceux qu'elle condamne: le feu les consume: l'air les accable par ses tourbillons; & la

terre s'ouvre pour les devorer. Ses Prophetes ne predisent rien qu'ils ne confirment par des miracles. Ceux qui commandent ses armées n'entreprennent rien qu'ils n'executent. Et les conducteurs de son peuple qu'il remplit de son esprit, agissent plûtost en Anges, qu'en hommes.

Moïse peut seul en estre une preuve. Nul autre n'a eu tout ensemble, tant d'éminentes qualitez; & Dieu n'a jamais tant fait voir en aucun homme en l'ancienne Loy, depuis la chûte du premier des hommes, jusques où peut aller la perfection d'une creature qu'il veut combler de ses graces. Ainsi comme on peut dire, qu'une grande partie de cette Histoire est en quelque sorte l'ouvrage de cet imcomparable Legislateur, parce qu'elle est toute prise de luy; on ne doit pas seulement la lire avec estime, mais avec respect: Et sa suite jusqu'à la fin de ce qui est compris dans la Bible, n'en merite pas moins, puis qu'elle a esté dictée par le mesme esprit de Dieu qui a conduit la plûme de Moïse, lors qu'il a écrit les cinq premiers Livres de l'Histoire Sainte.

Que ne pourroit on point dire de ces admirables Patriarches, Abraham, Isaac, Iacob: de David ce Roy & ce grand Prophete

phete tout ensemble, qui a merité cette merveilleuse louange d'estre un homme selon le cœur de Dieu ; de Ionatas ce Prince si parfait en tout, de qui l'Ecriture dit, que l'ame estoit inseparablement attachée à celle de ce saint Roy ; de ces illustres Machabées, dont la pieté égale au courage, a sçû allier d'une maniere presque incroyable la souveraine puissance que donne la principauté, avec les devoirs les plus religieux de la souveraine sacrificature : Et *enfin de Ioseph, de Iosué, de Gedeon, & de tant d'autres qui peuvent passer pour de parfaits modeles de vertu, de condnite, & de valeur ? Que si les Heros de l'antiquité Payenne, n'ont rien fait de comparable à ces Heros du peuple de Dieu, dont les actions passeroient pour des fables, si l'on pouvoit sans impieté refuser d'y ajouster foy, il n'y a pas sujet de s'en estonner, puisqu'au lieu que ces Infideles n'avoient qu'une force humaine, les bras de ceux que Dieu choisit pour combattre sous ses ordres, sont armez de son invincible secours, &c.*

o *Histoi-des en -r- ient.* o

Ce stile a pour opposé *cette eloquence turbulente & emportée ; qui paye le monde d'exclamations au lieu de raisons ; qui employe les antitheses au lieu de preu-*

preuves, qui étourdit les gens, par le son & par le nombre; qui brouille & confond les choses, qui tâche de couvrir sa foiblesse par les tenebres qu'elle repand, &c. q Il a aussi pour contraire un certain stile enflé & bouffi, qui fait semblant de dire de grandes choses & ne dit rien: le Phebus qui va toûjours sur des échasses: ce qu'on appelle galimatias, ou par un terme nouveau, phrases & autres stiles a perte de veuë.

p *La Perpetuité de la Foy Livre X. ch. 9.*

Voila pour les stiles. Quant aux personnes, on doit y avoir le mesme égard, comme nous avons déja dit, en leur écrivant qu'en leur parlant.

On peut les considerer de mesme sous la qualité, ou d'une personne superieure qui écrit à une inferieure, ou d'une inferieure à une superieure, ou d'un égal à un égal. Avec cela, il faut prendre garde si c'est une femme, ou un homme. Si c'est un homme d'épée, un Magistrat ou personne publique, un homme d'Eglise, &c. car c'est de ces distinctions que dépend la bien-seance.

Ensuite il faut considerer les matieres: elles sont infinies: car comme on peut écrire de toutes les choses

dont on peut parler, & que l'on peut parler de tout ſans exception, on peut en écrire de meſme.

Les principales ſont celle de la Religion; celles qui concernent les Loix, les Ordonnances, & la Juſtice qu'un Souverain rend à ſes ſujets luy-meſme ou par ſes officiers; celles qui entrent dans les negotiations d'Eſtat; les actes entre particuliers; les enſeignemens & inſtructions; les harangues, les complimens; les diſcours publics, les Panegyriques; les Apologies; les Refutations; les Plaidoyers, Poëſie, l'Hiſtoire, les Lettres, &c.

Tout cecy ſuppoſé, faiſons maintenant l'application. Dans les matieres de Religion, ſoit que l'on compoſe ou que l'on traduiſe; il faut indiſpenſablement ſe ſervir du ſtile ſimple, quand c'eſt pour expoſer ſimplement les veritez de la foy, & du ſtile grave, quand il s'agit de perſuader, ſoit en prouvant, ſoit en refutant. Et c'eſt une regle qui doit aſſujettir tous ceux qui en écrivent, & à plus forte raiſon des perſonnes d'Egliſe, à qui que ce ſoit qu'ils en écri-

écrivent, ſoit ſuperieur, ſoit inferieur, ſoit égal, ſoit homme, ſoit femme. La ſainteté de la matiere ne ſouffre pas d'autre ſtile; juſques-là meſme, que quand ces Auteurs qui ont le ſtile fleury & precieux, en traitent: on remarque tant de repugnance entre cette matiere ſacrée & ces expreſſions mondaines & affectées, qu'il ſemble qu'ils n'en parlent que par deriſion & pour ſe divertir, puiſqu'ils n'en parlent que dans un ſtile qui n'eſt bon que *pour badiner agreablement & de bonne grace*, ſelon les termes du Precieux.

Dans les traductions particulierement, il faut obſerver que la verſion ne s'écarte que le moins qu'il eſt poſſible de la lettre. C'eſt un reſpect que l'on doit garder inviolablement aux livres Saints; & il vaut bien mieux pecher contre le langage des hommes, que de détourner le moins du monde, le ſens des paroles du S. Eſprit. Autre choſe ſeroit de manquer par trop d'attachement à la lettre au ſens du texte, & à la netteté de la langue, en laquelle on traduit: comme dans ce Verſet: *Les*

élevations de la Mer sont admirables. Le Seigneur est admirable dans les eaux, q où la version ne s'écarte pas, car il est traduit mot pour mot, mais où elle ne suit, ny le sens du texte, ny les regles de la langue : Car premierement, élevation, se prend pour exprimer l'élevation du Pole ; l'élevation d'un Cardinal au Pontificat, & de quelqu'un en fin, à quelque dignité ; l'élevation de l'esprit, l'élevation d'un bâtiment ; mais jamais que je sçache, l'on ne dit, *les élevations de la Mer*, pour l'agitation de la Mer. Cet *admirable dans les eaux*, fait une équivoque, comme si on parloit d'une Sirene, par exemple, qui se tinst effectivement dans les eaux. Il me semble que l'on pourroit mieux reduire par l'analogie en disant : *Que la Mer est une chose admirable, quand elle est agitée ! Que Dieu est incomprehensible dans ces abysmes !* pour suivre le sens de cet Auteur : Car aucun de ceux qui ont traduit sur l'Hebreu & sur la Vulgate, ne l'ont tourné de mesme : Ils prennent tous, *in altis*, pour *dans le Ciel*.

q *Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus.* Psal. 92.

Au reste, il ne faut pas seulement ob-

obſerver dans les traductions de rendre nettement le ſens des paroles, mais il faut auſſi que la verſion ſoit dans le ſtile de l'original, qu'elle ait des figures s'il y en a, non à la verité toûjours les meſmes, car les langues n'ont pas toutes le meſme tour, mais d'équivalentes; & c'eſt ce que l'on appelle rendre beauté pour beauté.

Pour exprimer les Loix, les Ordonnances; pour faire parler la juſtice, c'eſt à dire, pour faire parler le Souverain, à ſes ſujets, ſon autorité ſeule tenant lieu de raiſon pour perſuader, on ſe ſert du ſtile ſimple, parce que les termes doivent eſtre clairs & éloignez abſolument de tout équivoque. En effet, comme on ne ſeroit pas reſponſable de l'inexecution d'une Loy que l'on ignoreroit, on n'en ſeroit pas non plus coupable ſi on ne l'entendoit pas, ou ſi on faiſoit une choſe pour une autre, eſtant ſurpris par l'ambiguité des termes. Et d'ailleurs les Loix, les Ordonnances, & les Arreſts des Princes, ſervant à maintenir les ſujets en Paix, le moyen

quel-

qu'elles produiſent cet effet, s'il y a double ſens dans les paroles dont on les exprime, qui faſſe naiſtre des conteſtations? Les Oracles parloient autrefois confuſément & ambigument, parce qu'ils vouloient tromper : mais les Souverains qui ſont les dépoſitaires de la verité pour détromper & éclairer la raiſon, affectent de parler un langage clair & ſimple que l'on puiſſe entendre. Et c'eſt pour ce ſujet que l'on a conſacré certains vieux termes pour l'expreſſion des volontez du Prince ; leſquels rendant d'une part le ſtile des Ordonnances & des Arreſts venerables par l'idée de l'antiquité, gardent de l'autre le même ſens qu'ils ont eu de ce temps immemorial, & empéchent par ce moyen que l'on ne tombe dans l'équivoque. Enſuite : Si dans d'autres actes le Prince a beſoin de ſe ſervir de raiſons pour perſuader, il ſe ſert, ou les Miniſtres qui tiennent la plume pour luy, du ſtile grave, qui eſtant un ſtile majeſtueux eſt le plus digne de ſa Majeſté.

On doit auſſi ſe ſervir du ſtile ſimple

ple non ſeulement pour des negotiations d'Eſtat comme les Traitez, les Alliances, les Ligues, les Contracts de mariage, &c. mais auſſi pour les actes que les particuliers paſſent entr'eux, comme Contracts, Tranſactions, Promeſſes, Obligations, Teſtamens, &c. parce qu'il ne s'agit que d'expoſer nettement quelle a eſté la volonté des parties, & dequoy elles ont entendu convenir entr'elles, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucunes preuves. Outre que de même qu'une équivoque, ou un double ſens peut allumer la guerre entre deux Eſtats; Auſſi l'ambiguité d'un ſeul mot peut exciter, ſelon les frequens exemples que nous en avons, de grands procez entre perſonnes particulieres.

Le même ſtile doit ſervir auſſi pour toutes ſortes d'inſtructions & d'enſeignemens: à moins que l'on ne traitaſt une matiere dans toute ſon étenduë: Car alors, comme il y a pluſieurs choſes étrangeres qui ſervent à ſon éclairciſſement, & qu'il faut ſelon qu'elles ſont élevées, élever auſſi le ſtile, on y mêle

le

le ſtile grave. Mais il faut toû
que le corps du traité, ſoit le
qu'il eſt poſſible, en ſtile ſim
Car ſi on a aſſez de peine à
prendre la matiere en elle-me
que ſera-ce ſi l'eſprit travaille
entendre les termes, & ſuivr
figures qui l'expriment & qui
belliſſent.

Les harangues, les complimen
ſont liez & adreſſez à une ſeule
ſonne, doivent eſtre en ſtile gr
Car conſiſtant ou en loüanges
en proteſtations de reſpect, de
vice, d'amitié qui doivent eſtr
tes agreablement, & dont ave
la, la preuve ſe tire particul
ment de la qualité de la perſ
qui parle, elle n'a rien de plus
cace pour s'inſinuer que la mod
de ce ſtile, ny pour plaire qu
figures honneſtes & délicates
l'accompagnent.

Pour les diſcours publics,
me les Panegyriques, les Plaido
les Apologies, les Refutation
doivent eſtre mélez du ſtile gra
du ſtile ſublime parce qu'ils ne
point directement liez à une

personne, & que s'agissant non seulement de persuader ce que l'on établit, mais en même temps de combattre, & de détruire ce qui luy peut estre contraire, il faut employer toute la beauté & la force de l'éloquence, pour plaire, émouvoir, & persuader.

La Poësie reçoit toutes sortes de stiles selon ses divers genres.

L'histoire de même, n'ayant precisément rapport à personne, & enfermant toutes sortes de matieres, & faisant parler toutes sortes de personnages, employe tous les stiles: il n'y a qu'à les appliquer avec discernement. Le corps neanmoins & le tissu de la narration, doit estre d'un stile grave & uniforme; parce que c'est le discours de l'Historien, qui doit estre serieux, modeste, & éloquent: pour s'insinuer dans l'esprit du Lecteur, afin que l'agréement du stile, modere l'ennuy que donne ordinairement la prolixité de tant de sujets ramassez dans un seul Livre.

Mais pour les lettres, quoy que la pluspart soient des especes d'Histoire,

ſtoire, il y a de la difference : Car dans l'Hiſtoire qui ne parle à perſonne, la matiere ſeule regle le ſtile, mais icy il dépend eſſentiellement de la qualité de la perſonne, & ſeulement par accident, de la matiere. C'eſt pourquoy ſi c'eſt une perſonne ſuperieure qui écrive à un inferieur, elle doit ſe ſervir du ſtile ſimple comme d'un ſtile qui eſt naturellement pour les grands, leſquels comme nous avons dit, ont droit de n'employer pour raiſon, que leur autorité.

Mais ſi c'eſt un inferieur qui écrive à une perſonne ſuperieure, comme il doit garder la convenance & du ſtile avec la matiere, & du ſtile avec la perſonne, pour s'inſinuer dans l'eſprit, il faut qu'il ſe ſerve du ſtile ſimple pour expoſer la matiere, & du ſtile grave s'il eſt beſoin de preuves ; ne luy eſtant pas permis de s'élever plus haut, car icy la perſonne détermine abſolument le ſtile de la lettre. La matiere le regle auſſi par accident, quand un égal écrit à ſon égal, ſoit un homme à une femme, & une femme à un homme,
ſi

fice qu'ils écrivent eſt grave, comme une matiere de Religion, une conſultation, une condoleance, &c.

A la verité ſi le ſuperieur exige de la familiarité de l'inferieur, & que l'on écrive de matiere indifferente, il eſt alors permis auſſi-bien que d'égal à égal, ou d'homme à femme, &c. de ſe ſervir du ſtile familier & enjoüé, ſi on traite un ſujet plaiſant; & du ſtile ſimple & enjoüé tout enſemble; ſi ce ſujet eſt mêlé.

Ces regles eſtablies, il eſt aiſé de trouver d'où vient le défaut où tombent ceux, qui en écrivant des lettres, n'obſervent pas la bienſeance, que demandent les differens ſtiles, les differentes perſonnes, & les differentes matieres : ou qui l'ayant obſervée dans le commencement, ne ſe ſoûtiennent pas juſqu'au bout du ſtile uniforme.

Nous le comprendrons peut-eſtre mieux par des exemples : Prenons-en de chaque eſpece de lettres, c'eſt à dire, de celles que l'on écrit pour s'acquiter de quelque civilité & de celles qui parlent d'affaires; Car toutes aboutiſſent à ces deux fins.

Fai-

Faiſons écrire un inferieur à un ſuperieur, & ſuppoſons que ces deux perſonnes, non ſeulement n'ayent aucune familiarité enſemble; mais ſoient d'une qualité l'une & l'autre qui exige du ſerieux & de la modeſtie, & qu'il s'agiſſe d'une matiere ſerieuſe & grave, comme d'un remerciement. Voicy une lettre de ce caractere écrite à un Cardinal & premier Miniſtre par un inferieur.

Monſeigneur, I'ay appris la faveur qu'il a plû à voſtre Eminence de me faire, & avec quelle bonté & quels témoignages de bien-veillance elle m'a fait accorder la grace dont j'avois pris la liberté de ſupplier le Roy. Puiſque je connois par là, Monſeigneur, que dans les plus importantes affaires V. E. ne laiſſe pas de ſe ſouvenir de ſes moindres ſerviteurs; & qu'en faiſant de plus grandes choſes, elle ne neglige pas les plus petites; je croy qu'elle n'aura pas deſagreable la hardieſſe que je prends de luy rendre les tres-humbles graces que je luy dois, & qu'elle daignera prendre la peine de lire la proteſtation que je luy fais icy; qu'outre le reſpect & la veneration que nous devons tous à une perſonne qui a acquis & acquiert tous les jours

jours tant de gloire à cet Estat, j'auray toûjours une passion tres-particuliere de témoigner par toutes les actions de ma vie que je suis,

Monseigneur,

De vostre Eminence,

Le tres-humble & tres-obeissant serviteur.

Lettre de Monsieur de Voiture CXV.

On voit que tout est juste dans cette lettre, le stile qui est grave convient à la personne qui écrit, & qui estant inferieure doit garder le respect, & se rendre agreable. Il convient à la matiere, qui est le témoignage d'un cœur touché d'un bien fait, & remply de reconnoissance, & qui par consequent n'admet rien que de serieux. Et il convient à l'égard d'un grand Seigneur, parce qu'en effet tout y est modeste, tout y est respectueux, & d'un respect qu'il peut juger estre d'autant plus effectif, qu'il ne consiste point en expressions hiperboliques, ny n'est point diffus en flateries, ou loüanges affectées & excessives, mais naturelles & bien establies; ce qui rend agreable la personne qui écrit, parce que cela don-

donne une idée qu'il eſt honneſte homme. De ſorte donc que ſi nous nous imaginons que c'eſt par exemple, une perſonne inferieure comme nous avons dit, & en meſme-temps que c'eſt une perſonne publique, un Magiſtrat, un Ambaſſadeur, une perſonne Eccleſiaſtique, qui tous doivent garder le ſerieux, qui écrive ainſi à un Prince qui a autorité, & avec qui ils n'ont aucune familiarité, nous ne trouverons rien de choquant. Mais ſi par exemple, ces meſmes perſonnes ſous ces meſmes ſuppoſitions font le meſme remerciement en cette maniere.

Monſeigneur, je n'ay pas peur que vous vous laſſiez jamais de me bienfaire, mais j'ay peur que vous vous laſſiez de mes remerciemens. I'en ay tant eu à vous faire depuis quelque temps, qu'à moins que d'uſer de redites, je ne voy pas qu'il me reſte plus rien à dire ſur un ſujet où vos bontez m'ont déja obligé de m'épuiſer. Ie me contenteray donc de vous ſupplier tres-humblement de vous ſouvenir des graces que vous m'avez faites; de la facilité avec laquelle je les ay obtenues; des lettres obligeantes dont il vous

vous a plû les accompagner ; & de la civilité avec laquelle en me faisant du bien, vous n'avez pas voulu perdre l'occasion de me faire encore tout l'honneur que je pouvois recevoir. Vous ressouvenant, Monseigneur, de toutes ces choses ; imaginez-vous, s'il vous plaist, ma reconnoissance là-dessus ; & jugez si joignant tant d'obligations à la passion extrême que j'ay toûjours euë de vous honorer, je puis jamais manquer d'estre avec toute sorte de fidelité & de respect,

Monseigneur,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur.

Lettre de Voiture clxxx.

Si ces personnes, dis-je, écrivoient ainsi ; cela n'auroit aucune bien-seance, & pourroit mesme choquer ; quoy que cette lettre soit bien écrite & tout à fait spirituelle. La raison est, parce que le stile ne convient point aux personnes : Car estant enjoüé & par consequent familier ; & cette familiarité & cet enjouëment venant d'une certaine confiance & presomption de celuy qui écrit, laquelle est incompatible avec le respect que les personn[es] que nous avons supposées doiv[ent]

in[...]

indiſpenſablement garder ;
certain que tout ingenieux qu
il bleſſe les regles de la bienſ
& que par conſequent il eſt c
re à la fin que ces perſonnes d
ſe propoſer ſi elles ſont rai
bles, qui eſt de s'inſinuer da
ſprit de ce grand Seigneur p
perſuader de leur gratitude.

Tout au contraire ſuppoſo
ce grand Seigneur ait obligé
ferieur de vivre avec luy fam
ment : Que ce ſoit une femn
écrive ; ou même que ces ſo
perſonnes que nous avons
ſées, ayent de longue main
habitude, & grande familiarit
ce Seigneur, cette lettre dev
non ſeulement reguliere, ma
tout à fait galante, comme e
en effet, & conciliera à l'E
l'affection de la perſonne ſu
re. Tant il eſt vray qu'il fa
de choſe pour changer la
d'une lettre ; & tant il faut a
circonſpection pour conform
ſtile de la lettre à la perſonne
luy qui écrit, & de celle à
écrit.



L'autre circonſpection eſt de bien conformer le ſtile à la matiere, en la conformant aux perſonnes: Faiſons en l'experience ſur une lettre d'affaires, qui eſt la ſeconde eſpece, laquelle traite d'une matiere grave, importante, ſerieuſe, dont des perſonnes inferieures & qui doivent du reſpect, ayent à écrire à une perſonne ſuperieure. Ce ſera ſi on veut, puiſque nous avons déja parlé de la traduction de Joſeph, la lettre qu'un Chancelier, un Secretaire, & autres perſonnes d'Eſtat écrivant au Roy Cambiſes, pour luy faire connoiſtre combien il eſt de ſon intereſt d'empécher le rétabliſſement de Jeruſalem. La voicy; & nous y ajoûterons une fin à noſtre maniere Françoiſe pour faire l'exemple plus juſte.

SIRE, Nous croyons eſtre obligez d'avertir Voſtre Majeſté, que les Iuifs qui avoient eſté transferez à Babylone, ſont revenus en ce pais; qu'ils rebâtiſſent leur ville qui avoit eſté détruite à cauſe de leur revolte; qu'ils en relevent les murs, qu'ils y eſtabliſſent des marchez, & qu'ils rebâtiſſent auſſi leur temple. Que ſi on

Il ſemble que cette lettre n'ait aucun art, & neanmoins elle en a beaucoup, en ce qu'elle garde en tout & par tout la bien-ſeance de la perſonne, de la matiere, & du ſtile. De la perſonne en ce qu'elle témoigne par tout la ſoûmiſſion & le zele de ceux qui écrivent ſans y méler aucune paſſion de leur part: De la matiere, en traitant gravement & preciſément une matiere grave & importante; & du ſtile, en ſe tenant dans le genre que demande la perſonne & la matiere; c'eſt à dire, ſe contentant de la ſimple expoſition des faits; & laiſſant la liberté toute entiere au Prince de ſe déterminer, ſans uſer de grandes figures, ny de fleurettes pour le forcer: ce qui eſt encore une marque eſſentielle de reſpect, & ce qui avec le reſte, fait aimer les perſonnes qui écrivent.

Faiſons maintenant ſans rien changer de noſtre ſuppoſition ny de la matiere, écrire la meſme lettre au meſme Roy, par les meſmes perſonnes en ſtile fleury, ou precieux.

SIRE, Ce seroit bien s'oublier de son devoir, que de ne pas faire confidence à Vostre Majesté, de la plus importante affaire qui puisse arriver de son regne. Quoy, SIRE! les Iuifs qui sont revenus de Babylone rebâtissent leur ville; ils en relevent les murs: ils y establissent des marchez; ils reédifient leur Temple: Et V. M. sçait-elle bien pourquoy cette ville avoit esté demantelée? C'est parce qu'estant la Capitale de cette nation rebelle, elle estoit le centre de leur revolte. C'est parce que cette nation turbulente ne peut demeurer dans l'obeissance, si elle n'est humiliée. Aussi nous sçavons, SIRE, que si V. M. leur permet de continuer, la derniere pierre qu'ils mettront à ces criminels bâtimens, sera le premier signal pour prendre les armes contre leur Auguste Monarque. Ouy, SIRE, c'est le mal prendre, que de s'imaginer qu'ils n'enferment aucun mauvais dessein dans ces fatales fortifications. C'est s'entendre mal en gens que de les regarder sur le pied d'esprit dociles. Quand ils se verront à l'abry de leurs murailles, ils ont bien la mine de se mocquer de vos tributs, & de vos Ordonnances. Ils démentiroient, s'ils faisoient autrement, le penchant naturel qu'ils ont

de



de s'opposer à leurs Souverains : ils dementiroient cet entestement qui les porte à vouloir toûjours donner la loy, & à ne la vouloir jamais recevoir. Que si V. M. doute de ces importantes veritez, qu'elle consulte les memoires de ses illustres Predecesseurs ; elle y trouvera que les Iuifs sont naturellement les ennemis mortels des Potentats, & que cette haine indomptable a esté, comme nous avons dit, le tison qui a presque reduit leur ville en cendres. Où est donc, SIRE, la prudence du grand Cambises ? un attentat qui saute aux yeux des moins politiques : Une ville qui est un levain de rebellion ; Une ville qui va fermer le passage de la Phenicie, & de la basse Syrie ; souffrir qu'elle se retablisse ? Hé ! pouvez-vous faire des miracles pour passer dans ces Provinces, quand il vous prendra envie d'y aller ? Mais nous nous trompons, SIRE, Vostre Majesté ayant de l'esprit infiniment, étouffera sans doute une si funeste entreprise dans sa naissance. C'est pourquoy nous n'employerons pas davantage de raisons pour l'en persuader : Nous nous contenterons de la gloire de luy avoir voulu donner en cette occasion des marques du zele que nous impose le devoir de nos Charges, & que nous avons de

nous-mesmes par ce pur mouvement de la passion avec laquelle nous sommes tres-respectueusement,

SIRE,

De V. M.

Les tres-humbles, &c.

Il n'est pas besoin, ce me semble, de marquer icy en détail, l'impertinence de cette lettre, à la considerer dans la supposition que nous avons faite que c'estoit des inferieurs qui écrivoient à une personne superieure; Des personnes graves & serieuses, à une personne serieuse, & d'une matiere serieuse; des Officiers d'Estat qui sont les Conseillers d'un Prince à un Roy qui est leur Souverain, d'une affaire qui luy est extraordinairement importante: Elle est si visible & si palpable, que les moins clair-voyans la peuvent assez connoître. Car premierement cette matiere grave est traitée avec des expressions de stile precieux, c'est à dire, des expressions badines; qui au lieu de donner une idée de l'importance de la chose, la representent comme un jeu d'esprit de ceux qui l'écrivent. Le stile emporté & pathe

thetique ne convient nullement à cette matiere qui eſt trop importante, pour ſervir de ſujet d'éloquence ; & moins encore aux perſonnes : car celles qui écrivent ſont trop ſerieuſes, pour prendre ainſi l'eſſor, & celle à qui on écrit eſt trop élevée au deſſus ; pour ſouffrir ces termes & ces figures qui ſentent la familiarité, la preſomption, l'arrogance, & la vanité. C'eſt pourquoy cette lettre voulant en quelque maniere commander à celuy à qui la raiſon veut ſeulement qu'elle donne avis, elle ſort tout à fait des regles de la bien-ſeance, & du bon ſens : & par cette raiſon offenſant le Prince, & luy rendant odieuſes les perſonnes qui l'écrivent, elle produit dans ſon eſprit un effet tout contraire à celuy que ces gens-là avoient pretendu par leur rhetorique.

Autre choſe ſeroit ſi nous changions la ſuppoſition & que ce fuſt, par exemple, quelque Dame ou quelque rieur de profeſſion, comme ils diſent, qui fuſſent extrémement familier avec ce Roy, qui luy écri-

viſſent cette lettre : Car alors l'idée change incontinent : & la lettre feroit un autre effet dans l'eſprit du Prince : il prendroit ces grandes figures, & toutes ces familiaritez rhetoriciennes pour des excez de zele ; il tiroit de ces expreſſions mal placées, & pourroit leur ſçavoir bon gré de leur reprimende. Par où on voit qu'il eſt beſoin d'un grand diſcernement pour bien uſer de cette éloquence à la mode.

Auſſi comme elle eſt un écueil dangereux à tous ceux qui veulent apprendre à bien écrire ; & d'autant plus qu'il ſe trouve certains bien-diſans qui la propoſent pour modele de la belle maniere, blâmant imperieuſement tout ce qui n'eſt pas enrichi comme elle, de ces termes *tous neufs & faits exprés, ce qui n'a pas ce beau feu* & *ce tendre, ce ſtile chaſtié qui ne ſalit point l'imagination*, & *qui eſt nettoyé de toutes les ordures que la langue avoit contractées dans la bouche du peuple* ſans dire toutesfois, ny quand, ny comment il s'en faut ſervir : comme, dis-je, ce faux brillant peut au contraire, ſauf leur meilleur avis, ſalir

ſalir & empoiſonner non ſeulement le ſtile, mais l'eſprit d'un honneſte homme, il eſt tres à-propos d'y apporter une grande circonſpection. Et en effet, nous avons déja vû par experience que cette façon d'écrire ne peut ſervir pour aucune choſe ſerieuſe, & qui tombe dans le commerce de la vie civile; & ſi on veut avec cela ſe donner la peine de lire ailleurs quelques lettres écrites ſerieuſement de ce ſtile, on verra qu'elles portent par tout un certain caractere de confiance & de preſomption, qui fait qu'elles traitent les grands à qui elles s'adreſſent, de pair & d'égal, avec une familiarité injurieuſe.

La raiſon en eſt facile à trouver. C'eſt que ces écrivains s'imaginent dire merveilles en parlant un langage nouveau. Et veritablement, on ne peut pas deſavoüer que ces expreſſions ne ſoient des marques de la vivacité de l'eſprit, & qu'elles ne ſoient tout à fait agreables, dites à propos, & ſur le cham. Mais comme ce n'eſt qu'une éloquence d'imagination pour ainſi dire, &

que la veritable éloquence doi
une éloquence de jugement, q
che faire un bon choix & un bo
ge des termes ſelon les reg
la bien-ſeance, ce n'eſt pas e
dicieux, ny éloquent que
ſçavoir que ramaſſer ces fle
pour les parſemer dans ſes
ſans choix, ny jugement.

Meſſieurs de l'Academie Frãçoiſe.

Auſſi devons-nous croire
ſera l'employ de ces illuſtre
quents que la France a choiſi
luy apprendre à parler. Il eſt
ſemblable, qu'une partie d
étude ſera de fixer les termes,
faire connoiſtre ſa place na
qu'ils doivent occuper. Juſ
je ne penſe pas que la ba
doive l'emporter ſur le bon
qui ſuit les regles déja établ
la raiſon & par l'uſage.

Mais revenons à nos le
Comme donc elles ſont choq
quand elles ſortent de la bien-
du ſtile, de la matiere, & de
ſonne; lors que c'eſt une pe
inferieure, qui écrit à une pe
ſuperieure.

Le contraire eſt égalemen

cule, quand un grand Seigneur écrit à un moindre imperieusement & de haut en bas : Car si cet inferieur n'est point de sa dépendance, ou s'il est étranger, cet homme de qualité s'expose à la risée, de luy écrire fierement & en maistre.

On met aussi dans la lettre le lieu & la datte du jour & de l'année que l'on écrit. Pour plus grand respect on la met tout au bas de la page où on finit la lettre, & à costé gauche ; car c'est en user trop familierement envers une personne de qualité, que de mettre cette datte en teste de la lettre.

Au reste lors que l'on nous commande d'abreger ces ceremonies, dont j'ay parlé, & d'écrire en billet, c'est à dire, tout de suite, sans mettre en teste *Monsieur*, & sans laisser de vuide au commencement, il faut obeïr pour ne se point rendre importun. Et alors il faut inserer le *Monsieur* ou le *Monseigneur* dans le commencement du billet en le plaçant aprés quelques paroles, pourveu qu'elles ne fassent point de liaison choquante. *J'ay receu, Monsieur,*

le billet que vous m'avez fa
de m'écrire, n'eſt pas exa
qu'il ſemble que l'on ait re
ſieur, il vaut mieux dire :
le billet que vous avez Monſ
l'honneur, &c.

Pour ce qui eſt de donn
modeles de lettres pour to
de ſujets, on nuiroit plûto
ne ſerviroit ; car il faudroi
quelques juſtes qu'ils fuſſe
qu'ils ſeroient connus d
monde. Les preceptes gen
nous venons de donner ſ
on veut apporter un peu d
de ſon coſté. J'y ajoûte
ment pour plus grande int
& pour aider en paſſant
l'application, que les lettre
ou pour traiter d'affaires
s'acquiter de quelque civil
me nous venons de dire.

Une lettre qui n'eſt q
civilité, eſt ou un compl
exprime quelque paſſion
compliment qui loüe la p
qui nous écrivons. Si c'e
primer quelque paſſion c
conjoüiſſance, une condole

elle se doit tirer du cœur pour estre bonne, ainsi que nous avons dit en traitant des complimens. Autrement c'est *manierer*, comme parlent les Peintres, que de copier certains complimens vulgaires, qui souvent n'estant point naturels, & estant avec cela publics, rendent ceux qui les écrivent ridicules.

Il faut les inventer soy-mesme, tellement-quellement : cette sincerité jointe à la bien-seance que nous avons marquée jusqu'icy à l'égard de la personne, de la matiere, & du stile, rendra une lettre, sinon admirable pour les pensées, du moins obligeante : qui est la fin que l'on doit se proposer; personne n'estant blâmable de n'avoir pas toûjours un grand genie.

Que si c'est un compliment, pour s'insinuer dans l'esprit de la personne à qui on écrit en loüant son merite, on peut pour l'inventer, user des mesmes regles que nous avons données, pour les complimens de loüanges.

Si c'est une lettre d'affaires, ou c'est une lettre directe, ou c'est une réponse. Dans

Dans une lettre directe qui ouvre la premiere une negotiation, ou un recit ; il faut obſerver exactement les circonſtances, c'eſt à dire, marquer le lieu, le temps, la perſonne, & la choſe : afin que celuy à qui on écrit voye dans la lettre les choſes dont il s'agit, comme il les verroit, s'il eſtoit luy-meſme ſur les lieux ; de meſme que dans une lettre qui exprime une paſſion, il y doit voir noſtre cœur, comme s'il le voyoit en effet.

Mais il faut de tout cela, ne prendre que ce qui eſt important pour n'eſtre point long en deſcriptions inutiles, ny paroiſtre orateur : Car c'eſt un vice tres-grand dans une lettre d'un homme d'affaires, qui doit eſtre ſimple, grave & preciſe. Elle doit eſtre avec cela claire & intelligible : Ce qui ſe fait en obſervant de l'ordre dans le compoſé de la lettre, & dans la narration ; c'eſt à dire en diſtinguant les matieres, & diſant de chaque matiere, le premier ce qui ſert d'éclairciſſemẽt pour ce qui ſuit: le general, devant le particulier, le moins conſiderable, avant le plus impor-

portant, & ainſi de degrez en degrez juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu aux choſes qui ſont ou les dernieres par le temps, ou les plus importantes, & qui doivent faire le plus d'impreſſion dans l'eſprit de celuy à qui on écrit.

Si c'eſt une réponſe, il faut avant toutes choſes marquer la datte de la lettre que l'on a receuë, & répondre article par article à tous les chefs: & puis ajoûter ce que l'on auroit de nouveau à faire ſçavoir, obſervant l'œconomie & l'ordre dont nous venons de parler. Les lettres du Cardinal d'Oſſat ſont, pour l'une & l'autre eſpece de ces lettres d'affaires, un des plus excellens modeles que l'on puiſſe propoſer, ſi on en reforme quelques termes ſurannez.

Il eſt bon auſſi de ſçavoir que pour plus de reſpect, on met la lettre dans une enveloppe ſur laquelle on écrit le deſſus. Et pour les Dames on cachette les lettres avec de la ſoye, en mettant le deſſus ſur la lettre meſme; ce qui s'obſerve à l'égard des Dames de la plus grande qualité, ſi ce n'eſt que pour marque d'un plus grand reſpect, on peut

mettre la lettre déja cacheté le ſoye dans une enveloppe, ſur laquelle on met encore le deſſus.

Aprés avoir dit, comme il faut écrire des lettres, il eſt bon à preſent d'ajoûter un mot de la maniere dont il faut les recevoir.

Si la perſonne qui vous rend quelques lettres, billets ou autres papiers, eſt d'une qualité que vous deviez honorer, & qu'elle vous rende cette lettre lors que vous eſtes ſeul, il faut d'abord prendre garde à deux choſes.

La premiere, ſi cette lettre regarde vos propres affaires, ce que vous pouvez aiſément juger; & en ce cas, il ne faut ny l'ouvrir ny la lire devant cette perſonne, comme nous l'avons déja dit ailleurs en paſſant.

La ſeconde, eſt de voir ſi c'eſt pour les intereſts de cette meſme perſonne; car alors il faut ouvrir & lire la lettre en ſa preſence, en luy faiſant quelque civilité ſur ce qu'on la laiſſe pendant ce temps-là ſans l'entretenir.

Que ſi on vous rend une lettre, un billet, ou un autre papier en compagnie,

pagnie, la civilité feroit de la lire tout haut, fi cela fe pouvoit faire fans interrompre la converfation; mais parce qu'il en peut arriver de grands inconveniens, comme feroit par exemple, de reveler quelque chofe qui doit eftre fecret, ou qui toucheroit les interefts de quelqu'un de la compagnie, ou mefme quelque affaire où on fe lieroit les mains en la communiquant; il vaut mieux, fi la chofe preffe, faire une excufe à la compagnie, & luy demander permiffion d'expedier la perfonne qui vous a rendu la lettre: & aprés fe lever, fi on eft affis, & fe tirer à l'écart pour la lire, & faire la réponfe que l'on jugera à propos; remarquant cependant qu'il eft obligeant de dire à la compagnie quand on revient, ce qui fe peut declarer, & particulierement fi c'eft quelque nouvelle; afin de ne point paroiftre myfterieux ny couvert, ce qui eft un grand vice en toutes rencontres.

C'eft pourquoy il faut bien fe donner de garde d'imiter certaines perfonnes, qui ayant commencé à lire

lire une lettre tout haut, &
à rencontrer quelque endroi
cat, s'arrêtent tout court, &
sent entre les dents ; car c
tout à fait desobligeant, & c
bien souvent la compagnie, s
les circonstances & les occasio

CHAPITRE XVI

De la bien-seance que doivent les personnes superieures à l'é des inferieures.

L'Ordre nous a conduit à d quelque chose de plus pre la bien-seance, qu'un superieu garder à l'égard des inferieurs ; comme ce seroit vouloir pre des loix à ceux qui les font, o dispensera. Seulement prendr la liberté d'avertir les jeunes gneurs ; car ce Traité n'est fai pour la jeunesse, que s'ils n'est pas assez raisonnables pour voi les petits & les pauvres sont mes comme eux ; qu'ils ont so autant & quelquefois plus de n qu'eux : Ou s'ils n'avoient pas

de charité Chrêtienne pour honorer en leurs perſonnes l'image de Dieu, & pour les regarder comme ayant Dieu pour Pere auſſi-bien qu'eux, comme ayant eſté rachetez par JESUS-CHRIST du meſme ſang qu'eux; & comme ayant ce privilege par deſſus eux qu'il a voulu ſanctifier la pauvreté en ſe faiſant pauvre luy meſme, ils doivent du moins pour leur propre intereſt eſtre bons, par exemple, à leurs domeſtiques, & civils & honneſtes à l'égard de ceux qui ne ſont point dans leur dépendance. Car quel monſtre n'eſt-ce pas en effet qu'un grand Seigneur qui n'a point de civilité? Tout le monde le fuit, tout le monde s'en irrite, on ne luy rend honneur que par maniere d'aquit & pour ſatisfaire à l'uſage: Et ainſi on peut dire qu'il eſt au monde ſans y eſtre; puiſque c'eſt n'y eſtre pas que de n'y eſtre aimé de perſonne. Mais il ne faut pas s'en eſtonner, car la civilité eſtant, comme nous avons dit, l'effet de la modeſtie qui eſt l'effet de l'humilité; & l'humilité eſtant une marque veritable de la grandeur de l'ame qui eſt

la veritable grandeur, & non pas celle de la fortune, c'eſt elle qui attire les cœurs, qui ſe rend aimable par tout ; comme l'arrogance qui eſt la marque de la petiteſſe de l'eſprit, eſt l'objet du mépris de tout le monde.

Les grands Seigneurs peuvent même eſtre civils à bien meilleur marché que les autres; Car à l'égard des inferieurs, ils n'ont ſans s'incommoder, qu'à eſtre un peu familiers & careſſans, ils paſſeront pour fort honneſtes & fort civils; parce que cette familiarité eſt obligeante, comme nous l'avons dit au commencement.

CHAPITRE XIX.

De la bien ſeance entre perſonnes égales, & de la raillerie.

L'Honneſteté eſt donc par tou aimable, & par tout la marq d'une perſonne bien élevée ; m la preuve la plus ſenſible de la bon éducation, eſt la conduite que l tient envers ſes égaux. Car con

à l'égard des perſonnes qui luy ſont ſuperieures, la pudeur & la crainte peuvent la rendre modeſte malgré elle, icy c'eſt ſon pur naturel, qui la fait civile.

Quand je dis civile, je n'entends pas que l'on obſerve à l'égard de ſes égaux avec leſquels on a accouſtumé de vivre, les meſmes déferences, & les meſmes circonſpections, qu'avec des perſonnes ſuperieures, devant leſquelles il faut témoigner ſa ſoûmiſſion, par des obſervations eſtudiées.

Avec ſes égaux on peut abréger ce que l'on appelle ceremonie, & faire ſucceder la familiarité en la place des formalitez exterieures.

Mais il eſt bon de ſçavoir auſſi qu'il y a de differentes ſortes de familiarité.

L'une qui ne ſe cache de rien, non pas meſme de ce qui eſt des-honneſte: & c'eſt la familiarité dont uſent les perſonnes qui ont perdu tout ſentiment pour l'honneur, & par conſequent ce n'eſt pas celle dont nos jeunes gens doivent uſer: Au contraire ils ne doivent jamais

ny

perniciosus est error, qui existimant libidinu catorumque omnium patere in amicitia licei virtutum enim amicitia adjutrix à natur est, non vitiorum comes. Cic. de Amicitia

Il y en a un autre qui sert d texte pour prendre par tout nément ses commoditez, & ses fins aux dépens des autr c'est une espece de filouterie, certains hardis usent, pour a de la bonté & de l'honneste autres. Cette liberté est choq & tout-à-fait indigne d'une bien née. *b*

e- restis, & inconcinna gravisque ..... rtas mera dici, veraque virtus. Hor. Ep. 18.

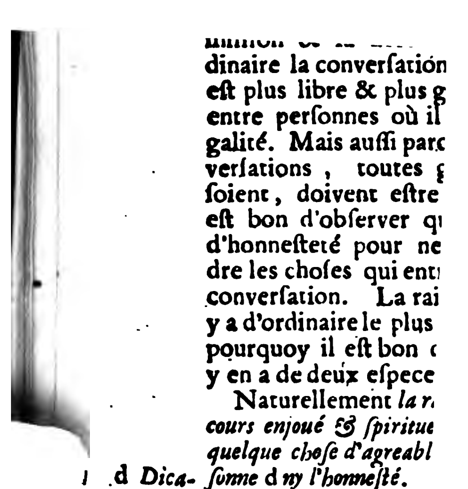
Il y en a une autre qui est le

choses de se choquer, & de se fâcher les uns les autres. Ils doivent chercher toutes occasions de plaire à leurs égaux ; Ils doivent mesme leur porter de l'honneur, c non un honneur de ceremonie, comme nous venons de dire, mais d'amitié, ainsi que font entr'eux les veritables amis. C'est pourquoy, comme pour vivre dans la bien-seance avec les personnes superieures, l'unique regle est de les considerer par tout plus que soy-mesme ; l'unique regle aussi pour vivre dans la bienseance avec les personnes égales, est de les considerer par tout comme soy-mesme.

D'où il s'ensuit que c'est une certaine incivilité, & tres-incommode à une compagnie de personnes égales, de vouloir se faire considerer par dessus les autres, de se faire attendre, de regler tout le monde à ses heures, de faire dépendre de son goust celuy des autres, de s'attribuer les meilleures choses, de s'ériger en maistre, & en controolleur, &c.

Or comme cette familiarité dispense des actions de ceremonie, elle

c *Neque solùm colent se inter se ac diligent : sed etiam maximũ ornamentum amicitiæ tollit qui ex eâ tollit verecundiam.* Ib. Cic.



dinaire la converſation
eſt plus libre & plus g
entre perſonnes où il
galité. Mais auſſi parc
verſations , toutes g
ſoient, doivent eſtre
eſt bon d'obſerver q
d'honneſteté pour ne
dre les choſes qui ent
converſation. La rai
y a d'ordinaire le plus
pourquoy il eſt bon
y en a de deux eſpece
Naturellement *la r*
cours enjoué & ſpiritue
quelque choſe d'agreabl
d *Dica-* *ſonne* d *ny l'honneſté.*

contrefaiſant par geſtes. Et c'eſt la raillerie de certains effrontez, qui font un meſtier de faire rire à quelque prix que ce ſoit, ſans aucun égard ny au temps, ny au lieu, ny aux perſonnes, comme porte la définition de cette raillerie. *e* Auſſi ny a-t'il pas beaucoup de difference entre railler de cette maniere & dire des injures, ſi ce n'eſt que les injures attaquent ſans chercher d'ornement.

e Scurrilitas turpis & procax dicacitas, neque temporis, neque loci, neque perſonarum reſpectum habet.

Cette derniere raillerie eſt tout-à-fait indigne de perſonnes bien élevées. Elle bleſſe l'honneſteté, & choque le prochain.

L'autre qui eſt toute innocente, peut entrer dans la converſation des honneſtes gens: le ſecret n'eſt que de la bien tourner: car non ſeulement il faut avoir du feu, & imaginer heureuſement, ce que l'on appelle, *les bons mots*, mais il faut avoir leſprit net & juſte, pour leur donner un tour juſte. Et en effet cette raillerie ne conſiſte pas à faire le folaſtre, l'enjoüé, & le rieur ſans ſujet, à dire de petites pointes plates, & tirées de ſujets bas & communs,

comme la pluſpart des proverbes, que l'on a aboly pour cette raiſon; mais à penſer & à dire quelque choſe de nouveau, de brillant & d'élevé, conforme à la qualité des perſonnes qui parlent, & qui écoutent, & de le dire bien & à propos.

C'eſt pourquoy, ſi par l'experience que l'on peut en avoir faite depuis que l'on eſt au monde, on ſe ſentoit l'eſprit peſant, il faut s'abſtenir entierement de la raillerie; car elle retourne ſur ſon auteur, en ce que perſonne n'en rit, que pour ſe mocquer de luy qui la fait mal.

Mais il ne faut pas ſeulement s'en abſtenir, ſi on ne ſe ſent pas aſſez de vivacité d'eſprit, il le faut meſme quand on en auroit, ſi ceux devant qui on parle, n'en ont pas aſſez pour penetrer le fin de la raillerie. Il y en a qui ont, ou les oreilles impenetrables pour tout ce qu'on peut dire de vif & de penetrant, ou l'eſprit tellement de travers, qu'ils donnẽt toûjours un ſens oblique à ce que l'on peut dire de plus droit. Ce ſont gens aſſeurément tres-incommodes: mais parce que le monde en eſt preſ-

presque remply ; il vaut mieux ayant à vivre dans le monde s'accommoder à cette foiblesse, que d'imiter l'inconsideration ; ou la vanité de quelques-uns, qui aiment mieux perdre un bon amy qu'un bon mot. Car il en arrive de tres-grands inconveniens, & le sens commun seul nous apprend assez que tous les bons mots ensemble, ne valent pas un amy.

Pour cet effet, il faut se proposer les regles suivantes, ou de semblables pour éviter de n'offenser personne.

f *Ludus enim genuit trepidum certamen & Iram: Ira truces inimicitias & funebre bellum.* hor. Epist. L. 1. Ep. 18.

La premiere est qu'en general il ne faut point du tout, s'il se peut, faire de railleries personelles, c'est-à-dire qui attaquent les personnes & particulierement les personnes encore vivantes, ou mortes si recemment, qu'elles vivent encore dans ceux qui les representent.

La seconde est, que dans la personne il faut distinguer les défauts volontaires, de ceux qui sont involontaires. C'est une tres-méchante raillerie de se moquer d'une personne, par exemple, à cause qu'el-

le sera borgne, boiteuse, &c. car ce n'est pas sa faute: de mesme que c'est une presomption qui marque un grand défaut de bon sens, de se glorifier de ce que l'on est bien-fait, puisqu'on n'y a rien contribué.

La troisiéme est, qu'il faut distinguer aussi dans la personne, l'exterieur de l'interieur; l'exterieur n'estant pas si sensible que l'interieur: aussi un homme, par exemple, ne se fâchera pas qu'on dise de luy qu'il n'a pas grand'mine; mais il se fâcheroit bien-fort si on disoit qu'il n'eust point d'esprit. Une femme ne sera que mortifiée, si on dit qu'elle est passablement bien faite; mais on l'outrageroit si on disoit qu'elle fust extravagante.

La quatriéme est, que dans l'interieur mesme il faut distinguer ce qui fait le merite réellement, ou ce que l'imagination ou la foiblesse des hommes a substitué en la place du merite & rendu le plus sensible, comme ce que l'on appelle point d'honneur selon le monde. Car un homme ne se fâchera pas tant si on dit qu'il n'a point d'esprit ny de vertu,

tu, que si on disoit qu'il n'eust point de cœur. Une femme ne s'offensera pas tant que l'on dise qu'elle est stupide & sans pieté, que si on disoit qu'elle fust libertine.

La cinquiéme est, de distinguer aussi les actions : car celles qui partent de principes délicats, touchent bien plus sensiblement que les autres : Comme par exemple, de railler sur la fuite d'un homme d'épée, qui aura lâché le pied dans quelque occasion, l'offensera bien plus que de le railler sur ce qu'il aura fait un mauvais compliment. De tailler de ce qu'une Dame se sera ajustée & fardée pour un mauvais dessein, l'offensera bien plus, que de la railler de ce qu'elle se seroit fardée & ajustée pour quester dans une Eglise.

La raison est, que le monde est ainsi fait; parce qu'il fait servir ses actions, de regle à la vertu; au lieu que la vertu doit estre la regle des actions; parce qu'il se figure qu'il y a du mépris où il n'y en a pas, & qu'il se fait un merite de ce qui ne l'est qu'en imagination.

C'est l'aveuglement & l'enyvre-

ment de la nature corrompuë : & comme on ne doit point s'ériger en Directeur, y ayant des perſonnes eſtablies pour cela, on doit, puiſque l'on eſt obligé de vivre au milieu de toutes ces foibleſſes que l'on ne peut pas corriger, y conformer ſa conduite, & éviter d'en offenſer perſonne dans les choſes où on a eſtably ce pretendu mépris. Et c'eſt ſe conformer à la regle capitale que nous avons marquée, qui eſt de conſiderer nos égaux comme nous-meſmes.

Car ſi ſelon le monde, il n'y a rien de ſi ſenſible que le mépris, & encore le mépris qui vient de perſonnes qui n'ont aucune autorité ſur ceux qu'ils mépriſent ; il eſt certain que comme nous ne ſerions pas bien-aiſes que l'on nous mépriſaſt nous-meſmes, nous ſerions non ſeulement mal-honneſtes, mais injuſtes, de mépriſer les autres.

On voit donc combien la raillerie doit eſtre touchée delicatement, pour eſtre dans les regles de l'honneſteté, & combien peu de matiere il reſte pour railler, ſi on veut éviter les

les pas dangereux, que nous avons marquez. En effet, il ne reste que les choses, c'est à dire, ce qui est hors de l'homme, & ne vient point de l'homme.

Et mesme il y a encore un temperament à garder, qui est, qu'en premier lieu, il ne faut jamais faire raillerie des choses pour lesquelles nous devons naturellement avoir du respect, comme pour celles de la Religion; quelque delicate que soit la raillerie. Par exemple, si on disoit: *Ouy! la grace elle-mesme, cette divine grace qui a fait tant de bruit dans les écoles, & qui fait des effets si admirables dans les ames; Cette grace si forte & si douce tout ensemble, qui triomphe de la dureté du cœur sans blesser la liberté du franc-arbitre; qui s'assujettit la nature en s'y accommodant; qui se rend maistresse de la volonté en la laissant maistresse d'elle-mesme; cette grace, dis je, qu'est ce autre chose, qu'un je ne sçay quoy surnaturel, qu'on ne peut ny expliquer ny comprendre?*

En second lieu, il ne faut pas non plus faire raillerie de choses pour lesquelles on doit avoir naturelle-

ment de la pudeur & de la retenuë quelque couverte que soit la raillerie, comme si on disoit, par exemple, aprés ce vieil original des railleurs, *Nous en retournans à nos Navires, je vis derriere je ne sçay quel buisson, je ne sçay quelles gens faisant je ne sçay quoy & je ne sçay comment, &c.* Et un autre railleur reprend & dit; *C'estoit comme on nous a raconté, deux hommes de je ne sçay quel âge ny de quelle condition, qui estoient allez de compagnie pour je ne sçay quoy. Aprés avoir fait chacun comme ils croyoient, avec satisfaction, ils regardent, par je ne sçay quelle complaisance que l'on a pour ses actions (dont Esope n'a pû rendre raison) si l'effet répondoit à leur opinion. L'un se congratule du bon succez. L'autre regarde, il ne trouve rien. Il cherche; rien. Il demande s'il réve; il n'en sçait rien. Il foüille partout; rien. Le voilà dans un estonnement estrange; car il estoit assuré de son fait. Il en appelle à son camarade. Il le presse de chercher avec luy. Cet autre au contraire dit qu'il est visionaire, & le luy prouve; celuy-cy encherit, & croit estre ensorcelé. Il faisoit froid cependant; c'est pourquoy ils quittent la place; reprennent leur chemin*

min: Et comme l'enchanté voulut se cacher de son manteau, il bride le nez à son compagnon, qui estoit sous sa main, du je ne sçay quoy. Celuy-cy le discernant à l'odorat, s'écrie; On visite. Il se trouve que le je ne sçay quoy, qu'il avoit fait dans la doublure de son manteau, s'estoit en se levant coulé vers le bout & estoit allé donner justement dans le nez de l'autre, comme toutes choses tendent à leur centre, par je ne sçay quelle disposition naturelle. Et de rire.

Et en troisiéme lieu, on ne doit point encore railler sur les disgraces & les infortunes de qui que ce soit: Car une ame bien née ne doit jamais insulter au malheur d'autruy. C'est une lâcheté selon le monde, & un peché contre la charité selon Dieu. Par exemple, si on faisoit ce conte, *Un certain homme fort riche avoit convié bon nombre de ses amis à disner. Et comme on estoit sur le point de servir, on luy vient rendre une lettre d'un naufrage qui estoit arrivé à un Navire qu'il avoit en Mer, où estoit tout son bien. La douleur le saisit, il fit oster le couvert, pria ses amis d'aller disner chacun chez soy, & s'alla enferme[r]. Voilà un homme bien empéché* (dit

railleur) *il n'avoit qu'à les prier de dîner avec les Syrenes & les Trions qui faisoient grand' chere de ce qui estoit dans son Navire, &c.* Il n'y a rien de si impertinent & en mesme temps de moins Chrestien. C'est pourquoy il faut tres-soigneusement s'abstenir de toutes ces sortes de railleries qui blessent la Religion, qui blessent l'honnesteté, qui blessent la charité, & qui par consequent marquent un grand déreglement d'esprit.

Pour le reste, on peut en toute liberté, c'est à dire, sans sortir des regles de la modestie, qui doit estre, comme nous avons dit tant de fois, la compagne inseparable des paroles & des actions de ceux que nous instruisons; on peut, dis-je, en toute confiance donner carriere à son imagination, si on a cet admirable & rare talent de dire bien les choses: car bien loin qu'on s'offense de voir que l'on s'égaye spirituellement sur des sujets où personne n'a aucun interest: chacun en est charmé, parce que cette gayeté innocente, estant la marque d'un bel esprit & d'un bon naturel, rend aimables les per-

sonnes

sonnes qui y excellent, & leur conversation, tres-agreable.

CHAPITRE XX.

Comment on doit se faire rendre l'honneur.

IL est bon de sçavoir aussi pour ce qui nous regarde en particulier, que c'est une civilité de se faire rendre honneur en presence d'une personne, plus qualifiée que nous ne sommes, & à qui nous devons nous mesmes du respect : parce que l'honnesteté qui demande que l'on s'humilie par tout, l'exige de droit absolu dans cette rencontre, où le plus grand selon l'ordre de la nature, rabaisse & efface le moindre : En sorte, par exemple, qu'il est indecent à des personnes de mediocre qualité de se faire suiver, ou à une Dame de se faire mener, & faire porter sa robe, en l'appartement & en la presence d'une personne, qui est d'une condition à son égard beaucoup plus relevée.



...es obstacles qui
où on traite ...

IL est mainten...
que definir ces...
re voir d'une part...
empéchent qu'on...
& de l'autre ce qu...
en les pratiquant...
vil. Il faut, dis-j...
deux differents ir...
autrement ces mes...
meureroient inutil...
pitre nous parleron...
& le suivant fera v...
generer la veritable...
fausse civilité.

Nostre volonté e...
toutes les actions q...
nous; parce qu'elle...

que parce qu'il possede son interieur ou ses passions ; & qu'ensuite celles-cy retenant l'exterieur, tout ce que nous voyons de cet homme paroist posé ou tranquille. Comme donc la civilité à la cousiderer en elle mesme, ne consiste qu'à se posseder, il s'ensuit que de ne se posseder pas, c'est l'obstacle naturellement opposé à la civilité.

Et c'est ce que tout le monde exprime sans y penser, lors qu'on dit d'une personne, qui ne sçait comment se tenir, ny ce qu'elle doit faire ou dire, qu'elle est decontenancée. Car la contenance n'est autre chose que *l'accord du dedans avec le dehors d'un homme*, c'est à dire de la personne avec la chose, le lieu, & le temps dont il s'agit : & on ne perd contenance, que quand le dedans ou l'esprit sortant de son assiette, déconcerte le dehors, & empéche qu'il ne réponde aux obligations que luy imposent les loix du devoir de l'honneste homme, ou de l'homme civil par rapport aux trois circonstances, que nous venons de marquer.

L

Le mot mesme de *contenance* l'exprime tout seul ; en ce que venant du mot *contenir*, une personne n'est censée avoir de la contenance, que parce qu'elle contient en premier lieu ses passions, & puis ses membres ou ses actions, sa langue ou ses paroles dans les bornes où toutes ces choses doivent estre, pour répondre à ces circonstances.

De là vient, par exemple, que si une personne qui sera obligée de se tenir attentive devant un autre d'un degré éminent, vient à s'endormir, chacun dira qu'elle n'est pas dans la contenance où elle doit estre : Et pourquoy, à vostre avis ? parce qu'elle ne se contient pas : Et pourquoy encore ? allez à la source, & vous trouverez, que c'est parceque l'ame estant préoccupée par la paresse, qui est une passion qui appesantit, devient pesante, & par cela mesme allourdit le corps, & luy oste tout sentiment, & par consequent l'attention, qui est la chose dont il s'agit ; fait dormir contre la bienseance devant une personne à qui on doit du respect, ce qui marque

le lieu ; & prend un temps pour dormir qui n'eſt pas deſtiné au ſommeil. Et ainſi ne ſe contenant point, ou perdant contenance par ce dormir, on devient incivil, ou pour mieux dire, c'eſt ce manque de contenance qui eſt l'obſtacle à la civilité.

Cet exemple n'eſt que pour éclaircir noſtre definition. Car on ſçaitbien que la neceſſité eſtant cette loy ſouveraine, qui ſe fait faire joug par toutes les autres loix, on ne perd point contenance lors que la nature, l'âge, l'indiſpoſition, & autres raiſons invincibles obligent dans la matiere que nous traitons, à faire meſme, ce que l'on condamne. Un homme diſgracié naturellement aura une contenance reguliere tout boſſu qu'il ſoit. Un vieillard & un malade ſeront toûjours bien en quelque maniere qu'ils ſoient. Nous entendons parler icy de ce qui eſt volontaire, & de ce qui nous emporte hors des regles de la bienſeance par noſtre propre faute.

Or ce qui nous emporte ainſi, n'eſt autre choſe, comme nous venons de dire, que nos paſſions ; ou

plû-

plûtost nous ne perdons contenance, que parce que nous substituons une passion en la place d'une autre passion, ou une passion étrangere en la place de celle qui nous doit faire agir. Ces fausses passions sont les mauvaises contenances : & comme les passions mal reglées sont presque sans nombre, les mauvaises contenances sont aussi fort ordinaires.

Nous en avons déja fait remarquer une assez bonne quantité dans le cours de cet ouvrage en monstrant ce qui est contre la civilité : & si on veut soy-mesme estudier un peu le monde pour se corriger, on verra qu'il n'y a presque rien de plus rare, qu'une bonne contenance. La plûpart des gens sont si empéchez de leur personne par les faux principes dont nous parlons, qu'ils ne sont pas moins insupportables à eux-mesmes, qu'ils sont ridicules & choquants à la veuë des autres.

Qui peut souffrir dans un entretien serieux un jeune homme qui se porte bien, estendu, ou le corps plié en deux dans un fauteüil, faisant l'esprit fort ; & particulierement si

c'est

c'eſt un Eccleſiaſtique; ou qui peut meſme le ſouffrir d'une femme ?

Nous en voyons qui de peur de paroiſtre ſtupides, parlent ſans ceſſe, & s'écoutant parler, s'applaudiſſent des mains, & des pieds.

Qui dans une converſation avec un ſuperieur pâliront, ſe refrogneront.

Il y en a qui en une compagnie de Dames, & en preſence de perſonnes à qui on doit du reſpect font les yeux doux, ou font des ſoûris à quelque belle.

Il y en a qui rient à tout le monde, qui careſſent, qui loüent, qui baiſent, qui eſtouffent les gens, comme les Singes leurs petits, à force de les embraſſer, qui ſont les amis, les patrons, les Idolâtres de tout le genre humain.

Une Dame de ſon coſté jouëra de la prunelle, ſe portera cent fois la main au mouchoir, ſi elle a la main ou la gorge belle. Et d'autres tant hommes que femmes feront cent autres petites façons, pour ſe faire regarder.

Une femme badinera avec une évan-

évantail jusqu'à en rompre la teste aux gens. Un homme se jouëra avec sa crane, ses gands, & ainsi du reste.

Un homme qui n'a ni esprit ni talents affectera, pour faire paroistre qu'il en a, car c'est un écueil où nous donnons tous, une certaine gravité qui se complaist en elle-mesme, se composera les yeux, la bouche, parlera de tout par monosylabes entre ses dents, ou du bout des lévres, s'imaginant que la mine & le ton, est ce qui fait la belle pensée.

Pourquoy, par exemple, un jeune homme qui n'a pas vû le monde tourne-t'il son chapeau, ou a-t'il honte & rougit-il quand une personne qualifiée luy parle ?

D'où vient qu'en presence d'une compagnie à laquelle on doit du respect, il y en a qui s'accrochent, se heurtent, & ne sçavent ce qu'ils font, en l'abordant, ou en se retirant.

Mais nous entreprendrions l'impossible si nous voulions faire le dénombrement de tous les decontenancez du monde. Tâchons seulement de nous corriger : & pour cela suivons nos regles ; supposons d'un côté

côté que toutes les perſonnes dont nous venons de parler, ſoient devant quelqu'un à qui elles doivent du reſpect ; & qu'elles ſoient venuës luy parler, ſi vous voulez, pour quelque procez, ou affaires ſerieuſes : & ſouvenons-nous d'autre coté, que la contenance eſt comme nous avons dit, un concert de la paſſion & de la perſonne avec la choſe, le lieu & le temps.

Tout cela preſuppoſé il ſera aiſé de voir que le jeune homme, l'Eccleſiaſtique, ou la femme qui ſont dans ce fauteüil, oublient ce qu'ils ſont, c'eſt à dire ne font pas attention à leur perſonne, mettent la pareſſe en la place de la modeſtie, & ne ſe ſouviennent ny du lieu ny du temps, où il ſe rencontrent. Pour ſe corriger ils n'ont donc qu'à ſe contenir chacun ſelon ce qu'il eſt ou ſelon ſa qualité ; Je veux dire, qu'ils n'ont qu'à ſe poſſeder on entrer en eux-meſmes en ſubſtituant la modeſtie en la place de toute autre paſſion. L'aſſiete d'une perſonne aſſiſe eſt d'être la moitié du corps, qui eſt la plus haute, droit, quoy que mobile

bile ; & l'autre qui eſt la plu
ferme, retirée, & immobile
croiſer les genoux : Et le r
eſtant fondé là-deſſus , en ce
en ce temps , il ne faut poin
quer à cette contenance ,
manque à la civilité.

Ceux qui parlent trop le fo
un principe de vanité & de
dité tout enſemble ; bien lo
viter par là de paroiſtre ſtu
car ils témoignent ne ſçavo
que la ſtupidité n'eſt autre
que l'ignorance de ſon devo
faut donc eſtre comme une
dira-t'on ? nullement. Mais
dire reſpectueuſement l'affai
vous amene , entendre les ré
qu'on vous fait , & rendre rai
ce qu'on vous demande : ce c
ſtatuës ne font pas. Et il s'
tenir là inviolablement , ſi c
ſe tenir dans les regles.

Ceux qui pâliſſent , &c.
trent qu'ils ſont agitez de cole
ainſi cette paſſion empéchant
ne ſe contiennent , ils n'on
la ſupprimer , & ils ſeront da
dre.

Les differents gestes de ceux qui cajolent icy les Dames, marquent qu'il y a en eux de la coqueterie, & ils substituënt ainsi cette passion à cette quietude respectueuse où ils doivent estre. Ostant donc de leur esprit ce déreglement, ils se possederont & seront dans leur devoir.

Ces grands caresseurs sont les comediens serieux de la vie civile. S'ils sçavoient que les personnes de sens rassis se rient de ces pantalonades, selon ce principe, que quiconque aime & loüe tout le monde, n'aime & ne loüe personne; puisqu'il ne l'aime & ne le loüe que par grimace, ils se garderoient bien d'extravaguer de cette maniere: Ils conformeroient leur façons de faire à leurs personnes; osteroient de leur esprit l'ambition & la fausseté qui le possedent; & alors ils seroient civils, honnêtes & sinceres envers tout le monde, comme tout honneste homme doit estre; mais avec la circonspection, qui est, & doit toûjours estre la compagne inseparable de la civilité, aussi-bien que de toutes les autres vertus. La civilité n'en-

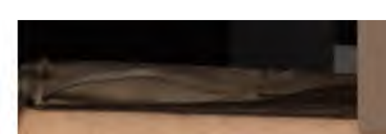
n'entend nullement que l'on se prostituë.

Une Dame qui a les manieres libertines, découvre sa vanité ou sa dissolution, qui l'offençant elle-même, offense la personne éminente: parce que le respect est de cette nature, que tout ce qui nous des-honore nous-mesmes en la presence de la personne à qui nous le devons, la des-honore elle-mesme. Il ne faut donc que retrancher ces passions, & on sera dans la regle. Et en general ceux qui veulent qu'on les regarde déplaisent, & on les tourne racitement en ridicules. Car on regarde toûjours l'intereur, pour juger de l'exterieur.

Ceux qui se joüent avec l'éventail, ou la cane, ou qui ont de telles contenances hors d'œuvre, sont gens qui dorment les yeux ouverts, c'est à dire qui ont l'esprit dissipé. Ils n'ont qu'à rentrer en eux-mesmes, chasser l'idée ou la passion qui les distrait, & ils seront civils.

L'homme grave par affectation, n'a qu'à se souvenir de cette maxime, que vouloir cacher sa stupidité

sous



ſous des apparences eſtudiées, c'eſt au contraire la manifeſter. Il n'a qu'à bannir de ſon eſprit la vanité, & il paroiſtra homme d'eſprit. Il vaut cent fois mieux eſtre moins ſpirituel que vain; puiſque la vanité ſautant aux yeux du monde découvre noſtre ſtupidité, & tout enſemble nous fait paſſer pour ridicules; ce qui eſt s'attirer deux maux au lieu d'un.

Le jeune homme qui eſt interdit, ou qui rougit: l'autre de meſme, qui marche ou agit comme un homme hors de ſon bon ſens; toutes ces perſonnes, dis-je, ſont des gens préoccupez par la crainte: & eſt cette paſſion, qui fait plus que toute autre perdre contenance. L'appareil, la preſence, le regard des perſonnes éminentes eſtonne. On apprehende de les offenſer; & on ne ſçait pas, que c'eſt cette apprehenſion-là même qui les offenſe. Le moyen de ſe raſſurer l'eſprit, & de ne penſer qu'à ſoy-même.

Et c'eſt là, pour comprendre toutes ces regles ſous une ſeule, l'unique voye de ne jamais ſe déconte-

nan-

nancer. Il ne faut que se conten
soy-mesme : & voicy comment.
faut d'abord envisager des yeu
l'imagination la personne à qui
avons affaire : voir la chose do
s'agit : & enfin pour le dire en
une fois, le lieu & le temps où
trouve.

Et quand nous avons repassé
cela dans nostre esprit, il ne
plus y penser : mais seulemen
fléchir sur nous-mesmes, & de
rer sans cesse en nous-mesmes
en sortir ; afin de veiller & d'o
ver si nous nous conformons à
ces devoirs. Car par ce moyen
mant la porte à tout ce qui po
nous frapper de dehors, & fair
stre en nous quelque passion
ble de troubler le concert où
devons estre, nous demeureron
mes dans l'estat, que la civili
mande de nous.

Ainsi les bonnes contenanc
consistent qu'à observer ce c
de la personne avec la chose,
& le temps. De là vient que s
changeons nostre supposition
plûpart de contenances que



venons de rapporter deviendroit en quelque maniere ſupportables, ſi toutesfois il peut venir quelque choſe de raiſonnable d'une mauvaiſe ſource.

Mettons ces perſonnes parmy des égaux, au bal, dans le temps où on parle de marier une fille, on pardonnera une partie de ce qui choqueroit ſans cela.

Mettons de meſme, pour paſſer à d'autres exemples, un particulier obligé de coucher dans la chambre d'un Prince : Il aura la veritable contenance qu'il doit avoir s'il dort ; parce que c'eſt-là la choſe dont il s'agit, & qu'il eſt dans le lieu & le temps de dormir.

Poſons le cas qu'il ſoit à table avec luy : Il fera ſon devoir de boire & de manger

Suppoſons qu'il ſoit en faction: il ſera civil de ne luy point oſter le chapeau, de luy refuſer meſme le paſſage, s'il n'a point autorité ſur luy.

Repreſentons-nous qu'il doit écrire ce que la perſonne éminente luy dicte, il ſera dans la bien-ſeance

d'estre assis, quoy mesme que l'autre soit debout.

Nous voyons donc par tout ce que nous venons de dire, la verité du principe que nous avõs estably; que comme de garder la contenance que l'on doit, c'est estre effectivement civil, parce que cette contenance empéchant que l'esprit ne se dissipe par aucune passion estrangere, le rend attentif aux regles de la civilité: Un obstacle, ou mesme un écueil certain à la civilité, est au contraire la décontenance, s'il m'est permis d'employer ce terme, ou le déconcert de la personne ou de l'interieur à l'égard de l'exterieur.

Et cela mesme fait voir en mesme temps quelle doit estre la contenance de tout le monde : Car si vous me demandiez icy des regles pour monstrer quelle doit estre la contenance de chaque personne selon leurs differentes qualitez, ou leurs differens caracteres, je ne vous pourrois répondre que la mesme chose; & que cela dépend de sçavoir ce qui est bien-seant à la qualité de chaque personne, par rapport, comme nous disons

disons sans cesse, à la chose, au lieu, & au temps.

Toute la difficulté est seulement, comme nous disions au commencement de ce Traité de sçavoir ce qui est bien-seant. Selon la bien-seance les personnes d'Eglise par exemple, celles de judicature, les personnes âgées, les filles, les femmes doivent avoir un maintien serieux, qui marque de la gravité : mais qui n'ait rien d'affecté, de froid, de nonchalant, d'endormy, ny de cet air couvert & tenebreux, qui marque que l'on est fâché.

Les jeunes gens selon leur qualité doivent avoir des manieres un peu plus gayes, plus vives, & plus resoluës, & particulierement ceux qui sont destinez aux armes. Il n'y a qu'à éviter à leur égard l'air effronté d'une part ; & l'air fanfaron d'autre part : car l'un & l'autre choque également.

Et pour toutes sortes de conditions il faut éviter encore deux autres défauts. Un certain air estudié, *mysterieux*, ou grimacier; tel par ex-*emple* que nous voyons dans cer-

tains devots, dont les uns roulent les yeux dans la teste, font des contorsions de la bouche, font de gros soûpirs & de grands helas, de grandes gesticulations de la teste & des mains, croyant par là signaler leur zele; quoy qu'ils le feroient peut-estre encore mieux sans cela. Ces contenances composées font une peine extréme à ceux avec qui nous conversons. Si on fait une reverence: si on baise la main, ou si on fait autre chose de cette nature, tout cela est, pour ainsi dire, si estoffé, qu'une seule de ces choses en ces personnes grimassieres en vaut quatre dans d'autres. Il faut avoir un extréme soin d'abreger l'inutile. Car les signes de la civilité ne sont pas la civilité mesme. C'est pourquoy quand un homme à qui nous devons du respect, est persuadé que nostre interieur est civil, il se met fort peu en peine du reste. a

L'autre défaut qu'il est bon de fuir, est le contraire du precedent; c'est à dire, un certain abregé de ces mesmes choses, qui les tourne en burlesque, ou qui passe si viste sur tout,

a *Nil moror officium, quod me gravat.* Hor. ep. II. Ep. I.

tout, qu'on y remarque plûtost du dédain, ou de la marionete que de l'honnesteté. Il faut dans toutes nos actions regarder ce qui donne de la grace, & l'observer; ou tâcher d'imiter dans les autres ce bon air, si nous ne le trouvons pas dans nous-mesmes.

Enfin nous pouvons dire, pour donner une idée en general de toutes les contenances, puisqu'on ne le peut pas faire dans le détail, qu'il ne faut que prendre le milieu de deux défauts opposez; par rapport toûjours à la personne, à la chose, au lieux, & au temps. Il ne faut estre ni endormy ni estourdy, mais serieux. Il ne faut estre ni fâché, ni enjoüé, mais serain. Il ne faut estre ni effronté, ni timide, mais resolu. Il ne faut estre ni grimassier, ni immobile, mais libre. Il ne faut avoir les manieres ni estudiées ni badines, mais naturelles, & en mesme-temps succintes; je veux dire qu'il ne faut avoir rien d'affecté ni de grossier; de caché ou de dissimulé; d'évanté ou d'évaporé; mais avoir un air *franc*, ingenu, & qui aille, comme



meilleur de tous l
parce qu'il compren
tres. En un mot, il f
maxime à l'égard de
aussi-bien que de tou
cette matiere, que t
quand cela n'est p
seance, & lors qu
milieu, dont nous
point où se doivent
des vertus; mais si
il s'agit icy. Elle n
tant, comme dit u
de la mesme chose,
également de tout
vicieuses. *b*

Il faut donc se so
cipe, & en mesme

b Virtus est medium

trer une passion étrangere en la place de la veritable passion ; met par là un homme hors de luy-mesme, & le rend incapable d'écouter les regles de la civilité.

CHAPITRE XXII.

De l'application des preceptes de civilité à toutes rencontres, & en mesme temps, de la flaterie ; & des trop grands scrupules, qui font la fausse civilité.

IL reste à dire qu'encore que ce Traité soit divisé par Chapitres pour garder quelque ordre, il ne s'ensuit pas, que l'on ne doive pratiquer la civilité, qu'à la lettre, & selon que les choses y sont disposées. Il ne faut pas l'entendre ainsi ; mais il faut se mettre ces preceptes en general dans l'esprit, pour estre civil par tout : ou pour ne pas prendre la fausse civilité pour la veritable.

Il faut les appliquer avec discernement, & observer quelques degrez: Car par exemple, s'il faut estre civil envers nos égaux d'une civilité d'amitié ; il faut l'estre encore da

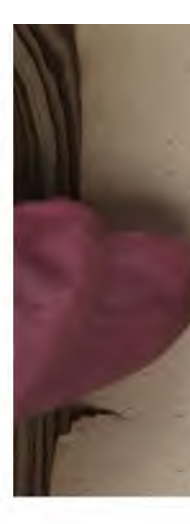
vantage envers des perſonnes, qui auront quelque qualité ſur nous, quoy qu'elle n'y mette pas une grande difference : Et s'il faut l'eſtre envers celles-cy, il faut l'eſtre encore plus à l'égard de celles, qui ſeront d'une qualité éminente par-deſſus nous : Et encore plus à l'égard des Princes, qui ſeront pardeſſus ces perſonnes-là ; & enfin bien plus exactement envers les teſtes couronnées, ou des perſonnes qui les touchent de prés, & qui ſont au deſſus des autres Princes, puiſqu'alors la civilité devient un devoir. Nous nous en acquitterons regulierement, ſi nous nous ſouvenons de garder par tout la bien-ſeance que nous avons marquée à l'égard des perſonnes, du temps & du lieu.

Mais pour voir tout d'un coup dans la rencontre, ſi nous ſommes dans ces obſervations ; & pour en meſme temps prevenir pluſieurs irregularitez, qui font de la peine; nous n'avons qu'à obſerver une regle courte & infaillible, qui comprend toutes les autres.

C'eſt de conſiderer l'effet du pre-

cepte

cepte avec le precepte mesme. Quelques exemples nous le feront peut estre mieux entendre. Un des preceptes pour la table est de ne se point découvrir : Sur ce principe un particulier, par exemple, qui se trouveroit à la table d'un Prince, qui se proposant de l'obliger boiroit à sa santé, ne manqueroit pas, si vous voulez à la civilité de demeurer couvert; mais quel effet cela feroit il, de voir un homme si different de qualité, & qui doit estre effectivement dans le respect, immobile comme sur un pied d'estail, pendant que le Prince le comble d'honnesteté? Il est aisé de s'en persuader l'absurdité si on se les represente à table, & en la compagnie d'un grand nombre de personnes, qui mangent avec eux, & qui les voyent manger. Ce precepte ne peut donc pas s'observer dans cette rencontre à cause de son mauvais effet; & il faus necessairement se découvrir, & s'incliner comme nous l'avons remarqué, puisque par ces actions-là mesmes, qui sont hors de la regle, on témoigne davantage son respect.



consequent servir les p
que de se servir soy
suivre le precepte d
l'ordonne ainsi ; ce s
emple, une plaisante
personne de cette qu
dant du pain d'ordinai
arrive souvent, dont c
coupé le jour auparav
voulez, & me priant c
per, je luy coupois &
pour suivre le precept
morceau qui seroit du
gardois pour moy le sec
roit tendre ?

De mesme un des pr
civilité, est de laisser p
miere, une personne, c

regles, que nous avons marquées, voir d'une veuë, le precepte & l'effet du precepte ; & si l'effet produit quelque indécence, rectifier & redresser le precepte par le sens commun ; autrement nostre civilité n'est qu'une fausse civilité, puisqu'elle n'a rien de civil.

On peut pareillement dans la pratique mesme de la plus reguliere civilité tomber dans deux extrémitez ou défauts tres-dangereux, qui la feront degenerer en une mauvaise civilité.

Le premier est, lors que l'on excede dans la civilité, accablant la personne, à qui on fait sa Cour, de complaisances aveugles & superfluës. Vous en voyez, comme dit un Poëte, qui estudient & reverent le moindre signe & le moindre geste que fait la personne à laquelle ils s'attachent ; qui admirent, relevent ou repetent ce qu'elle dit, comme quand un enfant repete les mots que son Maistre d'école luy apprend. *c* Tout cela est ce que l'on appelle flaterie : laquelle ne vient que de *bassesse* à l'égard de celuy qui la fait,

e Hor. Epist. 1. E

fait, & qui tourne au desavantage de celuy qui la reçoit: Car de mesme que celuy qui flate fait voir par ses continuelles adorations, le caractere d'une ame rampante, double & interessée: ainsi celuy qui la souffre, donne à connoistre qu'il a luy-mesme l'esprit court & presomptueux, de ne pas découvrir l'appas, & de se laisser toucher à des soûmissions, qui ont pour objet toute autre chose que son merite. *d*

d Quamquam ista assentatio perniciosa sit, nocere tamen nemini potest nisi ei qui eam recipit atque eâ delectatur; ita fit ut is assentatoribus patefaciat aures suas maximè qui ipse sibi assentetur, & se maximè ipse delectat. Cic. de amicitia.

Le second défaut dans lequel on peut tomber, est quand pour trop éplucher les choses, nous nous faisons des scrupules sur tout, & que nous nous rendons esclaves de ces ceremonies, jusqu'à nous en troubler l'esprit, & nous rendre incommodes ou ridicules aux autres par trop d'exactitude, *e*

e Sedulitas autem stultè quem diligit urget. Hor. p. lib. 1. Ep. 1.

La civilité doit estre, comme nous avons déja dit, toute libre, toute naturelle, & nullement façonniere, ny

ny ſuperſtitieuſe ; de là vient même, que quand nous nous ſommes mis dans les termes de la bien-ſeance & du reſpect, que les perſonnes qualifiées peuvent attendre de nous, nous ne devons point aprés cela paroiſtre timides prés d'elles : mais nous devons au contraire parler librement & franchement : Car cette crainte qui va quelquesfois juſqu'au tremblement, embaraſſe meſme celuy à qui on parle, & eſt bien ſouvent la marque d'un naturel ſauvage, ou d'une éducation baſſe & mal cultivée.

Ce qui nous fait connoiſtre clairement, que la modeſtie & l'honneſteté, n'eſt pas comme pluſieurs croyent, une puſillanimité, qui recule & obſcurciſſe les honneſtes gens : mais qu'au contraire eſtant comme un frein à cette audace effrontée, qui aliene de nous les perſonnes de bon ſens, il faut tenir pour conſtant, ce que dit Ciceron, que *ſans la pudeur & la retenue, il n'y a rien de louable, il n'y a rien d'honneſte.* f

f Sine verecundia nihil rectum eſſe poteſt, nihil honeſtum. Off. lib.

CONCLVSION.

CE ſont-là les obſervations que l'on a jugé à propos de faire pour l'inſtruction des jeunes gens. On voit bien qu'il ſeroit impoſſible de donner des preceptes de civilité, pour toutes ſortes de rencontres, & pour toutes les actions de la vie, qui peuvent ſervir de matiere aux regles de la civilité; & on n'ignore pas non plus, que l'on a mis dans cet écrit, quantité de choſes que tout le monde ſçait, & que d'autres peuvent avoir déja dites; mais la choſe ne ſe pouvoit pas faire autrement: car eſtant queſtion de traiter de la bien-ſeance des actions des hommes, qui ſont preſque toûjours les meſmes, y ayant eu depuis le commencement du monde, des gens qui ont beu, mangé, craché, bâillé, &c. on ne pouvoit pas éviter de redire les meſmes regles, parlant des meſmes actions; puiſque la bien-ſeance n'eſtant autre choſe, que ce que la raiſon a jugé convenable ſur les principes de la nature & de l'uſage; il

il y a eu avant nous des gens raiſonnables, qui ont pû connoiſtre & enſeigner cette convenance, auſſi-bien que nous.

Ce n'eſt pas que pour faire ce Traité, on ſe ſoit ſervi d'aucuns Livres de pareil ſujet, ſçachant bien que pour les preceptes de civilité, qui dépendent de l'uſage, ces anciennes regles nuiſent plûtoſt qu'elles ne ſervent ; & que par conſequent il vaut mieux conſulter l'uſage vivant, que l'uſage mort. Que ſi toutesfois nous nous eſtions rencontrez avec ceux, qui en ont écrit, comme il eſt probable qu'entre tant de perſonnes de merite, qui font profeſſion d'inſtruire la jeuneſſe, & qui s'y appliquent avec tant de zele, il s'en ſera trouvé, qui n'auront pas oublié de luy preſcrire des regles touchant la civilité ; puis qu'elle fait une des plus neceſſaires parties de l'inſtruction, ou du moins celle qui paroiſt davantage & plus frequemment aux yeux du monde. Que ſi (dis-je) nous nous ſommes rencontrez avec quelques-uns, nous ne voulons pas finir ſans le prier d'ê-

tre eux-mesmes à nostre égard civils & courtois, & de ne pas trouver mauvais, que nous les ayons imitez en quelque chose.

Car, à le prendre mesme à la rigueur, comme nous sommes semblables, eux & nous en cette rencontre, à ceux qui compilent des loix, qu'ils n'ont pas faites, & dont par consequent ils seroient ridicules de se faire un merite ; nous n'avons pas lieu non plus ni eux ni nous de nous offenser, s'il y en a qui joignent leur travail au nostre, puis qu'ils n'ostent rien de ce qui est à nous. Aussi verrons-nous avec beaucoup de joye, que d'autres prennent, comme de main en main, le flambeau qne nous leur presentons, & qu'ils perfectionnent ce que nous ne venons que d'ébaucher : Car quelque chose que les uns & les autres en puissent avoir dit jusqu'icy; il est certain que l'on doit avoir beaucoup dit, si on a voulu répondre à une matiere si abondante ; & quoy que nous-mesmes ayons pû en avoir remarqué dans cet écrit ; nous sommes assurez, qu'il en reste encore beaucoup plus à dire. Da-

Davantage, cet uſage dont nous venons de parler, ne permet pas que la pluſpart de ces ſortes de loix ſoient immuables. Il y en a pluſieurs qui ont déja changé, & je ne doute pas qu'il n'y en ait quantité de celles-cy, qui changeront de meſme à l'avenir.

Autresfois, par exemple, il eſtoit permis de cracher à terre devant des perſonnes de qualité, & il ſuffiſoit de mettre le pied deſſus; à preſent c'eſt une indécence.

Autresfois on pouvoit bâiller, & c'eſtoit aſſez, pourvû que l'on ne parlaſt pas en bâillant; à preſent une perſonne de qualité s'en choqueroit.

Autresfois on pouvoit tremper ſon pain dans la ſauſſe, & il ſuffiſoit pourvû que l'on n'y euſt pas encore mordu; maintenant ce ſeroit une eſpece de ruſticité.

Autresfois on pouvoit tirer de ſa bouche ce que l'on ne pouvoit pas manger, & le jetter à terre, pourvû que cela ſe fiſt adroitement; & maintenant ce ſeroit une grande ſaleté, & ainſi de pluſieurs autres.

tre eux-mesmes à nostre égard civils & courtois, & de ne pas trouver mauvais, que nous les ayons imitez en quelque chose.

Car, à le prendre mesme à la rigueur, comme nous sommes semblables, eux & nous en cette rencontre, à ceux qui compilent des loix, qu'ils n'ont pas faites, & dont par consequent ils seroient ridicules de se faire un merite; nous n'avons pas lieu non plus ni eux ni nous de nous offenser, s'il y en a qui joignent leur travail au nostre, puis qu'ils n'ostent rien de ce qui est à nous. Aussi verrons-nous avec beaucoup de joye, que d'autres prennent, comme de main en main, le flambeau que nous leur presentons, & qu'ils perfectionnent ce que nous ne venons que d'ébaucher: Car quelque chose que les uns & les autres en puissent avoir dit jusqu'icy; il est certain que l'on doit avoir beaucoup dit, si on a voulu répondre à une matiere si abondante; & quoy que nous-mesmes ayons pû en avoir remarqué dans cet écrit; nous sommes assurez, qu'il en reste encore beaucoup plus à dire.

Da

Davantage, cet uſage dont nous venons de parler, ne permet pas que la pluſpart de ces ſortes de loix ſoient immuables. Il y en a pluſieurs qui ont déja changé, & je ne doute pas qu'il n'y en ait quantité de celles-cy, qui changeront de meſme à l'avenir.

Autresfois, par exemple, il eſtoit permis de cracher à terre devant des perſonnes de qualité, & il ſuffiſoit de mettre le pied deſſus; à preſent c'eſt une indécence.

Autresfois on pouvoit bâiller, & c'eſtoit aſſez, pourvû que l'on ne parlaſt pas en bâillant; à preſent une perſonne de qualité s'en choqueroit.

Autresfois on pouvoit tremper ſon pain dans la ſauſſe, & il ſuffiſoit pourvû que l'on n'y euſt pas encore mordu; maintenant ce ſeroit une eſpece de ruſticité.

Autresfois on pouvoit tirer de ſa bouche ce que l'on ne pouvoit pas manger, & le jetter à terre, pourvû que cela ſe fiſt adroitement; & maintenant ce ſeroit une grande ſaleté, & ainſi de pluſieurs autres.

Il eſt donc certain que l'uſage pourra polir, abolir, & changer peut-eſtre une partie des regles que nous donnons; mais neanmoins comme la civilité vient eſſentiellement de la modeſtie, & la modeſtie de l'humilité qui eſt le ſouverain degré de la charité, qui comme les autres eſt appuyée ſur des principes inébranlables: c'eſt une verité conſtante, que quand meſme l'uſage changeroit, la civilité ne changeroit pas dans le fond; & que l'on ſera toûjours civil, quand on ſera modeſte; toujours modeſte, quand on ſera humble: & toûjours humble, quand on aura veritablement la charité Chreſtienne, qui nous porte à obliger tous ceux que nous pouvons, meſme contre nos propres intereſts.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES
Contenuë dans ce Livre.

EX-

EXTRAIT

Du Privilege du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy, en datte du 10. Octobre 1674. Signé DESVIEUX & ſcellé du grand ſceau de cire jaune. Il eſt permis au ſieur HELIE JOSSET, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, ou faire reimprimer, vendre & diſtribuer, quatre differens Traitez corrigez & augmentez, & compoſez par le même Auteur, intitulez: Le premier, *Traité de la Civilité Françoiſe*; le ſecond, *Suite de la Civilité Françoiſe, ou Traité du Point d'honneur*: le troiſiéme, *Traité de la Pareſſe, ou l'art de bien employer le temps*: & le quatriéme, *De la jalouſie, ou des moyens d'etretenir la paix dans le mariage*, durant le temps de *vingt années*, à compter du jour qne chaque Traité ou Volume ſera imprimé & mis en vente pour la premiere fois en vertu des Preſentes: Et défenſes ſont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de les imprimer ny faire impzimer; en aucune ma-